

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



8 rue Camille Flammarion
77000 Melun

01 60 68 49 78

apam-prev@wanadoo.fr

INTRODUCTION	1
ORGANISATION ET DESCRIPTION DE L'ASSOCIATION	3
Qui sommes-nous ?	3
Le Conseil d'Administration	4
ORGANIGRAMME DU PERSONNEL DE L'APAM	5
I - L'ACTION EDUCATIVE DE L'APAM A L'ECHELLE DE L'AGGLOMERATION	6
Typologie des jeunes sur l'agglomération	10
Nature des problématiques identifiées par les équipes éducatives	14
II- L'ACTION EDUCATIVE DE L'APAM PAR TERRITOIRES	18
L'Équipe Sud	18
L'Équipe Nord	25
III- L'ACTION EDUCATIVE DE L'APAM AU REGARD DES ORIENTATIONS DEPARTEMENTALES 2020-2022	32
Priorité 1 Prioriser l'action éducative de prévention spécialisée auprès des 11/17 ans	32
Priorité 2 Orienter les jeunes de 18 à 21 ans vers les dispositifs de droit commun	33
Priorité 3 Associer les parents des mineurs aux projets éducatifs concernant leur(s) enfant(s).	33
Priorité 4 : Participer à la prévention des risques de radicalité	34
Priorité 5 Développer un partenariat étroit avec les instances et ressources du territoire afin d'optimiser la qualité de l'accompagnement éducatif	35
IV- L'APAM ET LA DEMARCHE QUALITE	37
CONCLUSION	38
ANNEXES	40

INTRODUCTION

L'année 2021 fut pour l'APAM synonyme de renouveau. Un nouveau Conseil d'Administration, une nouvelle équipe de direction, et une équipe éducative profondément remaniée.

Afin d'appréhender les chiffres de 2021 avec exactitude et réalité, vous trouverez ci-après un état des lieux des ressources humaines de l'année écoulée.

- Un éducateur a démissionné en janvier
- Une éducatrice a démissionné en janvier
- Deux éducatrices sont arrivées en janvier
- Un éducateur a démissionné en mai
- Une éducatrice est arrivée en août
- Une éducatrice a démissionné en août
- Un éducateur est arrivé en septembre
- Un éducateur est parti en rupture conventionnelle en octobre
- Une éducatrice a démissionné en novembre
- Un éducateur est arrivé en novembre

Concernant l'équipe de direction :

- La cheffe de service est arrivée en avril

Ces mouvements dans nos effectifs attestent du renouveau que nous impulsions dans notre organisation et illustrent cette nouvelle dynamique « structurante » que nous vous avons présentée lors du rapport d'activité 2020.

Cette dynamique tend à ;

- **Stabiliser les effectifs en recrutant des professionnels au profil adapté à l'action de Prévention Spécialisée.** Pour ce faire, nous avons retravaillé les fiches de postes, redéfini les affectations de territoire, formalisé un parcours d'intégration du nouveau salarié (afin de les accompagner dans leurs prises de postes), travaillé à la création d'une culture APAM (par le développement des actions de formation individuelle et collective).
- **Actualiser nos outils et procédures internes.** Nous avons notamment formalisé nos modes opératoires pour chacune de nos modalités d'interventions (Travail de rue, Accompagnement individuel, Action Co)...
- **Renforcer le maillage partenarial en vue de garantir la continuité des prises en charge.** Pour ce faire, nous avons continué nos participations aux instances opérationnelles (CESC, GPDS, FAJ, CAEO, PRE) et stratégiques (CISPD.....). Nous avons également poursuivi les collaborations avec les autres opérateurs de Prévention Spécialisée du territoire.

Je pense notamment aux associations «la Brèche» et «ADSEA/CEPS». Ces rapprochements auront participé à ce que notre organisation se dote d'outils d'accompagnement aux changements. À titre d'exemple, par leur entremise, nous avons acquis la mise à jour du logiciel de saisie de données, ce qui nous permet d'être plus précis dans les données remontées au département.

- **Mise en conformité réglementaire de notre association.** Nous avons fait le choix, en 2021, de nous «attaquer» à l'évaluation interne avant de nous atteler en 2023 au projet de service. Par ailleurs, en lien avec les priorités départementales, nous avons poursuivi la mise en œuvre des fiches actions de notre contrat d'objectifs pluriannuels (COP 2020-2022).

Le vent du changement souffle donc sur l'APAM et si la mouvance des effectifs impacte l'activité des équipes, les données statistiques présentées ci-après montrent que le travail et l'engagement des professionnels de l'APAM se sont toujours poursuivis. En effet, avec l'arrivée de nouvelles forces éducatives, les actions, les projets et les partenariats (de proximité et institutionnel) se sont développés (cf. En annexes doc 12, 13, 14, 15).

Je suis satisfait de l'investissement sans faille des éducateurs auprès du public pour lequel nous sommes missionnés. Cet investissement nous aura permis d'apporter des réponses éducatives individuelles et collectives aux problématiques identifiées (phénomène prostitutionnel des mineurs, recrudescence des rivalités interterritoires, mal-être de la jeunesse, problématiques multiples et protéiformes des 18-21 ans...).

L'association dans son ensemble poursuit donc sa restructuration et nous restons tous mobilisés (le Conseil d'Administration, l'équipe de direction et les professionnels des équipes éducatives) dans l'intérêt des jeunes et de leurs familles.

Organisation et description de l'association

Qui sommes-nous ?

L'Association de Prévention de l'Agglomération Melunaise (APAM) est une association de Prévention Spécialisée.

La Prévention Spécialisée s'inscrit dans le projet social du Département. Elle se situe au carrefour de multiples politiques (éducation jeunesse, insertion, développement social et de la politique de la ville). Elle constitue une mission à part entière des services de l'aide sociale à l'enfance du Département.

Les principes et méthodes de la Prévention Spécialisée ont été fixés juridiquement par un arrêté interministériel du 4 juillet 1972. Les principes de base sont :

- o L'absence de mandat nominatif,
- o La libre adhésion,
- o Le respect de l'anonymat,
- o Le partenariat,
- o La non-institutionnalisation

L'APAM a été créée administrativement en juin 2000, de la fusion de 4 entités : Dammarie prévention, les copains de l'Almont prévention, l'AMI au Mée-sur-Seine et d'un service municipal de Melun.

En 2009, la volonté de la ville de Vaux-le-Pénil et l'engagement de l'association en lien avec le conseil départemental ont permis d'étendre l'intervention de l'APAM sur ledit territoire.

Concernant sa gouvernance, la particularité de l'APAM est la suivante : son Conseil d'Administration est composé de deux élus de chaque commune où elle intervient, ainsi que de deux autres personnes de la société civile cooptées par ces mêmes villes (soit 16 membres).

L'APAM est habilité par le conseil départemental pour mener l'action de prévention spécialisée sur le territoire de la CAMVS, à partir de quatre villes cibles : Melun, Vaux-le-Pénil, Le Mée-sur-Seine et Dammarie-les-Lys.

Le cadre contractuel avec le département, dans la mise en œuvre de la mission de protection de l'enfance, s'exerce à travers les orientations du contrat d'objectifs pluriannuel (COP).

Pour mener l'action de prévention spécialisée sur son territoire d'intervention, la structure est composée de 10 éducateurs répartis en 2 équipes, d'une cheffe de service, d'une comptable secrétaire et d'un directeur.

Le Conseil d'Administration

Monsieur Jean Pierre RODRIGUEZ	Président – Melun
Madame Laure HALLASSOU	Vice-Présidente chargée des orientations – Membre de droit – Le Mée-sur-Seine
Monsieur Rodolphe CERCEAU	Vice-Président chargé des Relations et Finances – Membre de droit – Dammarie-les-Lys
Madame Corinne MAGNIFICO	Trésorière – membre Coopté – Vaux-le-Pénil
Monsieur Alain MIRZA	Trésorier Adjoint – Membre de droit – Dammarie-les-Lys
Monsieur Christopher DOMBA	Secrétaire – Membre de droit – Melun
Madame Jacqueline CHEVIYER	Secrétaire Adjointe – Membre Coopté – Vaux-le-Pénil
Monsieur Mourad SALAH	Membre de droit – Melun
Monsieur Denis DIDIERLAURENT	Membre de droit – Le Mée-sur-Seine
Madame Catherine FOURNIER	Membre de droit – Vaux-le-Pénil
Madame Patricia ROUCHON	Membre de droit – Vaux-le-Pénil
Madame Annie MARCEAU	Membre Coopté – Melun
Monsieur Fouad ZINEDDAINE	Membre Coopté – Dammarie-les-Lys
Madame Sophie BISSAINTHE	Membre Coopté – Dammarie-les-Lys
Madame Antoinette LEROY	Membre Coopté – Le Mée-sur-Seine
Madame Isabelle FOSSE	Membre Coopté – Le Mée-sur-Seine

I - L'action éducative de l'APAM à l'échelle de l'agglomération



En 2021, le travail de rue et la présence sociale représentent 15 % de l'emploi du temps des équipes sur l'agglomération. Le travail d'observation du territoire que nous réalisons s'effectue à partir de deux approches que nous combinons, le quantitatif et le qualitatif.

L'objectif est de créer de l'information sur ce qui est peu ou mal connu. Pour ce faire, nous nous inspirons de la méthodologie utilisée dans le cadre de l'observation participante. Cette technique de recueil de données permet d'étudier et de comprendre les phénomènes intérieurs à la vie d'une entité.

Ainsi, l'éducateur entre en relation, observe et construit une image vivante du territoire pour en tirer des perspectives d'action. Nous réalisons une grille d'observation, à l'issue de chaque temps de travail de rue ou de présence social.

Cette grille collecte des informations sur :

- L'ambiance générale (et/ou faits marquants)
- Les relations avec le public (il s'agit de qualifier de façon globale notre place sur le quartier et nos interactions avec le public)
- Le partenariat (Ritualisation EN, Service jeunesse, Centre social,). Il s'agit de préciser quels partenaires sont rencontrés lors du travail de rue (institutionnels, terrain, ou habitant représentatif).

Des temps d'analyse de ces grilles sont réalisés à rythme régulier. L'objectif étant d'étudier les problématiques territoriales, d'évaluer les besoins du quartier, de recenser les lieux de regroupement des jeunes...

Ainsi, en 2021, le temps consacré à cette modalité d'intervention éducative, spécifique à la prévention spécialisée, est en **légère baisse par rapport à 2020**. Cette variation dans les chiffres s'explique par les vacances de postes et les changements à l'œuvre dans notre organisation et dans nos effectifs.

Néanmoins, le service a su s'adapter aux différentes configurations et s'est donné les moyens de ne pas « abandonner le terrain ». De ce fait, la part consacrée au travail de rue et à la présence sociale reste cohérente (cf. Doc 1, 2, 3, 4).

Les actions collectives représentent 13 % de notre activité en 2021. Les actions collectives initiées par l'APAM sont des lieux d'intrication entre les trois niveaux de notre action : individuelle, collective et territoriale. (cf. Doc 5, 6)

À partir de constats établis suite aux analyses des grilles d'observations et des dossiers des jeunes, les professionnels font une proposition de projet, qui est validée en réunion d'équipe. Dès lors, une fiche action est rédigée. L'action est réalisée en binôme ou par l'équipe entière. À l'issue de celle-ci, une fiche d'évaluation est réalisée.

Dans notre nomenclature des actions collectives, nous distinguons les actions à destination d'un groupe que nous constituons, de celles à destination des groupes spontanés (groupe de pairs). Ces derniers, indépendants de l'intervention, sont des groupes de jeunes que l'éducateur rencontre sur son territoire. Travailler avec ces groupes est une de nos spécificités. Par ce travail, nous avons l'ambition de produire un effet éducatif sur le groupe en tant que groupe, mais aussi sur les individus qui le composent (apaiser, dénouer les appartenances négatives, enrayer les spirales d'oisiveté/passage à l'acte, inverser les leaderships toxiques...). Les groupes spontanés sont souvent désignés comme cause de nuisances. Le travail éducatif portera sur la manière de fluidifier les relations, en amenant chacune des parties à infléchir ses comportements et ses jugements.

Dans un autre registre, les équipes proposent régulièrement des chantiers éducatifs (cf. doc 7). C'est une approche expérientielle qui s'appuie aussi sur la dynamique de groupe. Le chantier éducatif est un pas dans le parcours de ces jeunes. Il nous permet de mesurer leur niveau de maturité, de les sensibiliser aux bases du travail (respect des consignes, travail d'équipe, autonomie), de les impliquer dans la vie locale et l'amélioration du cadre de vie (cf. doc 3).

Ces actions « hors les murs » sont des supports au travail éducatif sur la sociabilité et la civilité. Ce sont des moments privilégiés vécus avec les jeunes qui permettent aux éducateurs de consolider la relation de confiance et/ou de faire émerger des demandes individuelles.

Les interventions en milieu scolaire représentent 9 % de l'activité des équipes en 2021 (doc 5, 6, 8, 9, 10, 11). En lien avec les orientations départementales où les 11-17 ans sont notre « cœur de cible », l'action éducative des équipes de l'APAM s'inscrit pleinement au sein des établissements scolaires, dans une logique de « prévention primaire ».

Si les présentations de nos missions en début d'année scolaire et les temps de présences sociales hebdomadaires sont identiques à tous les établissements, nos interventions en milieu scolaire s'adaptent aux différents contextes. Ainsi, en fonction des établissements, nous participons aux GPDS (Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire), aux CESC (Commission Éducation à la Santé et à la Citoyenneté), aux conseils de discipline, aux commissions éducatives, etc.

Notre présence dans ces commissions nous permet d'accompagner, avec nos partenaires, les jeunes en difficulté, d'anticiper les situations préoccupantes, ou de proposer des actions collectives. Ces dernières sont diverses et variées (harcèlement, discriminations, rapport filles/garçons, réseaux sociaux, la rumeur...) et s'inscrivent dans une co-construction avec l'équipe éducative, les CPE et/ou enseignants.

Nous envisageons ce triptyque d'intervention en milieu scolaire (commissions, actions collectives, présence sociale) comme le socle nous permettant d'établir une relation de confiance (individuel et collective) que nous nous donnons les moyens de poursuivre « hors les murs » (doc 12, 13, 14, 15).

La part consacrée à l'**accompagnement individuel des jeunes est constante** (21 % en 2021). La posture de « l'éduc de prév » en Prévention Spécialisée est, à l'image de celle des métiers de l'éducatif, nourrie de bienveillance, d'écoute et de respect de la confidentialité de ce qui est confié dans le cadre de l'exercice professionnel (doc 16, 17, 18, 19, 20). Ainsi, pour l'APAM, accompagner un jeune c'est l'amener vers l'émancipation, la construction de soi et l'adaptation aux codes sociaux qui permettront son inclusion et son insertion sociale et professionnelle.

La part consacrée **au partenariat** soit **7 %** reste **identique à celle de 2020**. Si il s'avère que le « mille-feuille institutionnel » rend souvent illisible le parcours que doivent emprunter les jeunes, notre démarche d'accompagnement éducatif, pour qu'elle soit cohérente, s'appuie sur une participation active aux différentes commissions : Garantie Jeunes, SIAO, FJT la passerelle, MDS, PRIJ (préfecture), PRE...

En effet, lorsqu'il s'agit de mettre en place des actions ou d'apporter des éléments de réponse à une problématique individuelle, l'implication de nos partenaires est déterminante. Parallèlement, pour les équipes, la connaissance des spécificités et singularités de chacun est primordiale afin de proposer des orientations adaptées aux jeunes que nous accompagnons.

Concernant les **réunions institutionnelles**, elles sont **légèrement plus importantes que notre répartition de travail habituel**. En effet, elles étaient de 19 % en 2020 et passent à 21 % en 2021. Nous avons précédemment vu que l'arrivée de la nouvelle cheffe de service (avril 2021) et des nouveaux professionnels a impulsé une nouvelle dynamique. Celle-ci nécessite plus de temps de coordination et d'apprentissage afin d'appréhender notre territoire et ses spécificités. Nous avons également développé les actions de formation individuelle et collective (« sensibilisation au phénomène prostitutionnel chez les mineurs », communiquer autrement, stéréotype de genre, SST...). Nous travaillons cette culture « APAM », indispensable aux équipes, à travers le Co-Développement, espace d'intelligence collective.

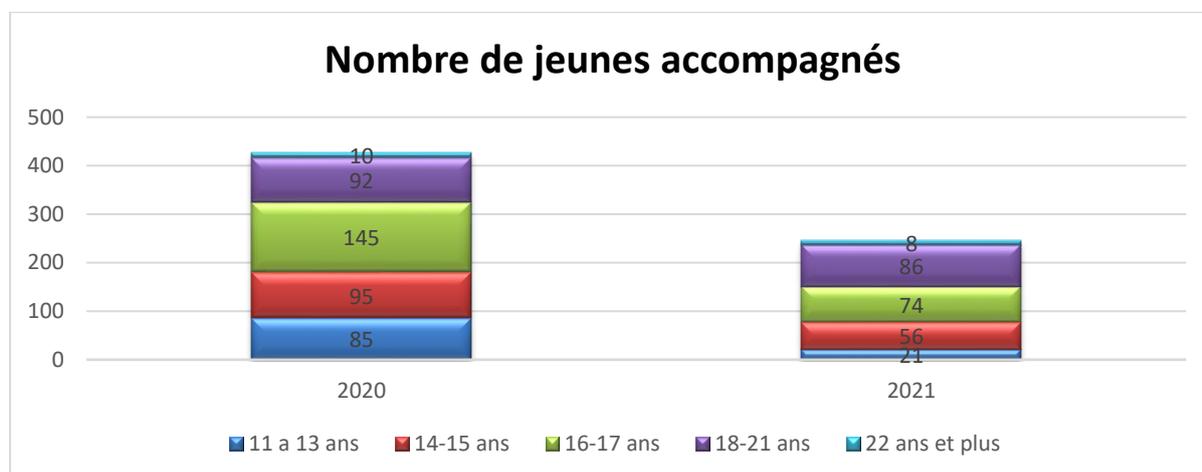
Ainsi, en 2021, nos trois principales modalités d'intervention à savoir ; le travail de rue/présence sociale (15 %), les accompagnements individuels (21 %) et collectifs (22 %), restent le **triptyque de référence de l'intervention socio-éducative** de l'équipe de Prévention Spécialisée de l'APAM.



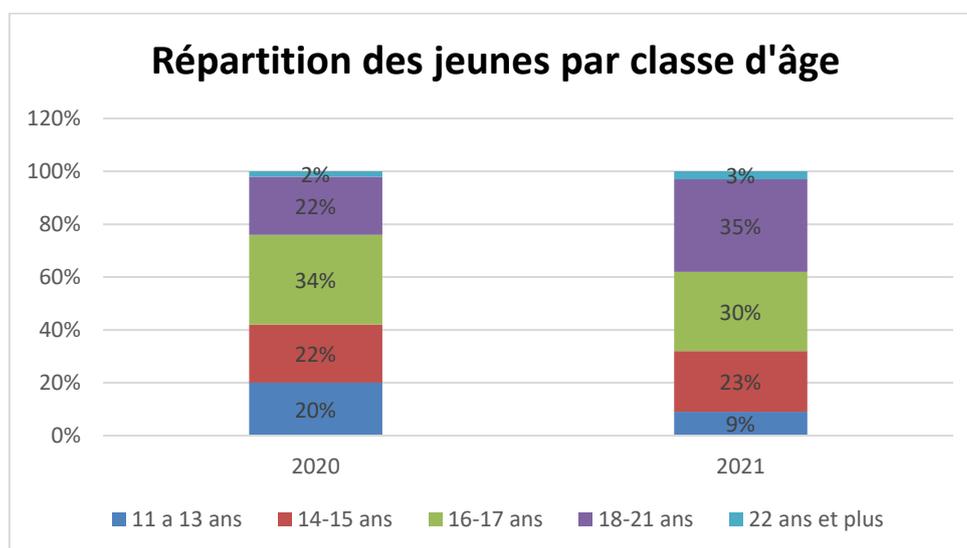
Typologie des jeunes sur l'agglomération

Nombre de jeunes accompagnés et répartition par classe d'âge

Nous observons une baisse de nos chiffres en nombre de jeunes accompagnés (427 en 2020, 245 en 2021).



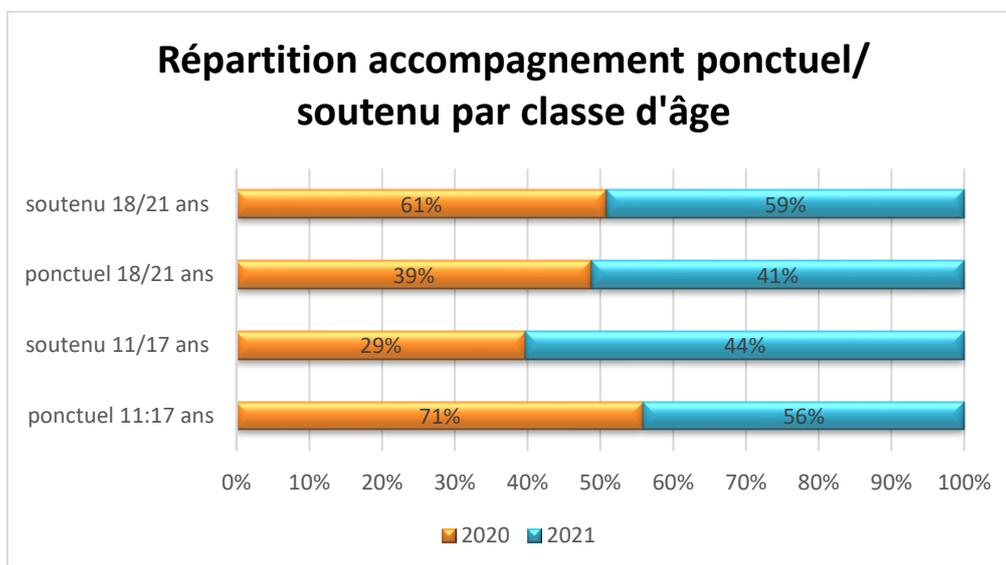
Comme évoqué en introduction, cette baisse relative s'explique par l'acquisition d'un nouvel outil de recueil de données et les mouvements dans nos effectifs. Il faut, en effet, du temps au professionnel pour s'implanter, se faire connaître et reconnaître avant de susciter la « confiance ».



Nous constatons une **augmentation importante des accompagnements individuels auprès des jeunes majeurs**. 35 % sur la classe d'âge des 18-21 ans (13 points d'augmentation par rapport à 2021). Le travail de rue et le renforcement du partenariat (ML, SIAO, CCAS...) expliquent cette forte proportion (cf. doc 19, 20).

Nombre de jeunes en accompagnement ponctuel/soutenu par classe d'âge

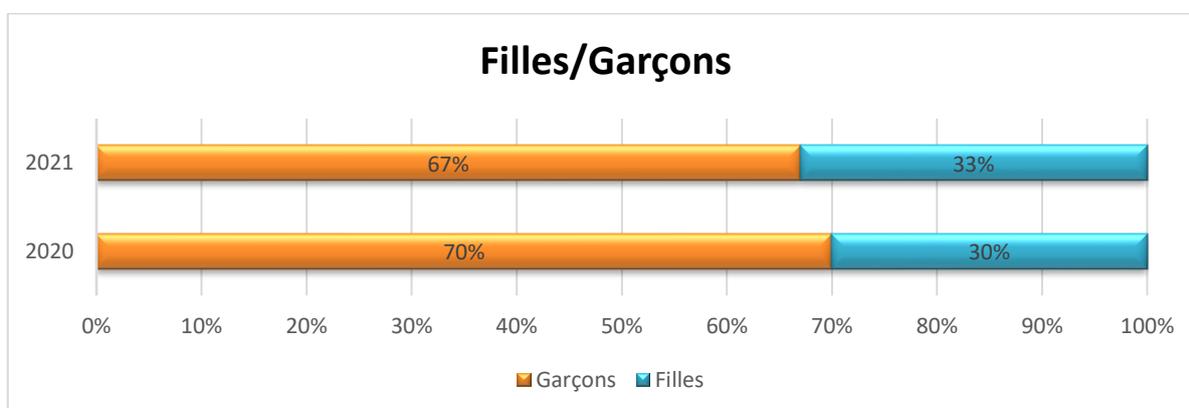
En 2021, le public cible (11-17 ans) est toujours majoritaire et représente 62 % de nos accompagnements individuels (cf. doc 16, 17, 18).



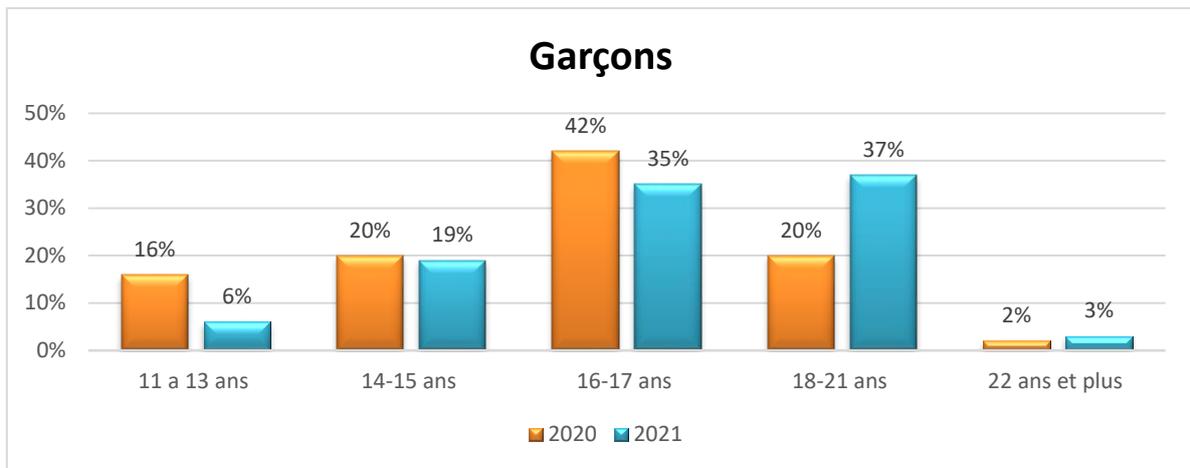
La progression des accompagnements auprès des jeunes majeurs se retrouve également dans le nombre et la fréquence des rencontres. Au regard de la nomenclature départementale, qu'ils soient ponctuels (- de 5 rencontres) ou soutenus (+ de 5 rencontres), **les actes éducatifs entrepris pour les 18-21 ans, mais aussi les + de 22 ans sont en nette progression.**

Répartition des jeunes selon leur genre

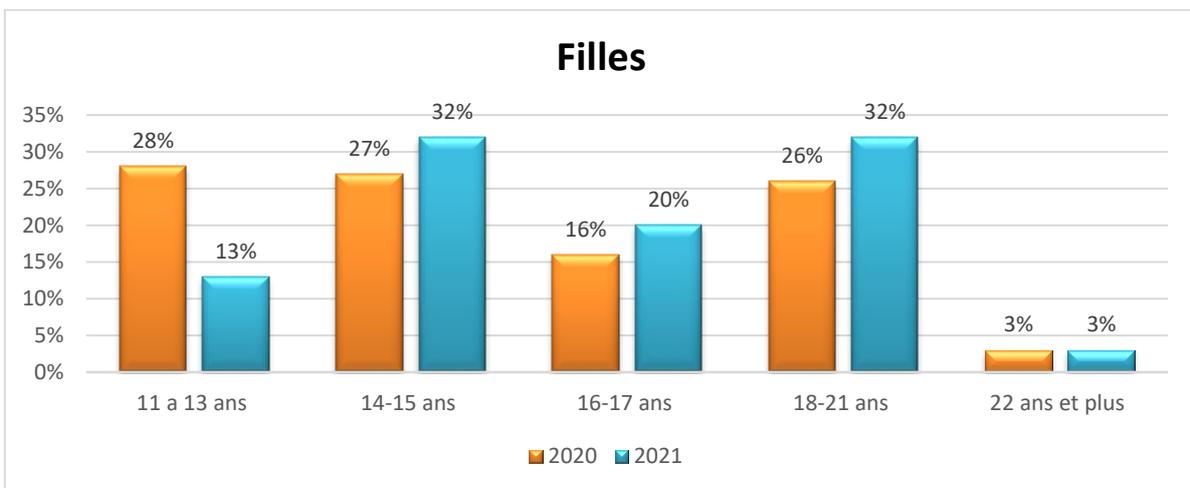
Si dans nos cohortes les garçons sont toujours majoritaires, force est de constater qu'il y a une **augmentation des prises en charge de jeunes filles** (+3 %).



Chez les garçons, **augmentation des accompagnements individuels auprès des 18-21 ans et des + de 22 ans.**

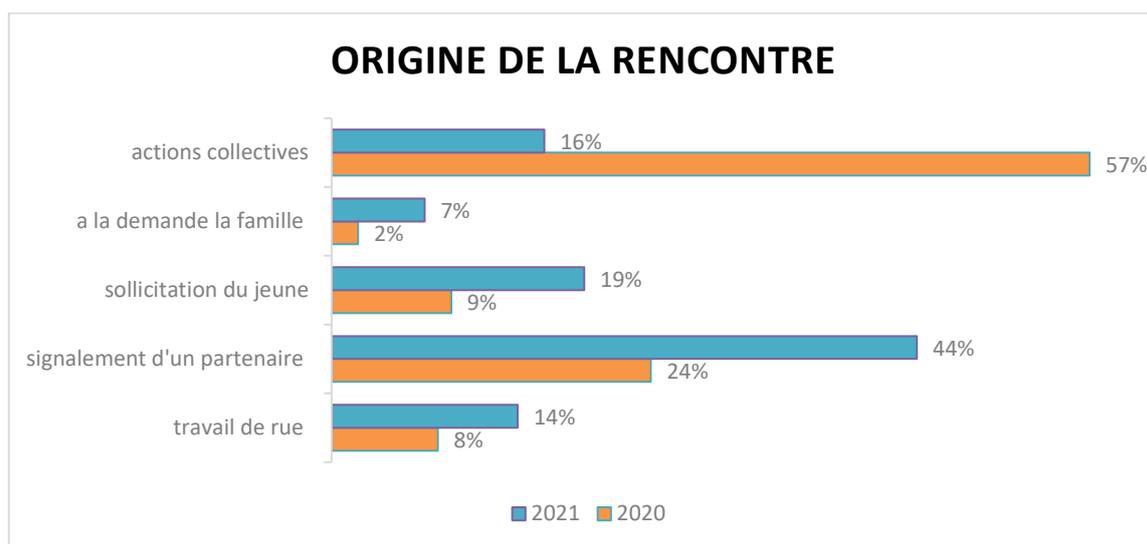


Chez les filles, cette augmentation des accompagnements individuelle concerne également la **classe d'âge des 18-21 ans (+17 %).**



Origine de la rencontre

Nous constatons une augmentation sur l'ensemble des indicateurs. En 2021, l'équipe éducative a poursuivi le développement des actions collectives « dans et hors les murs » (cf. doc 12, 13, 14, 15), néanmoins, ce n'est plus l'item de prédilection pour la 1^{ère} rencontre avec le jeune. Cette année, les actions collectives auront principalement permis de renforcer le lien de confiance, en favorisant l'apprentissage et la connaissance mutuelle.

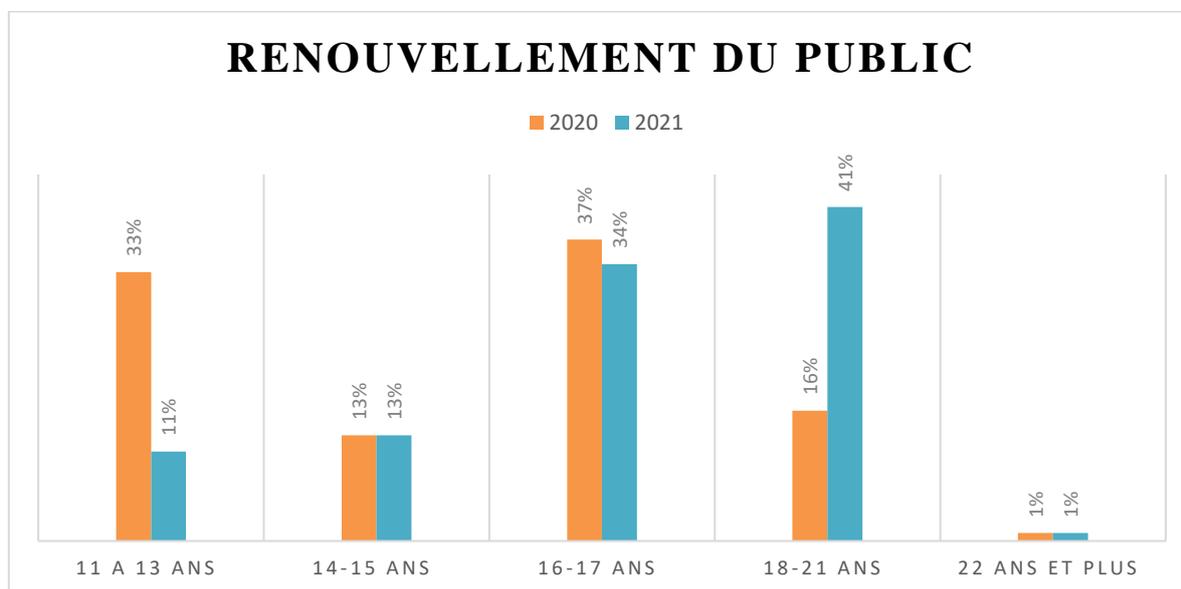


J'attire votre attention sur les indicateurs suivants ; « à la demande de la famille » (+5 points), « sollicitation du jeune » (+10 points) et travail de rue (+6 points). Au vu de notre contexte institutionnel, il me semble-t-il que les équipes, ont su (re) trouver de la **proximité avec le public**.

L'indicateur « signalement d'un partenaire » est également en augmentation (+20 points) et est le reflet des liens partenariaux que les éducateurs initient et que l'institution APAM consolide (Établissements Scolaires, Services Jeunesse, Centres Sociaux, PRE, MDS, ML, PRIJ, CAMVS, Préfecture...).

Renouvellement du public

Le taux de renouvellement du public est **significatif sur la classe d'âge des 18-21 ans** (41 %) et est en **légère baisse sur les 16-17 ans** (-3 points)

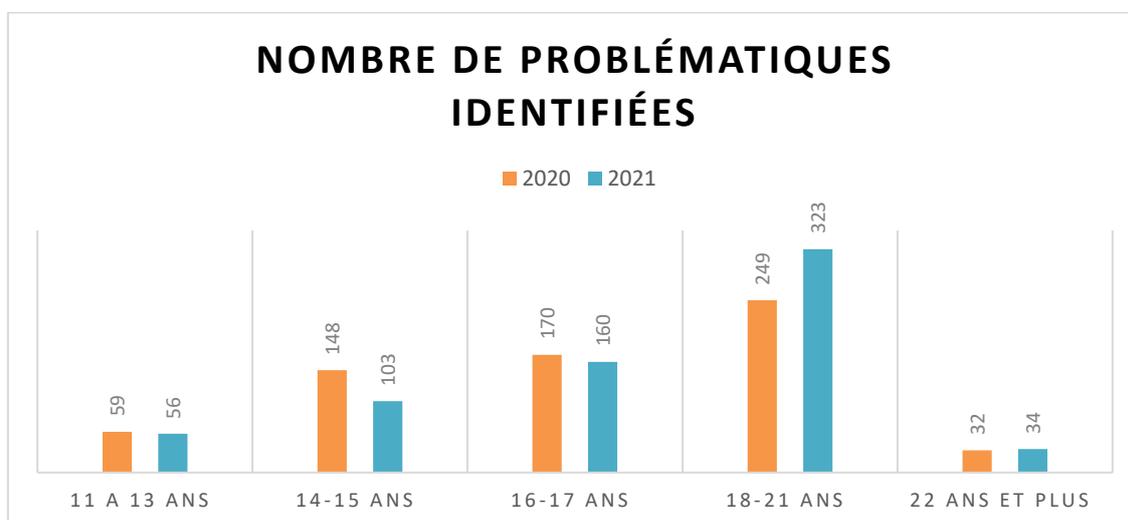


Nature des problématiques identifiées par les équipes éducatives

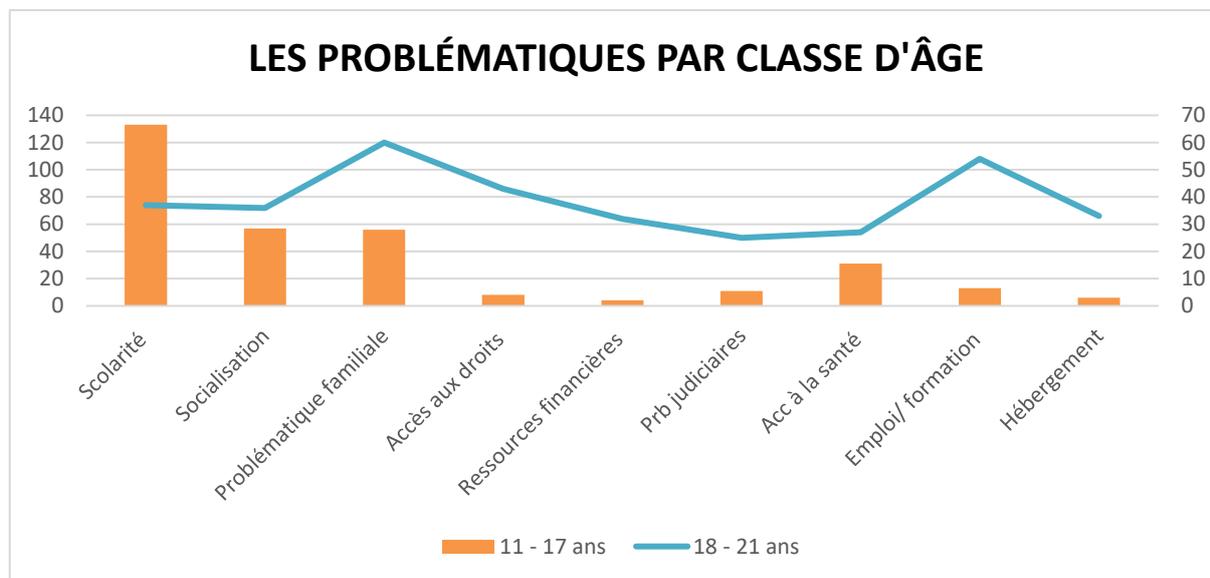
Nombre de problématiques identifiées

Ce tableau représente l'ensemble des problématiques traitées par les équipes. J'attire votre attention sur le fait qu'un jeune peut rencontrer plusieurs problématiques, qui de facto vont être liées (cf. doc 16, 17, 18, 19, 20).

Ainsi, pour les 245 **jeunes** accompagnés en 2021, **676 problématiques** ont été identifiées et travaillées par les professionnels.

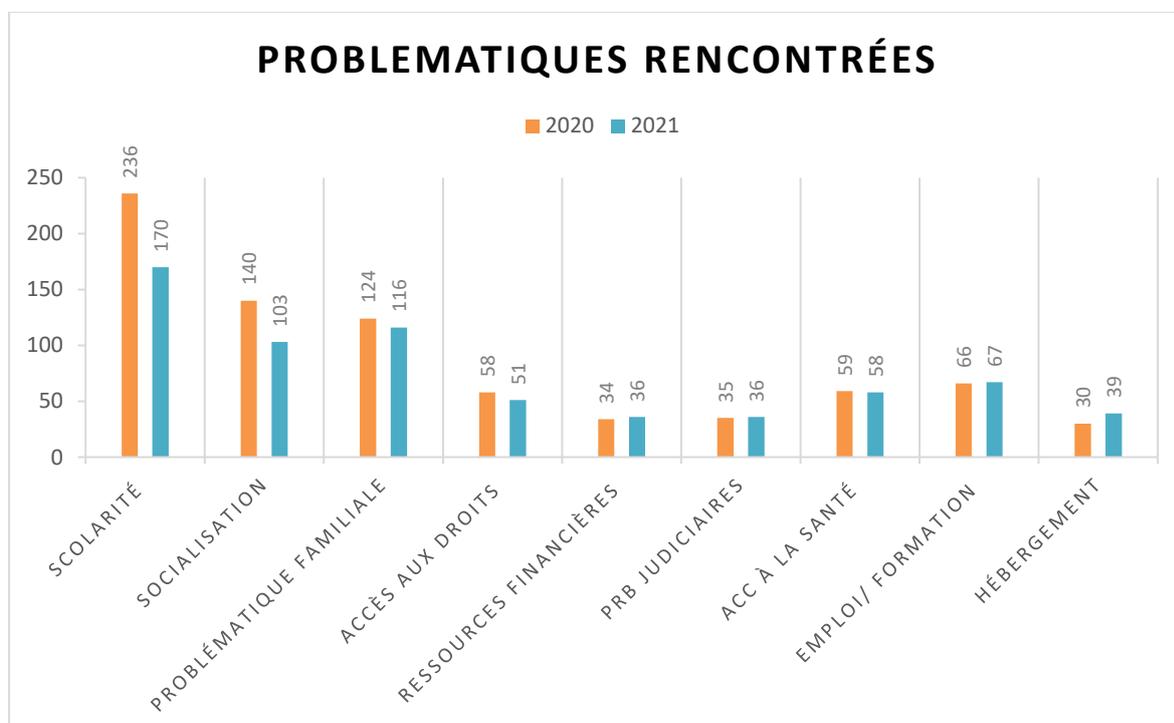


Une fois de plus, avec 323 problématiques identifiées, **la tranche d'âge des 18-21 ans est celle qui cumule et concentre le plus de difficulté** (cf. doc 19, 20)



Ces jeunes majeurs qui entrent dans la vie active ne savent pas toujours quoi faire (emploi, formation, ouverture de droit administratif), « empilent » les difficultés (hébergement, judiciaire...) ou les parcours complexes (ASE, incarcération...).

Nature des (principales) problématiques



➤ **Scolarité**

Comme en 2020, c'est la principale (et la première) des problématiques identifiées par les équipes. Cette année, elle concerne **170 jeunes**.

Les critères d'évaluation sont le décrochage (massif ou « perlé »), le comportement (inadapté) des jeunes dans leurs « métiers d'élèves », le besoin d'écoute (ou de soutien du jeune) au regard de sa difficulté au sein de l'établissement (cf. doc 6, 16, 17, 18).

Ainsi, les professionnels sont régulièrement « dans ou aux abords » des établissements scolaires. Et ce, de façon « formelle » (participation aux GPDS, CESC, intervention en classe sur une thématique, présence auprès d'un jeune et de sa famille aux conseils de discipline...) ou « informelle » (présence en récréation, présence à la sortie de fin de journée, repas partagé à la cantine avec les élèves...).

Ces « ritualisations » permettent la rencontre, la création ou le maintien du lien éducatif avec le jeune. Elles favorisent également la collaboration avec les partenaires (CPE, AED, Enseignants, Parents d'élèves, CVL...)

Cette « double approche » (formelle/informelle) est indispensable au lien que nous faisons, entre le « dedans » et le « dehors ». L'enjeu est de taille, étant donné que nous participons à ce que l'école reste un lieu protégé et un espace de socialisation. Pour cela, nous avons besoin de la confiance des familles, acteur essentiel dans la lutte contre l'absentéisme et l'échec scolaire (...), d'autant plus qu'un bon nombre de problématiques « scolaires » est également « extrascolaires » (problématique familiale, de relation avec un groupe de pairs, harcèlement...)

Si le partenariat avec les établissements scolaires est efficient, qu'il correspond à la fois à un besoin des jeunes et à une demande des établissements, il s'agira toujours pour nous d'être attentifs à ce que notre présence dans ceux-ci ne vienne pas se substituer à notre travail « hors les murs » (présence dans les services jeunesse, les city stades, les marchés, les centres sociaux, les fêtes de quartiers... (cf. doc 1, 2, 3, 4).

➤ **Problématiques familiales**

En troisième position l'an dernier, cette problématique est en 2021 la seconde identifiée par les équipes éducatives. Elle concerne **116** de nos jeunes.

Les critères d'évaluation liés à cette problématique recensent :

- Les difficultés dans les relations parents/enfants
- Les « carences affectives », nous parlons de carence affective quand un enfant et/ou jeune souffre d'une absence de soins, d'attentions maternelles ou paternels, à la suite de l'absence d'une ou plusieurs figures d'attachement ou d'une conduite de rejet larvé ou d'indifférence
- Les violences intrafamiliales

L'évaluation des équipes met en lumière une augmentation sur l'ensemble de ces critères (relations parents/enfants de plus en plus conflictuelles, une augmentation des situations de « carences affectives » et une recrudescence des violences intrafamiliales (4 informations préoccupantes en 2021).

➤ **Socialisation**

En 2021, c'est la troisième problématique prégnante pour nos équipes et 103 jeunes ont été accompagnés sur cette difficulté.

Les critères d'évaluation liés à cette problématique sont ;

- **Un besoin d'écoute** (et de soutien). Le travail auprès des 11-17 ans implique la prise en compte des problématiques adolescentes. Nous sommes là dans une tranche d'âge qui suscite des interrogations, des angoisses... l'adolescence vient bousculer cette construction identitaire. Il n'est donc pas anormal que l'essentiel de nos accompagnements auprès de ce (jeune) public nécessite une attention et une écoute active et se caractérise par des entretiens (de remobilisations) ou des activités en extérieur.
- **Un comportement inadapté dans et hors « les murs »** (refuse d'obéir, difficultés importantes à respecter les règles de vie, perturbation du fonctionnement de la classe...). Pour le dire autrement, ce critère concerne principalement le rapport au cadre et à l'autorité.
- **Une absence de réseau/isolement/repli**

Le travail des équipes, à travers l'alternance de temps individuel et collectif, consiste à accompagner le jeune dans le développement de ses habiletés sociales (acquisition de valeurs et de normes) et dans l'identification et la compréhension des différentes institutions et dispositifs.

Cette année, 58 jeunes ont été accompagnés pour des problématiques liées à la « santé » (43 en 2020, contre 7 en 2019). Les critères d'évaluation sur cette problématique et l'analyse des équipes mettent en lumière des difficultés en rapport à la sexualité (phénomène de « michetonnage »...) et aux conduites à risque (toxicomanie, conduite sans permis, violence en réunion ...).

Concernant l'emploi/la formation, les critères d'évaluation liés à cette problématique et l'analyse des équipes mettent en exergue une multitude de freins (absence de permis, de qualification, méconnaissance des dispositifs de droit commun...) chez les 18-21 sans activité professionnelle.

La problématique du logement et de l'hébergement concerne exclusivement la tranche d'âge des 18-21 ans chez qui la question de la vie active se pose, mais surtout pour qui les difficultés relationnelles au sein de la famille peuvent conduire à l'exclusion du domicile familial.

II- L'action éducative de l'APAM par territoires

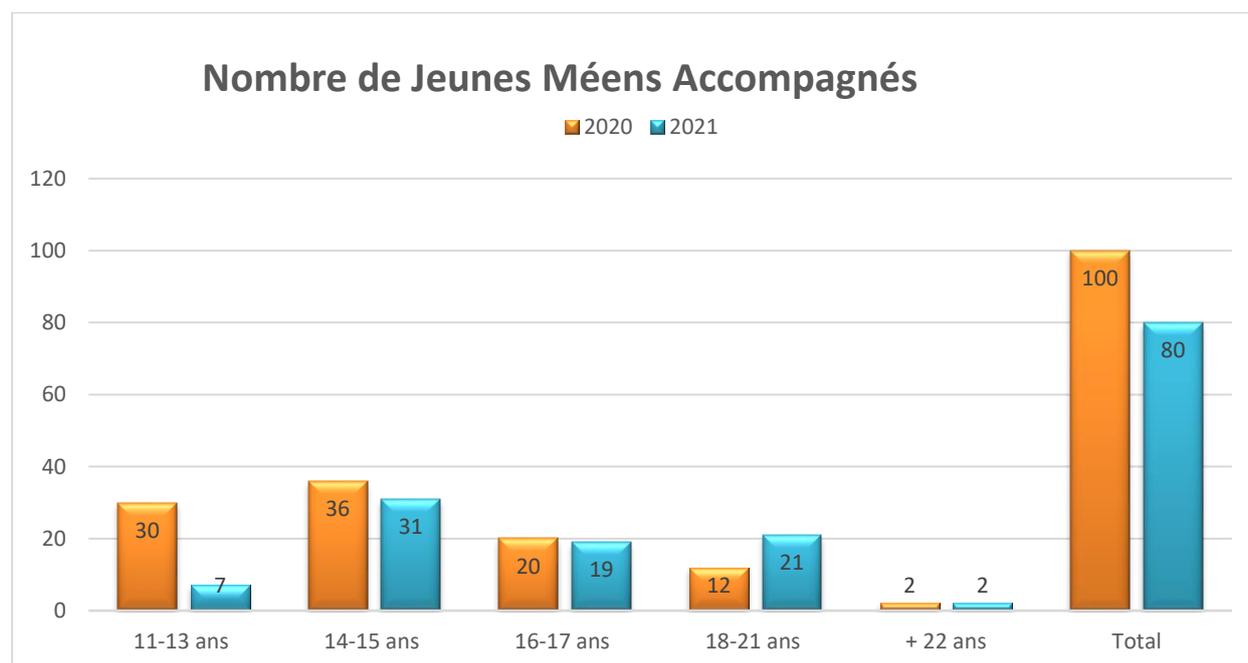
L'Équipe Sud

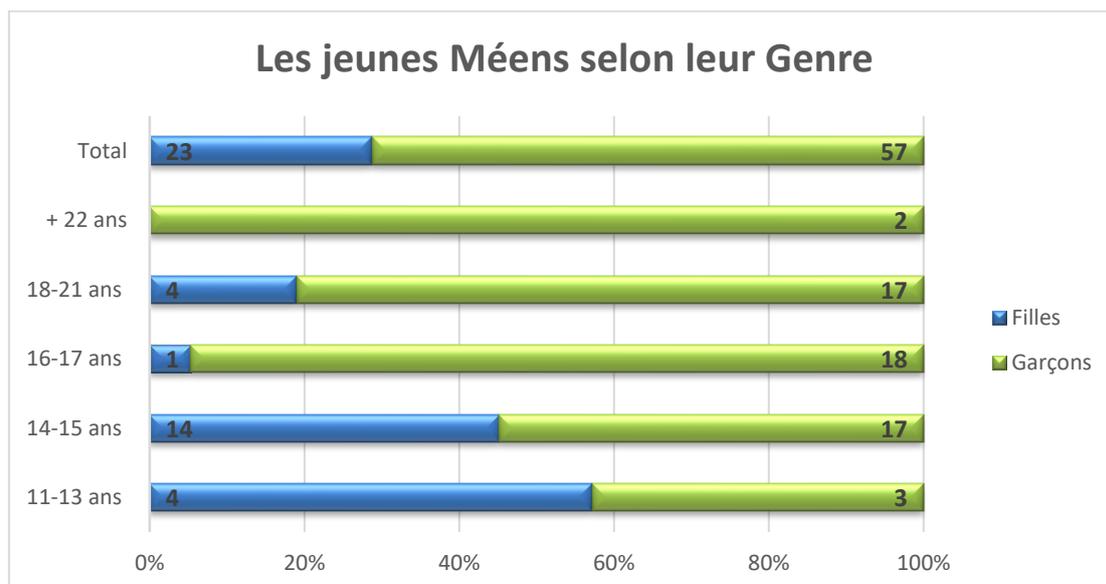
Le Mée-sur-Seine

Typologie des jeunes méens accompagnés

Nous pouvons observer une diminution moins importante du nombre d'accompagnements (20 %) sur ce territoire comparativement à l'ensemble du service (47 %), cela est dû au partenariat installé sur cette ville. Notre participation régulière aux instances de l'Éducation Nationale (GPDS, CESC...), la mise en place de ritualisation au sein des collèges ainsi que notre inscription sur le territoire (présence sociale au service jeunesse, BIJ...) nous ont permis de maintenir un accompagnement de qualité.

Notons également une augmentation significative de 74 % du nombre d'accompagnement auprès de 18-21 ans comparativement à 2020. Le recentrage sur la tranche d'âges mineurs reste effectif - **le nombre de mineurs représente 71 % des accompagnements**. La représentativité des majeurs a fortement augmenté passant de 14 % en 2020 à 29 % en 2021.

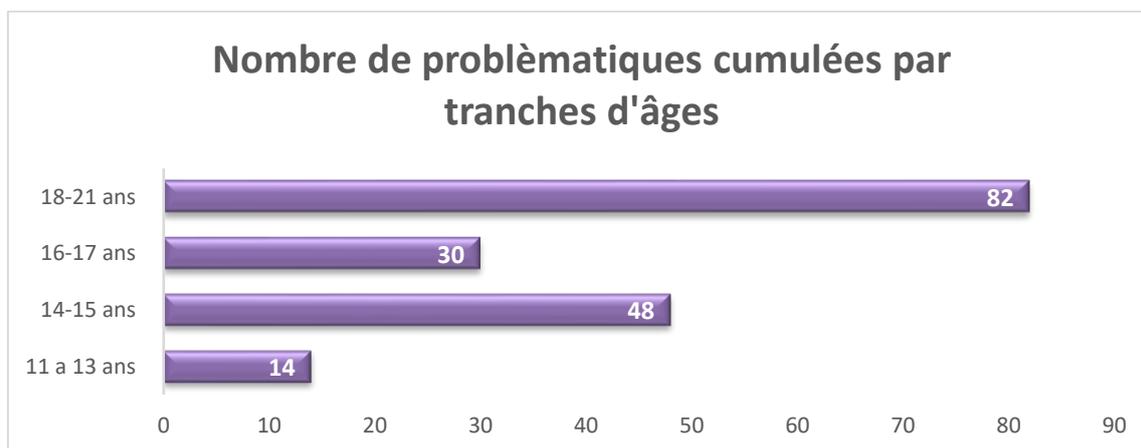




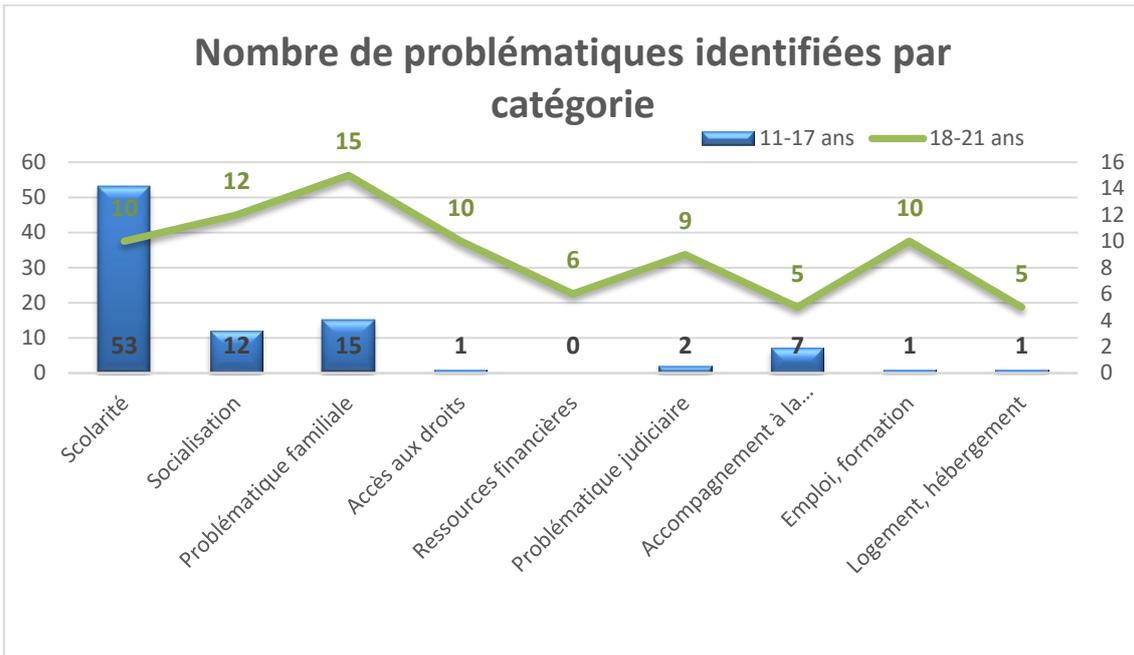
À l'identique des données du service, nous constatons que la part des jeunes Méens est majoritaire. Elle reste sensiblement semblable aux données de 2020 sur cette ville cible. Néanmoins plus nous descendons dans les âges, plus la parité s'équilibre.

Nature des problématiques identifiées par les équipes éducatives

Les classes d'âge les plus exposées, c'est à dire pour qui les équipes éducatives ont repéré le plus de problématiques « cumulées » sont les « 14-15 ans » et les « 18-21 ans ».



Concernant **les 80 jeunes accompagnés**, les éducateurs ont identifié **174 problématiques**. Sachant qu'un jeune peut cumuler plusieurs problématiques, le ratio par jeunes est de 2,18 problématiques par jeunes – pour les majeurs ce ratio s'élève à 3,57. L'accompagnement des jeunes majeurs nécessite donc l'installation d'un lien de confiance afin de pouvoir identifier avec lui ses freins à son insertion sociale et/ou professionnelle pour l'orienter auprès des partenaires les plus adaptés afin de l'inscrire dans un parcours d'insertion durable.

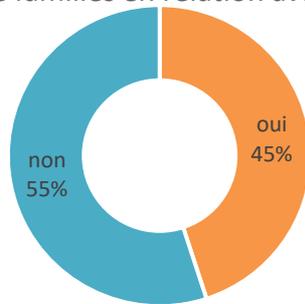


Scolarité, problématiques familiales et socialisation sont les problématiques prégnantes identifiées par les équipes sur ce territoire pour les jeunes mineurs.

Pour les majeurs, ce sont les problématiques familiales, la socialisation, l'accès au droit et l'emploi/formation qui sont les plus accentués.

Travail avec les familles : dans une recherche d'Implication des parents

Nombre de familles en relation avec le service



Le travail avec les familles sera un axe prioritaire pour ce territoire en 2022. Le rapprochement avec des associations d'habitants, notamment Mée dames, nous permettra d'entrée plus facilement en lien avec les familles. D'ailleurs, la présidente était présente à

notre 1^{er} café des parents et souhaite que nous puissions mener ce type d'action de sensibilisation sur des sujets qui concernent l'adolescence au sein de leur local pour leurs adhérents.

L'activité socio-éducative hors et dans les murs

Hors les murs

Le partenariat créé et entretenu avec le service jeunesse a permis aux éducateurs en implantation sur le territoire d'être mis en relation avec les jeunes Méens. Le BIJ et le service jeunesse étant regroupés dans le même local nous permet lors de nos présences sociales d'être également force de proposition dans le partenariat. Dès que l'occasion se présente, nous partageons des moments festifs avec ces services afin de faire de nouvelles rencontres, mais également pour que les jeunes accompagnés par l'APAM identifient les ressources de leur territoire.

Le chantier Anim'Mée (cf. doc 7) :

Lors des festivités estivales organisées par la ville du Mée-sur-Seine, nous avons pu tenir sur la 1^{re} période un stand de vente de boissons fraîches. Cela a permis à 2 jeunes méens et 2 jeunes méennes de devenir, sur le temps d'une semaine, des vendeurs ambulants. La contrepartie gagnée pendant ce chantier leur a permis de financer de la vêtue en vue de la rentrée scolaire. Par ailleurs, nous avons fait le choix de positionner des mineurs, car cela correspond à une demande qui a parfois du mal à trouver un écho favorable. En effet, de plus en plus de jeunes mineurs souhaitent trouver un petit job d'été, mais trop peu d'employeurs acceptent de les embaucher.

Au sein de l'éducation nationale

La ritualisation au sein des deux collèges, la participation au GPDS, ainsi que les rencontres régulières avec l'équipe pédagogique ont permis de renforcer le partenariat instauré avec ces 2 établissements ainsi qu'une implantation peut-être plus rapide pour la collègue arrivée en janvier. De plus, les relations entretenues avec le BIJ nous ont permis de mettre en place des actions de sensibilisations autour des risques de la chicha, de prévention sur le harcèlement ou encore sur les relations filles-garçons. Les 2 collèges ont donc acquis le réflexe de faire appel à l'équipe éducative quand ils souhaitent mener des actions de sensibilisation, mais également lorsqu'ils rencontrent une problématique particulière au sein d'une classe ou avec un élève.

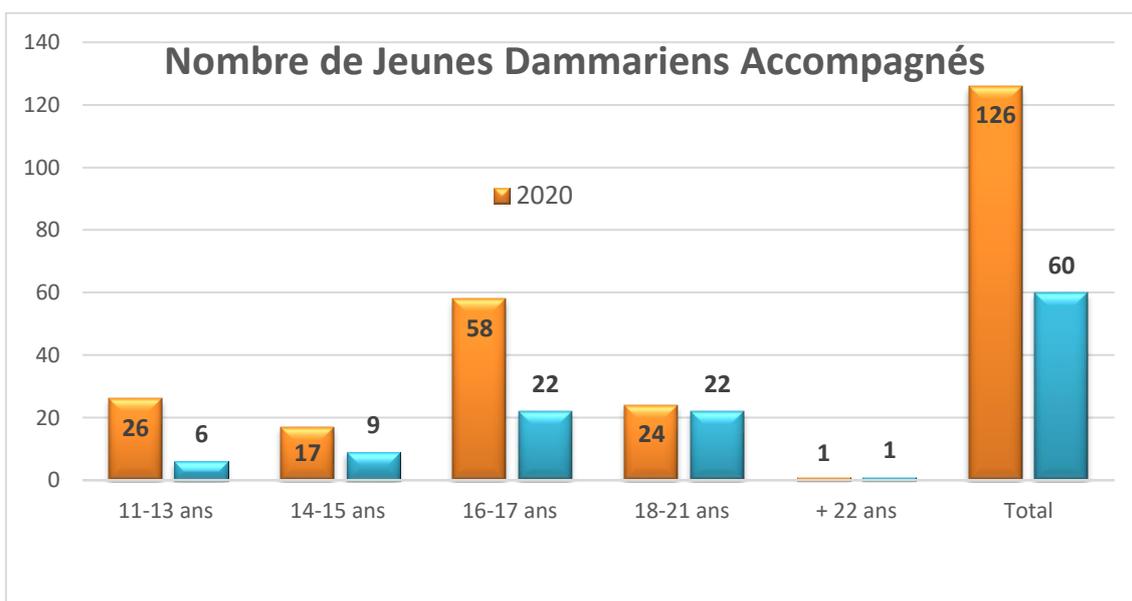
Concernant le lycée, après près d'une année d'interruption de notre intervention due au contexte sanitaire, la direction de l'établissement a renouvelé la convention. Elle souhaite de nouveau une intervention de l'équipe éducative, de plus, cet établissement se trouve confronté à la problématique des rixes et des conséquences sur l'orientation de jeunes notamment méens qui définissent leurs vœux en fonction de la géographie de leur établissement et non pas en fonction de leur projet.

Dammarie-les-Lys

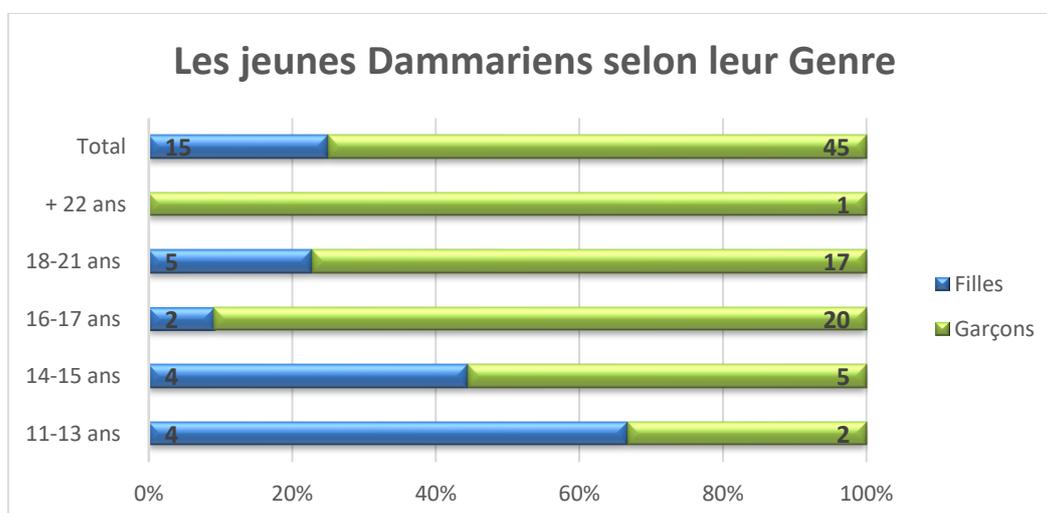
Typologie des jeunes dammariens accompagnés

Ce territoire n'a pas échappé au remous RH qui a parcouru l'association cette année et à la crise sanitaire. Cela a eu un impact direct sur l'accompagnement éducatif. Bien que la composition du nouveau binôme intervenant sur cette ville soit effective depuis avril 2021, cela n'a permis de n'avoir qu'1,5 ETP sur les 2 prévus.

L'activité principale s'exerce autour des 16/17 ans et les 18/21 ans, c'est-à-dire que ces deux tranches d'âges représentent 73 % de la file active d'accompagnements. Nous verrons un peu plus bas qu'elles regroupent le plus de problématiques.

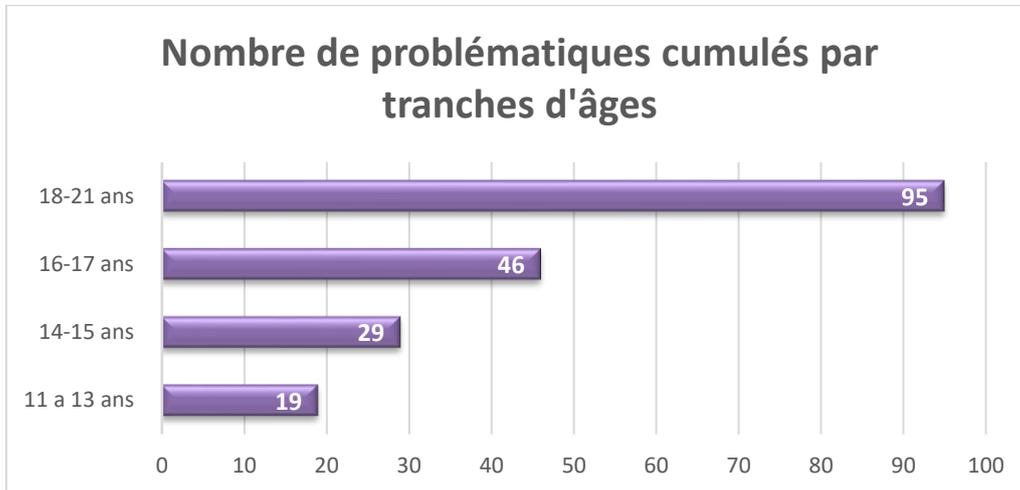


La part des jeunes hommes dammariens représente les $\frac{3}{4}$ des accompagnements éducatifs. Nous pouvons observer que la tendance s'équilibre plus nous descendons dans les tranches d'âges, elle s'inverse même sur les 11 – 13 ans.

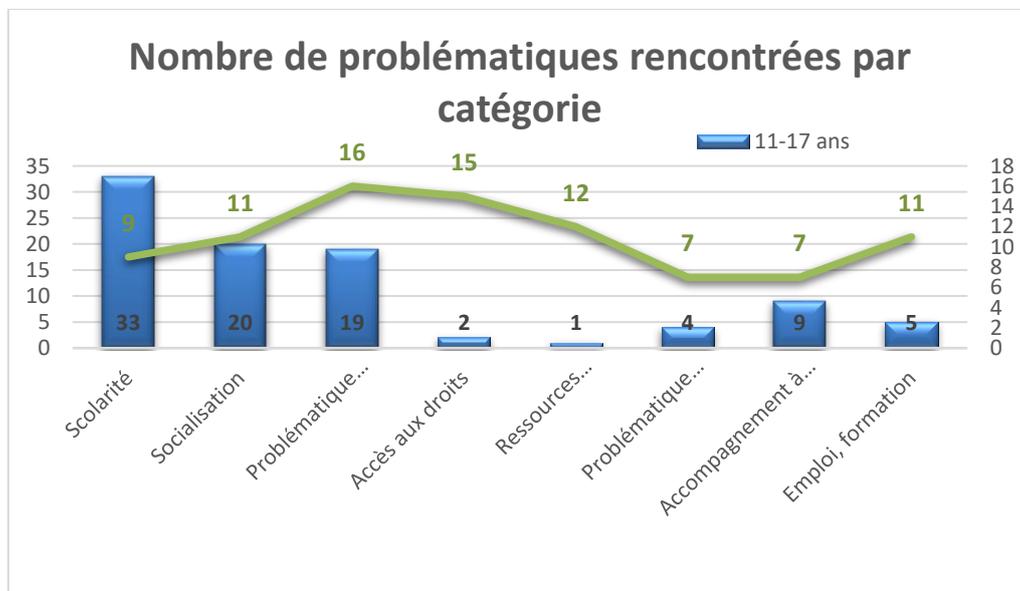


Nature des problématiques identifiées par les équipes éducatives

Les classes d'âge les plus exposées, c'est à dire pour qui les équipes éducatives ont repéré le plus de problématiques « cumulées » sont les « 18-21 ans » suivis des « 16 – 17 ans ».



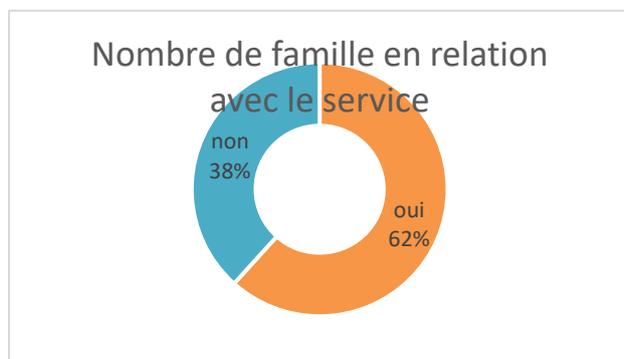
Sur l'ensemble des accompagnements, l'équipe a identifié 189 problématiques. Le ratio du nombre de problématiques par jeunes est 2,5 pour les mineurs et il passe à 4,1 pour les majeurs. Comme pour l'ensemble du service, nous pouvons donc constater que l'accompagnement des majeurs est complexifié par le cumul des problématiques.



En 2021, la scolarité, la socialisation et les problématiques familiales sont les problématiques prégnantes identifiées par les équipes sur ce territoire pour les mineurs. Concernant les majeurs, ce sont les problématiques familiales, l'accès aux droits et les problématiques financières qui sont les plus accentués.

Nous observons que la crise sanitaire touche de plein fouet les familles où les problématiques recensées font partie du top 3 toutes classes d'âges confondus, les différentes phases de confinement ont pu mettre à mal des familles déjà fragilisées dans la continuation de l'année passée.

Travail avec les familles : dans une recherche d'Implication des parents



L'équipe éducative est en relation avec 62 % de familles. Entretien au local, visite à domicile, entretien avec un tiers, il semble que les parents dammariens ont bien saisi les soutiens à la parentalité que les équipes proposent et n'hésitent pas à solliciter les éducateurs.

L'activité socio-éducative hors et dans les murs

Hors les murs

Le partenariat avec le bailleur 1001 Vie Habitat a permis, de nouveau, à mettre en place un chantier éducatif pour un groupe de 6 jeunes mineurs. Pendant les vacances de la Toussaint, ces jeunes dammariens se sont transformés en des ambassadeurs de sensibilisation au tri, après avoir été formés une journée aux portes à portes et sensibilisés eux-mêmes grâce à la visite du centre de tri Le SMITOM. La dernière journée, les jeunes ont organisé un clean up Day sur le quartier de la Plaine du Lys, la matinée a été consacrée au ramassage collectif sur le quartier et l'après-midi un goûter avec un quizz inventé par les jeunes. Nous avons eu un retour très positif de la formatrice ainsi que des habitants qui ont pu voir les jeunes sous un autre angle.

Au sein de l'éducation nationale

Nous avons une convention avec tous les établissements sur le territoire et des ritualisations sont instaurées au sein des 2 collèges. Elles se concrétisent sous la forme de présence sociale pendant les temps de récréations et de présence aux abords des établissements lors des sorties, elles permettent également à l'équipe éducative de faire des points réguliers avec les CPE, l'APS ou encore les infirmières scolaires.

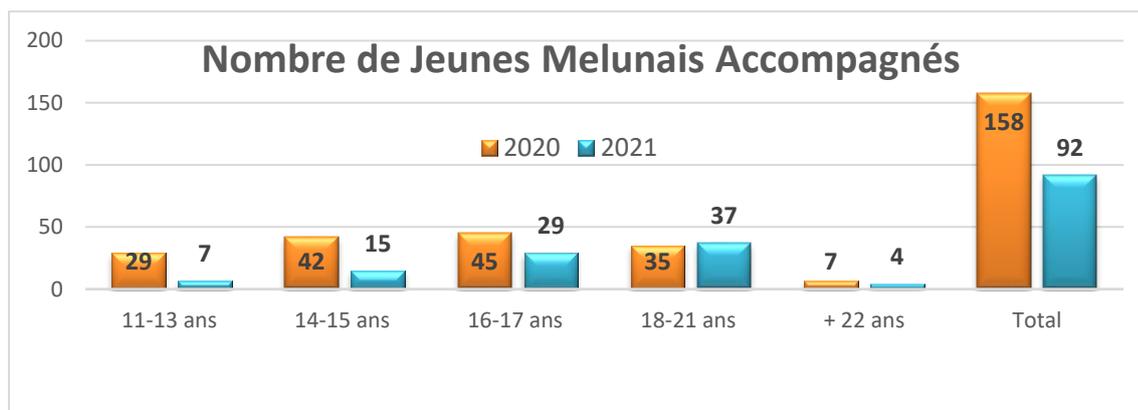
Au sein du collège Politzer (cf. doc 6), dans le cadre des COP 2020-2022, l'équipe éducative avec un groupe de 8 jeunes et avec l'aide d'un graffeur, ont réalisé la première partie d'une fresque qui en comporte 3. Ce groupe est composé par les CPE de cet établissement qui vise de jeunes décrocheurs. Malheureusement, toutes les sorties et les séjours rattachés à cette action n'ont pas pu se réaliser, les conditions aléatoires dues à la crise sanitaire n'ont pas été favorables à l'aboutissement entier de ce projet. Néanmoins, la 1^{ère} tranche de la fresque a été réalisée en juin, installée et inaugurée en octobre. Un nouveau groupe, composé de 10 élèves de 5^e, a été formé à la rentrée 2021 pour réaliser la 2^{de} tranche de la fresque.

L'Équipe Nord

Melun

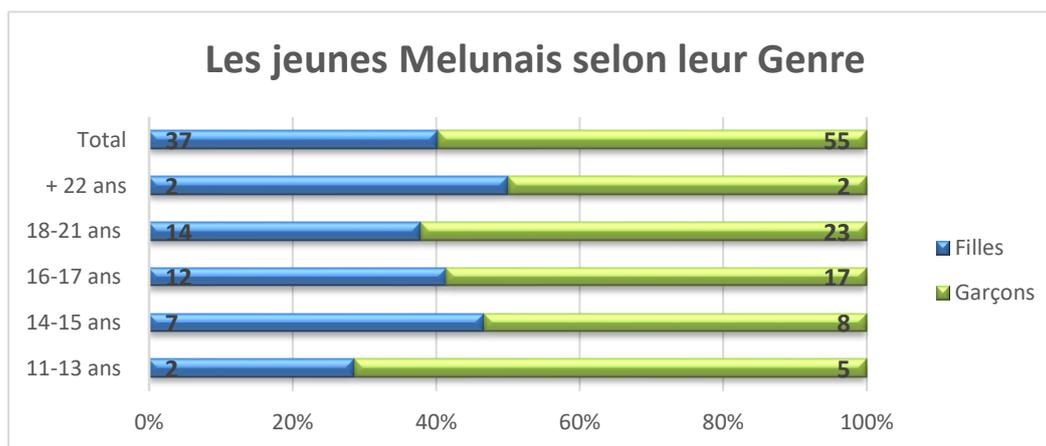
Typologie des jeunes melunais accompagnés

L'équipe éducative sur ce territoire doit être composée de 4,5ETP mais les mouvements de l'année 2021 n'ont permis de réaliser que 2.5ETP effectif. Cela a eu un impact naturel sur le nombre d'accompagnements et les interventions en établissements scolaires.



Comme sur l'ensemble du service, nous constatons une baisse des accompagnements de 42 %. Ce territoire a été l'un des plus fortement impactés par les changements RH intervenus au sein de l'association. En décembre 2021, la plus ancienne de l'équipe a moins d'un an d'ancienneté.

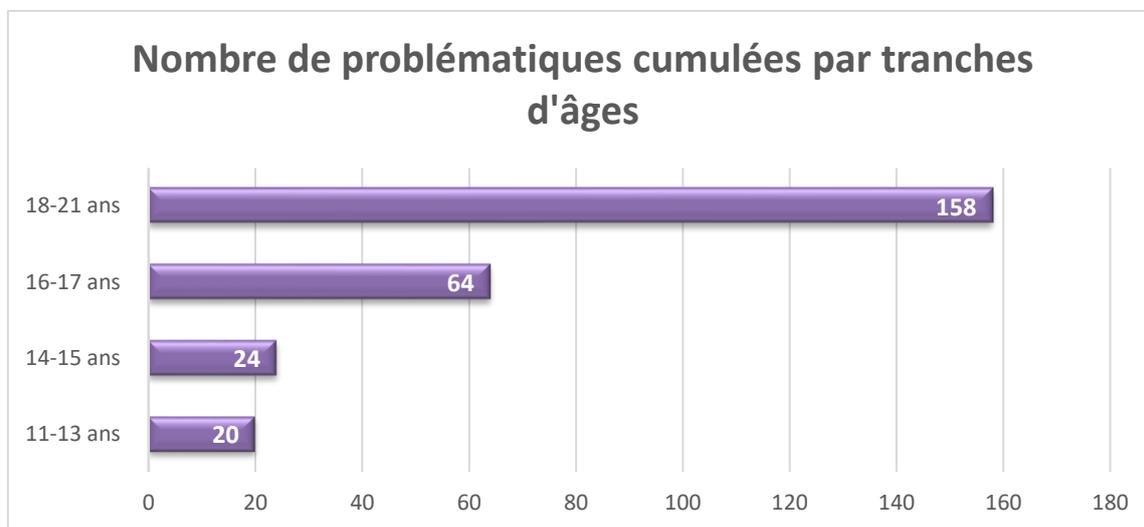
Cependant, nous pouvons noter une légère augmentation chez les 18-21 ans comparativement à 2020.



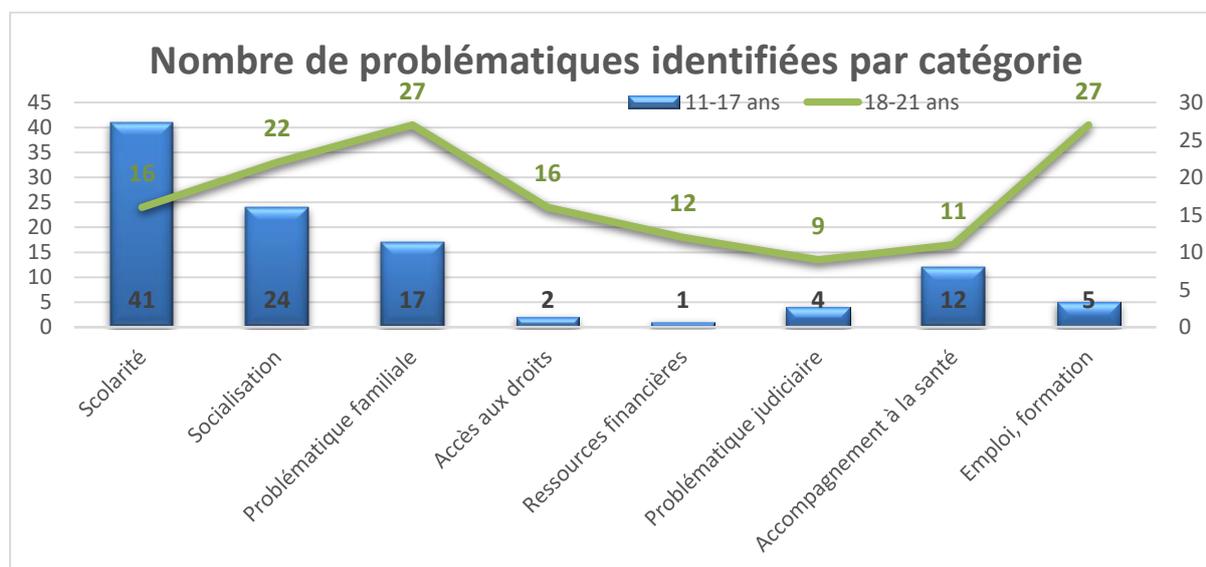
Bien que les filles restent minoritaires dans la file active des éducateurs, elles sont plus largement représentées sur cette commune (40 %) que dans l'ensemble de l'association (32 %).

Nature des problématiques identifiées par les équipes éducatives

Les classes d'âge les plus exposées, c'est à dire pour qui les équipes éducatives ont repéré le plus de problématiques « cumulées » sont les « 18-21 ans » suivis des « 16 – 17 ans ».



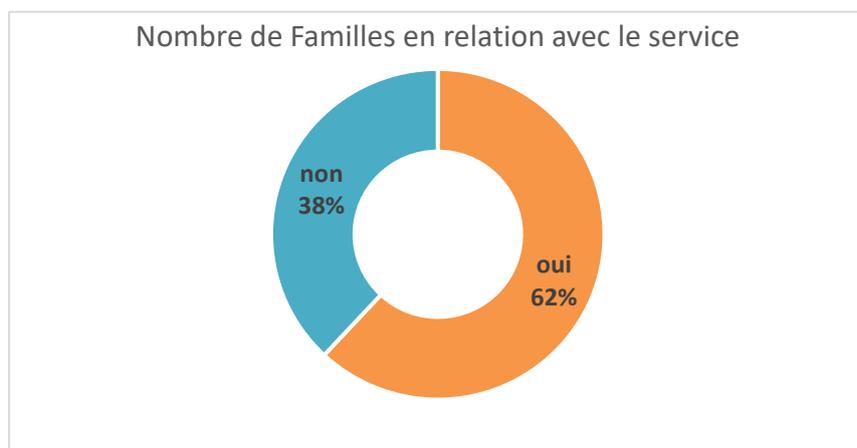
Concernant les **92 jeunes accompagnés**, les éducateurs ont identifié **266 problématiques**. Rappelons qu'un jeune peut cumuler plusieurs problématiques. Le ratio du nombre de jeunes par rapport au nombre de problématiques est de 2,1 chez les mineurs et il passe à 3,9 pour un jeune majeur. Au même titre que les deux précédents territoires, force est de constater que plus nous augmentons dans les tranches d'âges, plus les problématiques s'accroissent.



Scolarité, socialisation et problématiques familiales sont les problématiques prégnantes identifiées par les équipes sur ce territoire à l'identique du service pour les 11-17 ans.

Concernant les majeurs, l'emploi/la formation, les problématiques familiales et la socialisation sont les problématiques les plus accentuées. En effet, les jeunes font partie des 1^{ers} touchés par la crise sanitaire (perte d'emploi, difficultés à en trouver un nouveau, manque de mobilité...).

Travail avec les familles ; dans une recherche d'Implication des parents



L'équipe éducative est en relation avec 62 % de familles. Entretien au local, visite à domicile, entretien avec un tiers, il semble que les parents melunais ont bien saisi les soutiens à la parentalité que les équipes proposent et n'hésitent pas à solliciter les éducateurs.

L'activité socio-éducative hors et dans les murs

Hors les murs

Le Chantier éconettoyage de Schuman : impulsé par les éducateurs et organisé avec 6 jeunes issus du même quartier. Ce chantier éducatif a consisté à nettoyer le quartier de Schuman pendant les congés de fin d'année. Pour le réaliser dans les meilleures conditions, 3 jeunes accompagnés de leur éducatrice ont participé à une journée bénévole de ramassage de déchets en forêt de Fontainebleau organisé par la MDS. Durant le chantier, les jeunes ont également bénéficié d'une sensibilisation par l'intermédiaire d'une visite au SMITOM.

Lors de cette action, les jeunes ont rencontré l'adjoint de Mme la Préfète, pendant un temps de repas. Ils ont pu lui expliquer leurs projets, ce qui a donné envie à Mme la préfète de venir rencontrer ces jeunes dans leur quartier pendant l'action « ECONETTOYAGE ».

La visite de Mme la Préfète à l'égalité des chances ainsi que son adjoint a permis aux jeunes d'être valorisés dans leur travail, mais également d'être entendus concernant leur demande initiale de pouvoir rénover le city-stade de SCHUMAN. À la suite de cela, les jeunes et l'équipe ont été reçus à la préfecture afin d'échanger sur leur projet de rénovation.

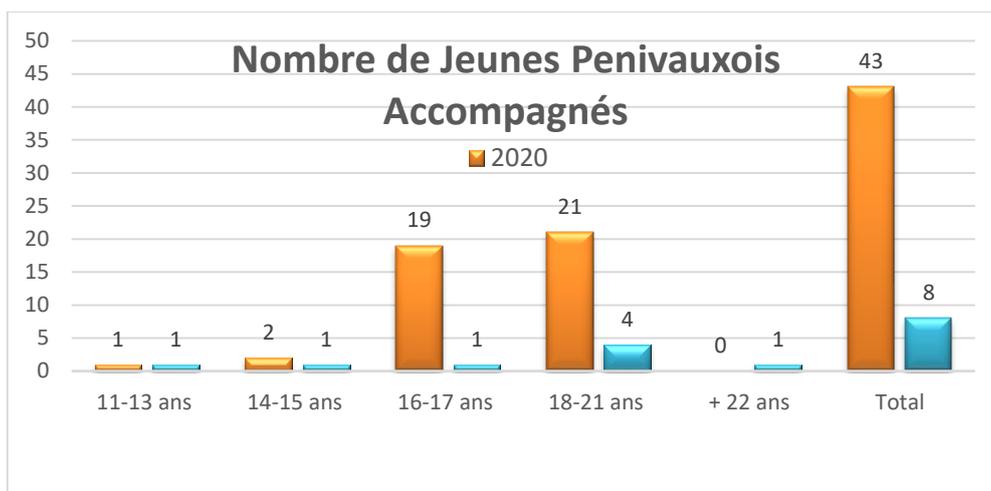


Au sein de l'éducation nationale

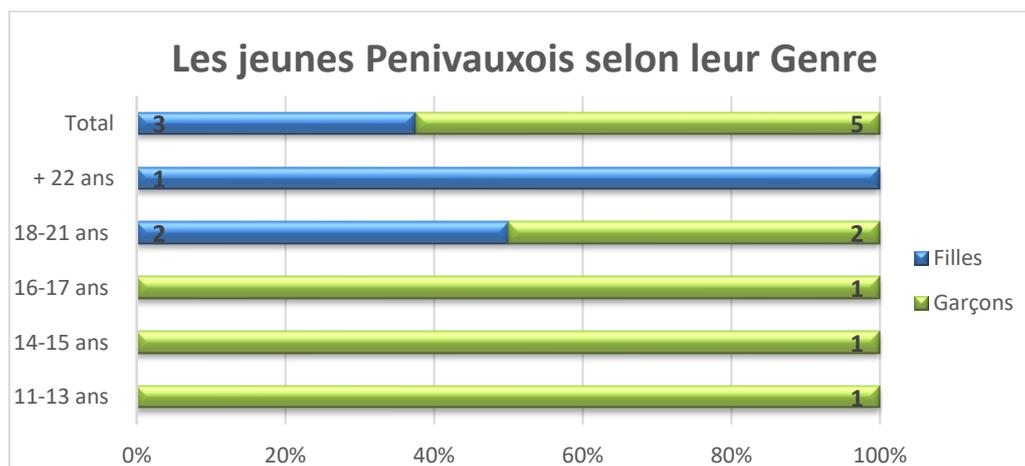
La ville de Melun est composée de 6 EPLE (4 collèges et 2 lycées). Avec l'arrivée des nouveaux éducateurs, nous avons pu réinvestir la quasi-totalité des établissements scolaires, où après un temps de mise à l'épreuve l'équipe éducative a réussi à recréer des liens partenariaux vivants notamment avec les collèges Chopin, Capucins et Brossolette. L'objectif de l'année 2022 sera de réinvestir le Lycée Léonard de Vinci avec qui les liens se sont un peu délités par manque de moyens et d'investir le collège et lycée du centre-ville : Jacques Amyot.

Typologie des jeunes pénivauxois accompagnés

Cette année, nous observons une forte baisse du nombre d'accompagnements. L'éducatrice référente de ce territoire a dû faire la jonction et l'initiation des collègues arrivés en cours d'année pour finalement partir vers un nouvel horizon professionnel en novembre. Néanmoins, les relations développées avec le collège La Marre aux Champs et maintenues par l'équipe Nord laissent à prévoir une année 2022 plus florissante en termes de projets et d'accompagnements.



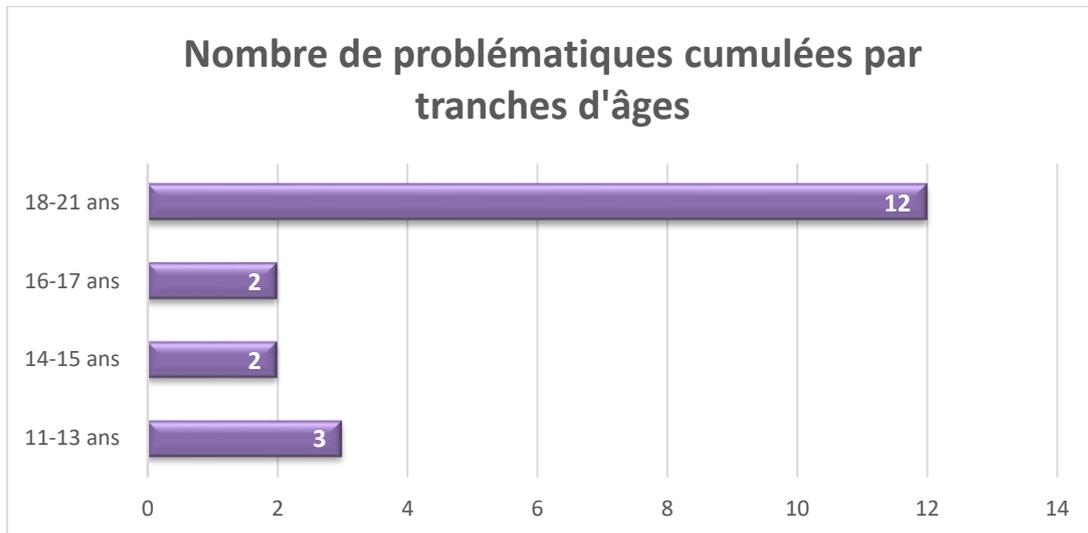
La tranche d'âges des 18-21 ans reste la plus en demande d'accompagnements.



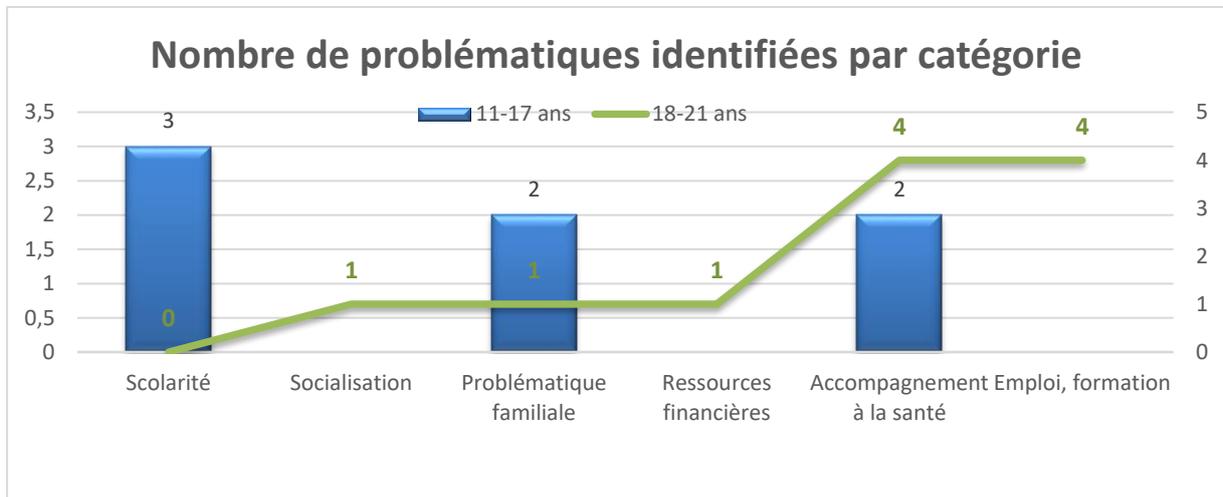
Comparativement aux données du service, nous pouvons constater que la répartition filles/garçons est sensiblement la même, mais à l'inverse du service, plus nous descendons dans les tranches d'âges, moins il y a de filles.

Nature des problématiques identifiées par les équipes éducatives

Concernant les jeunes accompagnés, les éducateurs ont identifié 19 problématiques. Rappelons qu'un jeune peut cumuler plusieurs problématiques.

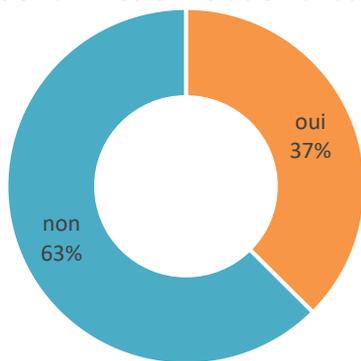


Les classes d'âge les plus exposées, c'est à dire pour qui les équipes éducatives ont repéré le plus de problématiques « cumulées » sont les « 18-21 ans ».



Emploi/formation, l'accompagnement à la santé et les problématiques familiales sont les problématiques prégnantes identifiées par les professionnels sur ce territoire pour les 18 – 21 ans. Pour les mineurs, ce sont la scolarité, les problématiques familiales et l'accompagnement à la santé qui sont les plus accentués.

Nombre de Familles en relation avec le service



Travail avec les familles : dans une recherche d'Implication des parents

L'un des objectifs 2022 est de renforcer le lien avec les familles, mais les chiffres s'expliquent, car la majorité des jeunes accompagnés sur cette commune sont majeurs.

L'activité socio-éducative hors et dans les murs

Hors les murs

Comme expliqué auparavant, la jonction opérée par l'éducatrice n'a pas permis de mettre en place des projets collectifs. Cela n'a pas empêché que les jeunes de ce territoire bénéficient de sorties collectives. Le binôme qui intervient sur l'Almont-Mézereaux continue à entretenir des liens avec le service jeunesse et les établissements scolaires en attendant l'arrivée prochaine d'un nouvel éducateur.

Au sein de l'éducation nationale

Deux EPLE sont implantés sur ce territoire, un collège et un lycée. Jusqu'à présent, la relation avec le collège était assez poussive. Depuis la fin d'année scolaire 2021 et la rentrée 2022, les relations ont pris une accélération. En effet, en plus des ritualisations, nous participons au GPDS, CESC-E. L'équipe a pu donc développer des actions de sensibilisation sur le thème du harcèlement par exemple et l'équipe pédagogique de l'établissement n'hésite plus à faire appel à nous quand elle rencontre des problèmes avec des groupes de classes ou des jeunes.

Concernant le lycée, le partenariat déjà bien engagé nous permet en plus des présentations aux classes de 2^{nde}, de mener des actions de prévention sur des thèmes comme les harcèlements auprès des délégués notamment. L'arrivée d'un nouvel éducateur référent permettra de renforcer le partenariat existant et la mise en place de nouveaux projets.

III- L'action éducative de l'APAM au regard des orientations départementales 2020-2022

Le cadre contractuel avec le département, dans la mise en œuvre de la mission de protection de l'enfance, s'exerce à travers les orientations du contrat d'objectifs pluriannuels (COP). Le COP 2020-2022 s'articule autour de 5 priorités :

Priorité 1 Prioriser l'action éducative de prévention spécialisée auprès des 11/17 ans

Sur la durée de notre COP, la majorité du public accompagné par les équipes répond à cette priorité (76 % des jeunes accompagnés sont âgés de 11 à 17 ans en 2020, 63 % en 2021). Les trois principales problématiques de cette tranche d'âge sont la scolarité, la socialisation, les problématiques familiales.

Pour répondre à cette priorité, nous avons resserré nos liens avec les autres acteurs de la protection de l'enfance (ASE, SAE, PJJ, , , , ,). Tout en formant nos professionnels aux problématiques saillantes (l'utilisation des réseaux, au repérage du phénomène prostitutionnel, la prévention du harcèlement (sous toutes ses formes) ...).

Nous avons développé les collaborations avec les établissements scolaires en proposant des actions collectives ciblées (harcèlement, réseaux sociaux, phénomène prostitutionnel, phénomène de bande ...) mais également nos actions collectives « hors les murs » en travaillant à partir des dynamiques de groupe (sorties éducatives, chantiers éducatifs et bientôt séjour...)

Pour illustrer cette 1^{ère} priorité de notre COP, voici notre « Fresque murale au collège Politzer à Dammarie-les-Lys » (doc 6). Ce collège, situé en réseau d'éducation prioritaire, accueille 627 élèves, est confronté aux difficultés des élèves dans leurs apprentissages, à un absentéisme important et à un climat scolaire fluctuant. L'enjeu de cette action collective est de remédier au processus de décrochage à l'œuvre chez les élèves repérés, en restaurant leur estime de soi. Par cette œuvre collective, nous cherchons à les réconcilier avec l'école, à leur redonner confiance afin qu'ils donnent du sens à leurs apprentissages et qu'ils deviennent « acteurs ».

Les deux CPE de l'établissement ont une place prépondérante dans cette action. L'équipe éducative a su créer avec elles une « alliance éducative » qui va au-delà de leur place de partenaires, indispensables dans le repérage des élèves en difficulté, décrocheurs ou susceptibles de l'être. Leur implication dans ce projet dépasse la fiche de poste dévolu à leur fonction. Nous les en remercions pour cela. Ainsi, elles sont présentes lors des sorties éducatives que nous proposons autour du Streets art (les mercredis/samedis ou lors des vacances scolaires). Elles seront présentes lors du séjour « Street art » prévu en 2022.

Priorité 2 Orienter les jeunes de 18 à 21 ans vers les dispositifs de droit commun

En 2020 et 2021, plus de 25 % des jeunes accompagnés par les équipes éducatives étaient âgés de 18 à 21 ans. Nos chiffres en 2020 et 2021 montrent que cette classe d'âge cumule les vulnérabilités (résidentielles, matérielles et relationnelles), et la crise sanitaire à accentuer ces difficultés.

Au vu de leurs fragilités, il est important de comprendre que pour nous « l'orientation des jeunes de 18 à 21 ans vers les dispositifs de droit commun » ne se réduit pas à être « seulement un relais » vers les dispositifs de droit commun. Il nécessite un accompagnement global du jeune qui demande du soutien, des actes éducatifs (et donc du temps. Cf doc 19, 20).

Pour répondre à cette priorité, nous avons multiplié les initiatives (développement des liens avec les partenaires de l'insertion (ODE, Travail entraide, EDI, E2C...) et fait le choix de développer les chantiers éducatifs.

Un autre exemple, nous avons cherché, en collaboration avec la ML et Fidamuris, à atteindre le public NEET (acronyme qui désigne les jeunes qui ne sont pas en emploi, en étude ou en formation). Pour ce faire, nous avons collégialement répondu à l'appel à projets de l'état, et nous faisons partie du consortium qui regroupe 7 partenaires.

Cet appel vise à financer des actions de repérage et de mobilisation de jeunes non connus et/ou non accompagnés par les institutions (établissements scolaires, SPE) en proposant une approche et un parcours innovants. Nous avons fait le choix de participer au processus de repérage de ces jeunes en investissant les lieux qu'ils fréquentent (clubs sportifs, services jeunesse, associations de quartier...), à l'appui d'un point d'accueil itinérant. Ce bus se veut être un lieu convivial d'échange, d'écoute et de partage où les jeunes rencontrent les référents de la ML, les animateurs jeunesse et nos professionnels. En fonction des territoires, de notre réalité de terrain, cette action a eu plus ou moins d'impact (doc 1, 2, 3, 4). Et, sans nul doute, elle participe à l'augmentation significative de nos accompagnements auprès des 18-21 ans, elle n'aura pas permis de répondre à une des particularités de cet appel à projets. À savoir mobiliser les jeunes NEET sur un projet collectif à mettre en place dans leur quartier de résidence.

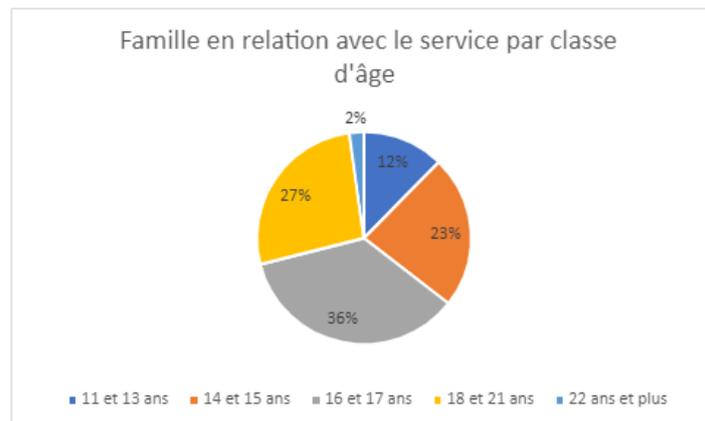
Priorité 3 Associer les parents des mineurs aux projets éducatifs concernant leur(s) enfant(s).

Au regard de nos modalités d'intervention, de la tranche d'âge de notre public (11-21 ans) et en particulier de celui de notre « public cible » (les 11-17 ans), le travail avec et auprès des familles est une nécessité.

Si l'autorisation des parents (pour les démarches individuelles ou les actions collectives) est un préalable à l'accompagnement éducatif des professionnels, elle suppose pour nous, et ce quelle que soit la classe d'âge, de rechercher leur « implication ». Ce travail de « confiance réciproque » avec la famille prend la forme d'entretien (téléphonique ou physique) où l'éducateur, dans l'écoute active et bienveillante, va rassurer les parents sur leur compétence parentale ou développer des temps favorisant la consolidation de leur capacité éducative (dans l'éducation, la formation puis l'insertion sociale et professionnelle de leurs enfants).

Néanmoins, il arrive aussi que des familles « n'adhèrent » tout simplement pas à l'accompagnement et aux propositions de rencontres, du fait de leur situation familiale (famille monoparentale, travail à des heures morcelées) ou de leur choix.

Sur la durée de notre COP, les équipes éducatives ont contacté et/ou rencontré 422 familles dans le cadre de la relation éducative instaurée avec leur enfant (284 en 2020, **138 en 2021**). 66 % des parents des jeunes de nos cohortes sont en relation avec le service (74 % pour les 11-17 ans). Force est de constater qu'en 2021, une **proportion significative de parents de jeunes majeurs, en lien avec le service**.



Nous constatons également que de plus en plus de familles sollicitent directement les équipes éducatives pour évoquer les difficultés qu'elles rencontrent avec leurs progénitures (cf. origine de la rencontre).

Par ailleurs, l'évaluation des équipes met en exergue une augmentation des accompagnements individuels au regard des critères liés « aux problématiques familiales » (à savoir ; relations parents/enfants de plus en plus conflictuelles, augmentation des situations de « carences affectives » et recrudescence des violences intrafamiliales). La participation aux commissions parentalités des centres sociaux, la prise de contact avec les associations de parents, la participation à des cafés des parents sont autant de formes d'intervention permettant de développer ce travail en direction des familles.

Pour illustrer cette priorité de notre COP, nous avons l'ambition d'organiser des « conseil-parent ». Ces espaces d'échanges et de rencontres visent à construire des passerelles avec (et entre) les familles de nos cohortes et de nos territoires. Malgré quelques difficultés à mobiliser puis à fidéliser les parents, nous avons pu réaliser un conseil parent en 2021 où nous avons présenté aux familles présentes notre capsule « halte au harcèlement ».

Priorité 4 : Participer à la prévention des risques de radicalité

La radicalité se définit comme étant « l'état de ce qui est radical, de ce qui est extrême ». Nous prenons appui sur la définition du Petit Robert pour ne pas arrêter notre interprétation d'une radicalité uniquement par le prisme religieux ou communautaire. Cette définition ouvre le champ des possibles quant à une participation active de nos associations concernant la prévention des risques de radicalité.

En effet, nous constatons une certaine forme de radicalité dans le mode de vie des jeunes que nous rencontrons, notamment dans leurs rapports à l'autorité (les forces de l'ordre, les enseignants, les parents...). Ainsi, dans nos quartiers d'intervention les escarmouches avec la police sont fréquentes, les exclusions des établissements scolaires par conseil de discipline sont prégnantes, le trafic de produits stupéfiants devient une norme, les phénomènes de bandes et règlements de comptes se multiplient (meurtres, bagarres...).

Cette radicalité se vérifie également dans les modalités de communication de notre jeunesse (utilisation des réseaux sociaux...). Cela va du repli sur soi (geek) à la surexposition (notamment les jeunes filles), en passant par des situations de harcèlement ou de phénomène de violence diffusée sur les réseaux.

Sur la durée de notre COP, nous constatons dans nos accompagnements une augmentation significative des problématiques liées à la « santé », l'analyse des équipes met en lumière des difficultés liées à la sexualité et aux conduites à risque (conduite sans permis, toxicomanie, violence en réunion,,,,), ainsi que ceux en rapport à une problématique justice.

Afin d'éviter toute forme de repli individuel ou collectif, nous pensons qu'il est important d'accompagner ces jeunes dans leurs ouvertures au monde en s'appuyant sur la culture (cinéma, musée...), le sport et les actions collectives (sorties, chantier, séjours...). Pour illustrer cette priorité de notre COP, nous avons développé les actions de prévention traitant des questions du « vivre ensemble » en collège/lycée, mais surtout « hors les murs » (cf. doc 12, 13, 14, 15). Pour les actions de groupe que nous organisons hors temps scolaire (chantier éducatif, sortie, ...), nous mixons les jeunes de nos différents territoires.

Nous participons à ce que ces jeunes des différents territoires puissent se rencontrer, échanger sur leurs parcours, afin qu'ils se rendent compte que souvent, seul le lieu d'habitation les différencie.

Priorité 5 Développer un partenariat étroit avec les instances et ressources du territoire afin d'optimiser la qualité de l'accompagnement éducatif

L'action des éducateurs de Prévention Spécialisée dans un territoire trouve son efficacité totale dans un partenariat opérationnel et efficient. Il s'agit pour nous de prendre position en tant qu'intermédiaire, d'interface et de médiateur entre le public qui nous sollicite et les institutions. Cette posture est renforcée par la confiance que les jeunes nous accordent. Cette confiance acquise donne du poids à l'éducateur pour convaincre l'individu d'intégrer les règles, les « protocoles » et les « usages » des institutions avec qui ils entrent en relation. Ainsi afin que notre public puisse résoudre les problèmes concrets auxquels il est confronté, « L'immersion » des équipes et leurs « connaissances » des dispositifs sont fondamentales.

Les orientations départementales influent sur notre travail en direction des établissements scolaires et nos chiffres montrent une primauté des rencontres via l'éducation nationale (cf. origine de la rencontre).

Depuis 2010, une convention de Partenariat est signée avec l'ensemble des établissements (collèges et lycées) où nous intervenons. Ainsi en plus d'une présence hebdomadaire « hors les murs », le service organise avec l'ensemble des établissements concernés les présentations de nos missions au premier trimestre (aux 6e et aux secondes). Puis nous mettons en place, de janvier à juin des actions opérationnelles répondant aux besoins identifiés (harcèlement, relation fille/garçon, rivalité interterritoire, phénomène de groupe...) (cf. Doc 5, 8, 9, 10, 11).

Sur la durée de notre COP, une problématique ressort très régulièrement le « harcèlement ». Afin d'y apporter un élément de réponse tout en illustrant cette 5e priorité départementale, nous avons créé un support vidéo utilisable par l'ensemble de l'équipe éducative de l'APAM et traitant de ce sujet. Monsieur ALBOUY (Animateur culturel indépendant) et monsieur HUNDERTMARKT (Animateur de théâtre indépendant) ont accompagné 5 jeunes de nos territoires dans ce projet, Transdev nous a mis à disposition un bus. Ce sont les jeunes qui ont écrit, joué et validé les différentes étapes de cette démarche collective. Bravo et merci à Vaena, Jean-béni, Kamelya, Nelson, Gurkan.

Pour traiter de la question aussi sensible que le harcèlement, il nous a semblé nécessaire d'agir avec des jeunes sur cette thématique. Ceci afin de sensibiliser leurs pairs, qu'ils soient auteurs ou victimes, dans une perspective de changement et de prise en compte de cette souffrance.

Depuis septembre 2021, nous utilisons « notre » capsule comme support à l'échange, lors des interventions en collège/lycée.

Néanmoins, face à la multiplication des besoins et des demandes des établissements scolaires, nous devons être prudents à ne pas devenir des prestataires, et ce d'autant plus que nous sommes au carrefour de politique publique.

L'APAM intervient également auprès de la MDS (maison départementale des solidarités), sur les instances de FAJ et CAEO (signature protocole).

Nous participons et sommes signataires du CISPD de la CAMVS (Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine).

Nous sommes membres permanents à la commission d'attribution de la Passerelle de Vaux-le-Pénil (résidence sociale) et nous sommes un partenaire du SIAO (hébergement, social) porté par l'association la rose des vents.

Nous effectuons des permanences dans les différents services jeunesse et MJC de nos villes cibles.

Nous sommes partie prenante des groupes de travail mis en place par la CAMVS, dans le cadre de la politique de la ville (contrat de ville).

Nous participons aux commissions de repérage du PRIJ et de la PSAD

Nous intervenons dans les commissions de la Mission Locale (Garantie jeune, Dynamis'act).

Nous travaillons avec les bailleurs sociaux du territoire dans le cadre des chantiers éducatifs (EEFIDIS, 1001 vies habitat, OPH...).

Renforcement des liens et la collaboration avec les acteurs de la cité de l'emploi et de la cité éducative.

Renforcement des liens et de la collaboration entre l'APAM et les autres acteurs de la protection de l'enfance (ASE, SAE, PJJ...)

Cette liste non exhaustive montre la place de l'APAM dans le paysage institutionnel. Pour ce faire, nous avons associé nos principaux partenaires (MDS, EN, ML, PJJ, services mandatés,) à la démarche d'évaluation interne de l'APAM que nous avons initiée en 2021.

IV- L'Apam et la démarche qualité

La première évaluation interne de l'APAM a été réalisée en 2013. Elle devait être retravaillée en 2019, mais depuis 2017, l'instabilité récurrente des équipes a amené la direction de l'époque à différer sa réalisation.

La nouvelle équipe de direction, dont je suis le porte-parole, a choisi de faire de cette obligation légale une priorité. Une priorité institutionnelle qui ne se résume pas une démarche pour obtenir un nouvel agrément ou une nouvelle conformité. Nous souhaitons qu'elle soit porteuse d'une démarche éthique où l'utilisateur est sujet et non objet.

Pour ce faire, nous avons constitué un comité de pilotage et un groupe de travail réunissant nos partenaires (services jeunesse, CAMVS, mission locale, Éducation Nationale, MDS, PRE, CIO.....), la gouvernance associative, des membres de l'équipe et un jeune majeur bénéficiant de l'action de Prévention Spécialisée.

Ainsi, nous avons transformé cette contrainte (mise en conformité réglementaire) en une opportunité pour revisiter nos pratiques et pour dire ce que nous faisons, pourquoi et comment.

Notre évaluation a commencé en octobre 2021 et s'achèvera en septembre 2022. Elle mettra en valeur les 3 enjeux de la réforme de l'évaluation. À savoir :

- Permettre à la personne d'être actrice de son parcours,
- Renforcer la dynamique qualité au sein de notre association,
- Promouvoir une démarche porteuse de sens pour nos professionnels.

Nous nous appuyons sur l'expertise d'un consultant qui, sous le contrôle conjoint de la gouvernance associative et du comité de pilotage, nous accompagne dans ce processus. Nous envisageons la mise en œuvre de cette démarche qualité comme le travail préalable à l'actualisation de notre projet de service.

CONCLUSION

L'adaptation aux évolutions de l'environnement, aux besoins et aux droits des usagers place le changement au cœur de la vie de tous secteurs, de toute organisation, de toute association. Ainsi, à la lecture de ce rapport d'activité 2021, vous l'aurez compris, le vent du changement souffle sur l'APAM. Face à ce dernier, nous avons normalement le choix entre deux options ; le subir (avec le cortège de résistance, de discours nostalgique, de comportements de repli), ou tenter de le maîtriser, au moins en partie pour en être l'acteur.

Le changement à l'œuvre à l'APAM n'est pas synonyme de révolution, il s'effectue dans le respect d'une riche histoire associative, sans heurter ni précipiter la nécessaire évolution des mentalités et des pratiques. D'où l'importance de la formation. Cette dernière est un gage d'ouverture, d'adaptation et d'interrogation. Qu'elle soit interne ou externe, la formation permet de relancer une réflexion qui pour un grand nombre de travailleurs sociaux s'est souvent arrêtée à la fin de la formation initiale.

Ainsi, nous œuvrons (la gouvernance, l'équipe de direction, les équipes éducatives) à ce que ce changement soit bénéfique pour tous, et en priorité aux jeunes accompagnés (ainsi qu'à leurs familles). La qualité de l'accompagnement éducatif auprès des 11-21 ans ne passe-t-elle pas par une mobilisation des équipes, un management ouvert, participatif, mais aussi exigeant et rigoureux ?

Au regard des problématiques que le public rencontre, j'avancerai trois notions fondamentales dans lesquelles s'inscrivent nos pratiques ; rigueur, transparence et responsabilité. De ce fait, maillon essentiel des missions de la protection de l'enfance, l'APAM est dans son ensemble mobilisée pour relever les différents défis qui s'offrent à elle, à savoir :

- Stabiliser les effectifs
- Actualiser les outils et procédures internes
- Poursuivre la mise en œuvre du COP (participer à la préparation du suivant)
- Poursuivre la mise en conformité réglementaire

Cette liste de défi n'est pas exhaustive et ne pourra être relevée que grâce à l'investissement sans faille des éducateurs au quotidien auprès du public pour lequel nous sommes missionnés.



ANNEXES

Doc 1 - Travail de rue et présences sociales au Mée sur seine	41
Doc 2 - Travail de rue et présences sociales sur le QPV de Montaigu	43
Doc 3 - Travail de rue et présences sociales à Dammarie les lys.....	45
Doc 4 - Travail de rue et présences sociales sur les QPV Almont/ Mézereaux (période de septembre à décembre 2021).....	48
Doc 5 - Action Co PROX AVENTURE	51
Doc 6 - Bilan Fresque Politzer première partie 2021	52
Doc 7 - Chantier éducatif “Anim Mée”	54
Doc 8 - L’intervention éducative de l’APAM au Collège CHOPIN (année scolaire 2020-2021)	58
Doc 9 - L’intervention éducative de l’APAM au lycée Simone Signoret (année scolaire 2020-2021).....	59
Doc 10 - présentation de l’APAM aux Collégiens (Pierre Brossolette, Jean de la Fontaine, Elsa Triolet).....	60
Doc 11 - Intervention éducative sur le harcèlement au collège Elsa Triolet.....	62
Doc 12 - L'action éducative de l’APAM au Mée sur seine	63
Doc 13 - L'action éducative de l’APAM a Dammarie les lys	64
Doc 14 - L'action éducative de l’APAM a Melun.....	65
Doc 15 - L'action éducative de l’APAM a Vaux le pénil.....	67
Doc 16 - Étude de situation 1	68
Doc 17 - Étude de situation 2	76
Doc 18 - Étude de situation 3	78
Doc 19 - Étude de situation 4	81
Doc 20 - Étude de situation 5	84

Je suis arrivée à l'APAM début janvier 2021. L'immersion sur mon territoire s'est faite progressivement.

Le travail de rue a été pour moi un travail d'endurance. Il fallait se faire identifier et repérer par les jeunes qui, à l'époque, ne nous portaient ne serait-ce qu'un regard. Par exemple, lorsque nous nous présentions, ils nous écoutaient sans réelle attention et une méfiance passive se faisait sentir malgré nos échanges ponctuels.

Puis vers mars/avril 2021, au fur et à mesure de nos passages récurrents et l'assimilation de nos missions, certains jeunes venaient petit à petit nous interpeller avec des demandes minimales (recherche de stages...). En répondant à ces demandes, et en accompagnant ces jeunes sur certaines actions collectives, une confiance s'installe.

L'attrait de ces jeunes pour notre service est dû selon moi à notre étroite collaboration avec le service jeunesse et à nos propositions de chantiers éducatifs.

En effet, dans le cadre de notre travail de rue/présence sociale, le service jeunesse du Mée-sur-Seine est un des principaux partenaires avec qui nous collaborons. Nous y sommes tous les mercredis de 16 h à 18 h. En plus de ces permanences, où nous échangeons avec les jeunes, nous intervenons en partenariat sur des actions (sortie, barbecue, repas partagés, jeux...). Cela a permis à certains jeunes qui nous avaient « repéré » de nous solliciter.

Ce fut pour moi une sécurité supplémentaire d'être « Connus et reconnus » dans l'ensemble des quartiers. De ce fait, nous pouvions aller dans tous les recoins de la ville sans « regarder derrière nous ». Cette (re) connaissance mutuelle avec les jeunes du quartier et les partenaires de proximité est aussi due à certains accompagnements éducatifs. Ces derniers, qu'ils aient abouti ou pas, m'ont permis de passer de temps avec les jeunes, de les écouter, de les « bousculer » parfois. Ils m'ont légitimé auprès d'eux, ce qui m'a permis de créer un véritable lien de confiance.

Je pense qu'à ce jour nous sommes bien mieux identifiés par les jeunes, les partenaires, mais aussi par certains commerçants du quartier. Des partenaires plus inhabituels nous interpellent. Je pense notamment aux entraîneurs de foot qui n'hésitent pas à me solliciter pour évoquer les situations de certains jeunes.

Dans le cadre de mon travail de rue/présence social, je collabore beaucoup avec les collègues Jean de la fontaine et Elsa Triolet du Mée-sur-Seine. Nous avons planifié des interventions ponctuelles au sein de ces établissements (le lundi à Jean de la Fontaine et le jeudi à Elsa Triolet).

Afin d'être identifiée et identifiable, je partage le repas du midi avec ces jeunes et/ou je passe un temps en cours de récréation. Cela me permet de créer un lien et de travailler sur le long terme. Et ce dans la mesure où ces jeunes me voient dans et en dehors de leur établissement scolaire.

Au fur et à mesure du temps et à force d'échange avec les jeunes, ils ont compris le but de mes présences et en quoi je pourrais leur être utile.

En étant présente, en fin de journée, à la sortie de cours, je suis accessible pour tous, certains me saluent tout simplement, d'autres échangent de façon informelle, où me soumettent leurs soucis.

Grâce au travail de rue, j'ai pu découvrir cette jeunesse du Mée et développer du partenariat. J'ai aussi dû faire face à « l'envers du décor ». Je pense aux rivalités interterritoire, qui avec cette nouvelle génération prennent des ampleurs désastreuses, aussi bien pour les familles que pour la communauté.

Étant toujours dans une démarche d'implantation sur ce territoire, il est très difficile pour moi d'aborder directement ce sujet avec certains jeunes ou même certains partenaires. Je le comprends... ça viendra avec le temps !

Nous pensons en équipe que ces violences interquartiers qui de plus en plus souvent finissent en drame sont une forme de radicalité. Pour lutter contre ce fléau, dans le cadre de notre COP 2020-2022, nous avons décidé de mettre en place des chantiers éducatifs qui réunissent autour d'une même tâche et auprès de nous, des jeunes de nos différents territoires (Melun, DLL, le Mée, VLP).

Mais ne faudrait-il pas envisager un projet plus grand qui intégrerait beaucoup plus de partenaires et de jeunes du 77 ?

Quoiqu'il en soit, j'espère une réelle tranquillité sur le territoire et à ma façon et aux regards de mes missions j'y travaille.

Pour conclure, je pense que « le travail de rue » prend tout son sens en Prévention Spécialisée. Je crois même que, dans ce métier si particulier, c'est le fer de lance de notre travail. Cela nous permet d'être vraiment proches du jeune, de son groupe d'appartenance, de son territoire ainsi que des habitants et de ce qui se passe dans la ville.

Mes perspectives pour le cycle 2022 ; en plus de poursuivre les collaborations avec les établissements scolaires et le service jeunesse, ou d'arpenter l'espace public, je souhaite me rapprocher des familles pour être au plus près d'elles et de leurs préoccupations. Afin de poursuivre mon implantation, je compte développer mon partenariat avec le centre social. En effet, comme je connais de plus en plus de mineurs, je suis en lien avec les familles qui me font confiance. M'appuyer sur les compétences du centre social sera un plus dans l'accompagnement de ces familles.

Laetitia OUMALO

Pour l'équipe éducative

J'interviens depuis mon arrivée à l'APAM, en janvier 2021, sur le secteur Montaigu/Schuman et plus précisément le Plateau NORD (Montaigu, Château Briand, Beauregard, Gaston et Schuman). Ce sont des Quartiers prioritaires de la Ville de Melun.

Lors de mon travail de rue, j'ai commencé par des temps d'observations du territoire, c'est à dire aller voir les quartiers, les endroits où pouvaient se trouver les jeunes de 11 à 21 ans, les différents partenaires et dispositifs dédiés aux jeunes de ses quartiers, identifier les zones de deals ...

Cela m'a permis de mettre en place des stratégies (rechercher le trajet adapté afin de rencontrer le plus de jeunes possible, repérer les heures où il était pertinent d'être sur le territoire. J'ai donc décidé de faire mon tour de rue du collège CAPUCINS à Château Briand les mardis soir à la suite de ma ritualisation au collège, et d'être présente sur le quartier les mercredis en m'appuyant sur les structures jeunesse.

Le plateau Nord commence par Montaigu et dispose de plusieurs installations sportives destinées aux jeunes. C'est un quartier très animé, investi par les jeunes et les familles. Il s'y trouve un lycée, un collège, deux écoles primaires, deux maternelles, un centre social (très investi par les familles avant le COVID) un foyer jeune travailleur ainsi qu'un service jeunesse. Ce dernier est un endroit indispensable pour nous, nous pouvons échanger avec les partenaires et ainsi connaître l'ambiance quotidienne du quartier. Cela nous permet d'être identifiés par les jeunes du quartier dans un endroit où ils sont en confiance. Nous participons régulièrement à leurs différentes activités (jeux collectifs, des tournois de foot...). Nous avons établi un lien de confiance avec ce partenaire de terrain qui nous oriente de plus en plus de jeunes.

La place du marché est très fréquentée le jeudi par les habitants de Melun, le reste de la semaine par des « PAPAS AFRICAINS » et des jeunes.

Le quartier présente des points de deals, ces endroits sont très fréquentés par les jeunes de 14 à 21 ans. Les abords de la pharmacie sont très investis par les 17-25 ans.

Après avoir pu identifier les zones stratégiques nous permettant de rencontrer des jeunes, nous sommes « aller-vers » eux pour leur présenter nos missions et les différents dispositifs de droits communs. Certains nous ont sollicités afin de les accompagner dans leurs difficultés ou pour intégrer certains de nos projets (sorties collectives, chantiers éducatifs ...). L'APAM suit actuellement une trentaine de jeunes de Montaigu dans le cadre d'accompagnement individuel ou collectif.

Par exemple, cet été, nous avons organisé une sortie avec des jeunes rencontrés lors de nos temps de rue sur Montaigu et au Mée-sur-Seine. Cette journée à Deauville nous a permis de travailler avec eux sur le vivre ensemble et échanger sur les rivalités interquartiers. D'une certaine façon, ces jeunes sont eux-mêmes victimes de l'endroit où ils vivent. Ils se retrouvent impliqués dans ces rixes sans vraiment pourquoi. Ils s'enferment dans la fidélité envers leurs quartiers et leurs amis. Cela à des répercussions directes sur leur scolarité (par exemple, au Lycée Léonard de Vinci à Montaigu, les jeunes du Mée-sur-Seine sont frappés, harceler... jusqu'à ce qu'ils se sentent obligés de quitter l'établissement).

Grâce à mes temps de rue, les jeunes et leur famille m'identifient de plus en plus comme étant une personne-ressource pour eux. Nous sommes de mieux en mieux acceptés dans les différentes zones du quartier. D'ailleurs, nous commençons à solliciter les jeunes aux abords des points de deals. Ces derniers sont souvent déscolarisés, sans emploi ni formation (NEETS). Dans ce cas, lors des temps de présence du « Bus itinérant » mis en place par la MEI-MVS, en partenariat avec les éducateurs de l'APAM, nous leur proposons de venir défendre un projet individuel ou collectif. Le bus se déplace dans leur quartier une fois par mois.

C'est une façon, pour nous, d'établir un premier contact avec ces jeunes qui sont très méfiants vis-à-vis des travailleurs sociaux. Nous cherchons à avoir un contact direct avec eux sur leurs « lieux de travail » afin d'être acceptés, puis éventuellement sollicités dans un second temps pour les accompagner dans leurs demandes individuelles (très souvent judiciaires, ou de réinsertion sociale et/ou professionnelle).

Nous avons encore du travail, néanmoins, un plus grand nombre de ces jeunes NEET connaissent nos missions, sont contents de nous voir et prennent le temps d'échanger avec nous.

Tiphany CHOUQUET

Pour l'équipe éducative

L'année 2021 fut à l'instar de 2020, une année où les aléas sanitaires (COVID) et institutionnels (mouvements des équipes éducatives) n'ont pas facilité le travail de rue sur cette commune. Cependant tout en maintenant le lien avec les jeunes des quartiers, un certain nombre d'actions ont pu être mises en place durant cette année avec les différents partenaires du territoire.

Et si les établissements scolaires prennent une place importante dans nos emplois du temps, nos présences dans et aux abords de ces derniers portent leurs fruits. En effet, nous avons pu maintenir le lien avec les jeunes connus et nous avons pu nous rendre disponibles pour les nouveaux, afin qu'ils nous identifient comme des personnes-ressources.

Cette année, nous avons pour objectif d'occuper plus le quartier de la Justice, malheureusement du fait des aléas présentés plus haut, nous n'avons pu remplir pleinement cet objectif. Nous avons de ce fait cherché à optimiser nos passages en rue.

Nous nous sommes concentrés sur les points stratégiques où les jeunes passent et se rassemblent. Nous passons également au niveau des points de tension du secteur tel que la rue Marc Jacquet ainsi que la rue Fortoiseau. Lieux où les polices (nationale, municipale et anticriminalité) passent régulièrement faire des contrôles ou des interpellations. Il nous est aussi arrivé à certains moments de faire « tampon » entre les jeunes que nous connaissons et les forces de l'ordre, dont certains ont peur.

En effet, il arrive que les jeunes se rapprochent de nous afin de se protéger. Certains jeunes s'étant confiés à la suite de contrôles et/ou d'interpellations musclées... Ceci permet de mettre en évidence l'existence de réelles tensions entre les forces de l'ordre et certains jeunes Dammariens qui ne sont pas forcément dans des business illégaux. Pour ma part, je serai favorable à la mise en place d'une police de proximité qui permettrait d'atténuer les tensions notamment avec ces jeunes qui ne sont pas les trafics, mais qui gravitent autour de ces lieux.

Nous avons pu constater cette année que les interventions de police ont permis l'arrêt de jeunes majeurs impliqués dans les trafics. Malheureusement, il semblerait que ces interpellations ont eu pour conséquence « le recrutement » d'autres jeunes, pour certains encore mineurs.

Beaucoup d'échauffourées ont eu lieu au carrefour de la rue Marc Lanvin et rue Fortoiseau. Dans ces deux rues, nous avons pu observer, comme l'an dernier, des voitures ainsi que des poubelles brûlées, mais aussi des tirs de mortier. Pour moi, cette intersection est le point névralgique de Dammarie-les-Lys qui centralise et cristallise les tensions avec les jeunes. Cette intersection, où les rodéos en motocross ont lieu, semble être aussi un point de deal important. À noter que cette année, j'ai le sentiment d'une recrudescence des rodéos sur cette commune... Tant et si bien que lors de nos temps de rue, nous avons souvent fait de la prévention sur le port du casque et de tenues adaptées à la pratique de motocross auprès des jeunes que nous rencontrons et que nous connaissons.

Concernant la question des rivalités interterritoires, nous avons pu remarquer que les jeunes Dammariens étaient moins impliqués dans ces rixes. Et ce, même si dans le discours des jeunes, il règne toujours une certaine animosité envers les habitants du Mée-sur-Seine et de Savigny-le-Temple. Une des conséquences est que les jeunes Dammariens refusent d'être scolarisés à Savigny-le-Temple ou Combs-la-Ville.

En rue, nous rencontrons souvent les mêmes jeunes qui traînent dehors et ce sont essentiellement des garçons. Je pense que nous avons pu être identifiés et être repérés par une cinquantaine qui savent nous interpeller lorsqu'ils ont besoin (de conseils, d'un service notamment la recherche de stage ou de travail...).

De façon plus prégnante que l'an dernier, nous avons pu constater que les jeunes mineurs (notamment entre 14-17 ans) sont à la recherche d'un travail ponctuel rémunéré. C'est pour cela que cette année nous avons axé nos chantiers éducatifs, notamment celui avec le bailleur Mille et une vie habitat (MVH) sur la mise au travail de mineurs.

Ainsi, comme chaque année depuis 3 ans, nous avons effectué dans le parc immobilier de MVH du porte-à-porte avec un groupe de 6 jeunes, afin de sensibiliser les locataires au tri sélectif. En parallèle, nous avons réalisé différents moments de ramassage de déchets dans les espaces collectifs et dans la rue (clean up day). Il me semble que le fait de proposer des chantiers éducatifs aux mineurs leur permet d'être moins tentés de gagner de l'argent de façon illicite (en s'impliquant dans le trafic de drogue présent sur la commune notamment).

Concernant l'application des mesures sanitaires, nous avons pu remarquer que la population dammarienne (les adultes ou les jeunes) a bien mieux respecté les consignes sanitaires (gestes barrières ou le port du masque) que lors des précédents confinements. Néanmoins, les jeunes nous ont fait part de leurs réticences à se faire vacciner.

Nous avons pu remarquer que cette année les city stades étaient peu investis (conséquence des différents confinements ?). Les jeunes préférant rester chez eux pour jouer à la console plutôt que de sortir voir leurs amis.

Des échanges avec certaines familles ont mis en exergue l'absence de parc de jeux sécurisés vers l'ancienne patinoire et certains jeunes nous ont demandé de relayer auprès de la mairie leur volonté d'avoir un skate Park.

Concernant le partenariat que nous développons grâce au travail de rue, en plus des ritualisations aux abords des établissements scolaires, nous assurons une présence hebdomadaire à l'espace jeune et au BIJ du service jeunesse de Dammarie. Les relations que nous avons, au fil du temps, tissées avec ces professionnels nous permettent des échanges constructifs sur certains projets ou certaines situations individuelles. Le BIJ nous a orienté des jeunes qui avaient besoin d'une écoute et d'un soutien (éducatif). De notre côté, nous avons accompagné les jeunes de nos cohortes vers eux afin qu'ils puissent travailler durant l'été (à l'estival du lys par exemple).

À la suite du départ du chef de service en mai 2021, nous avons pu observer une dégradation de l'espace jeune. Les jeunes que nous avons rencontrés ont déploré sa fermeture pendant plusieurs semaines, notamment à la rentrée de septembre.

Ce lieu permet à la jeunesse de Dammarie de se regrouper, de discuter, de partager et de prendre du plaisir. C'est le lieu propice à la découverte du « vivre ensemble ». Nous travaillerons avec ces deux partenaires de proximité à la création d'un point pour les plus grands (avec pour objectif d'éviter qu'ils traînent dehors).

Concernant les jeunes qui sont peu ou pas accessibles, communément dénommés les NEET, nous avons mis en place une action en partenariat avec la Mission locale : le bus itinérant. Force est de constater que malgré l'énergie déployée, cette action est pour moi un échec.

En effet, aucun des jeunes que nous avons sollicités ne répondait aux critères de sélection pour travailler à la mise en œuvre d'un projet collectif.

Pour conclure sur cette année 2021, nous ne pouvons qu'être admiratifs de l'énorme travail d'aménagement du territoire qui a permis d'améliorer le cadre de vie des Dammariens. Pour 2022, nous souhaitons nous associer au travail, entamé par la municipalité, sur les besoins des jeunes. Pour ce faire, nous proposerons des collaborations permettant une plus grande proximité avec les jeunes. Nous nous devons d'être à l'écoute de cette jeunesse qui « souffre en silence » et qui est « s'inquiète de l'avenir ».

Olivier ROUX

Pour l'équipe éducative

DOC 4 - TRAVAIL DE RUE ET PRESENCES SOCIALES SUR LES QPV
ALMONT/MEZEREAX (PERIODE DE SEPTEMBRE A DECEMBRE 2021)

Nouvellement arrivé dans l'association, l'objectif principal de notre binôme a été (et reste encore dans une moindre mesure) de se faire connaître et reconnaître sur deux territoires de Melun : le quartier de l'Almont et le quartier des Mézereaux.

Afin de nous intégrer au mieux dans ces deux paysages, nous avons axé nos interventions vers plusieurs objectifs que nous pensons complémentaires aux accompagnements individuels de jeunes (et/ou familles) qui nous sollicitent.

Connaissance des partenaires :

Il nous a semblé important de rapidement nous mettre en lien avec les différents partenaires présents et implantés sur le territoire. Nous avons donc été présentés aux services jeunesse et aux centres sociaux des deux territoires, par nos collègues déjà connus. Nous avons ensuite fait des passages réguliers, afin d'être progressivement identifiés par les professionnels, mais également par les usagers des différents services qui nous questionnaient sur notre présence et notre rôle.

Lors de ces présences sociales auprès de nos partenaires, nous avons dû, de nombreuses fois, réexpliquer nos missions ainsi que le cadre de nos interventions. Cette pédagogie a visiblement permis à nos partenaires de saisir la complémentarité qui existe entre nos services, puisqu'ils ont, par la suite, orienté des jeunes et des familles vers l'APAM.

Le lien que nous avons instauré fait que nous sommes régulièrement invités à participer à certaines de leurs activités : c'est pourquoi nous avons prévu de passer régulièrement lors de l'activité « Foot en salle » que les espaces jeunesse organisent.

La construction de notre réseau partenarial ne se limite pas aux deux types de services évoqués jusque-là.

C'est pour cette raison que lors de nos présences sociales, nous sommes régulièrement en lien avec d'autres acteurs du territoire tels que les associations Orientation Développement Emploi (ODE), Fidamuris, Secours Catholique ou encore l'antenne locale de la Croix Rouge.

Le travail avec cette diversité de partenaires nous permet par la suite de pouvoir orienter plus facilement certains jeunes avec lesquels nous travaillons, notamment quand nous abordons les questions d'insertion vers l'emploi ou de procédures administratives complexes.

Les associations, comme la Croix Rouge, nous offrent quant à elles un regard complémentaire sur la vie du quartier.

La recherche constante de partenaires nouveaux nous permet également de faciliter certains accompagnements de jeunes qui sont à la recherche de stages de découverte (4^e et 3^e) ou de stages professionnels.

Participation à des actions en partenariat :

Ce rapprochement avec l'antenne de la Croix Rouge des Mézereaux nous a permis, avec trois jeunes filles, de participer à leur collecte annuelle de denrées et nécessaires d'hygiène. Nous avons donc passé un après-midi dans un supermarché local, avec des bénévoles. Cette action semble avoir été appréciée par les clients du magasin (qui ont vu des jeunes investies dans une action solidaire) et par les bénévoles. Elle marque également une véritable collaboration entre notre association et la leur.

De plus, cette action s'étant bien déroulée, nous sommes en pleine élaboration d'un chantier éducatif pour repeindre les locaux de la Croix-Rouge. Pour ce projet, nous avons décidé de nous tourner en priorité vers de jeunes majeurs qui ont des difficultés multiples (justice, insertion, emploi...).

Nous participons à une action en partenariat avec la MEI MVS. L'objectif est d'aller au contact des jeunes décrocheurs, éloignés des différents dispositifs d'aide et de droits communs. La présence d'un minibus, au pied de leur immeuble, doit leur permettre de venir proposer leurs idées de projet commun pour leur quartier. Notre rôle est d'assurer une présence mobile, autour du minibus, afin de les informer et de faire en sorte qu'ils se rapprochent des conseillers.

Cette action nous permet également d'aller au contact d'un public plus large, notamment auprès des jeunes se tenant à proximité des points de deal.

Aller vers les jeunes :

Ce principe d'« aller vers » est largement facilité par nos passages réguliers dans les espaces jeunesse.

Nous profitons alors de ces temps pour être accessibles. Nous nous intéressons à leurs devoirs quand ils rentrent de l'école, nous jouons au ping-pong ou au baby-foot avec les plus jeunes, ou nous échangeons avec les plus grands qui jouent à la Play.

L'enjeu, derrière cette accessibilité, est de montrer que le dialogue n'est coupé avec aucun jeune : chacun peut profiter de notre présence dans un endroit qui lui est familier, qui est rassurant, pour venir nous aborder, nous questionner. Sur le quartier des Mézereaux, nous sommes largement identifiés par les jeunes qui fréquentent l'espace jeunesse. Tous viennent nous dire bonjour et discuter un peu avec nous. Certains commencent timidement à évoquer des chantiers éducatifs et un soutien à l'insertion professionnelle. Il est encore fréquent que ces jeunes ne s'engagent pas dans un travail constant avec nous, mais nous restons disponibles.

Sur le quartier de l'Almont, malgré nos passages réguliers auprès des Services Jeunesse et centres sociaux, nous ressentons encore une certaine réticence, méfiance ou indifférence des jeunes impliqués dans le trafic. Pour autant, au fil des semaines et des mois, progressivement, ces jeunes nous ont identifiés, bien que régulièrement, les profils changent. En effet, sur le point de deal le plus fort du quartier, les perquisitions et arrestations fréquentes engendrent un brassage des jeunes impliqués. Il nous faut alors de nouveau nous présenter et expliquer nos missions. Le bus itinérant de la MEI a été un bon outil de médiation pour solliciter les jeunes, aller à leur rencontre.

Le Centre social reste également un espace d'accueil et un lieu de proximité qui nous permet de créer un lien de confiance plus fort avec les familles et leurs enfants. Au-delà de l'accès au droit, ces structures permettent d'engager une réelle adhésion des résidents du quartier, de tisser du lien, de consolider le réseau et le travail en partenariat. Nous avons pu orienter une jeune fille en recherche de bénévolat auprès d'enfants (soutien scolaire) ; accompagner une jeune maman sur des temps de jeux d'éveil pour les enfants de 0 à 3 ans ; participer à des actions ponctuelles réunissant divers partenaires, parents et adultes (thématique sur l'Interculturalité) par le biais d'ateliers ludiques (théâtre forum) des conférences.

Cette proximité nous permet à présent de ressentir la vie des deux quartiers sur lesquels nous intervenons. Nous avons, par exemple, perçu la réelle agitation qui régnait au moment des passages réguliers de la police dans les points de deals.

Le fait d'avoir été identifiés par les jeunes va maintenant nous permettre de proposer des actions sur le territoire, à l'image de ce qui a pu se réaliser au Mée-sur-Seine durant l'été, mais également proposer des projets mêlant plusieurs partenaires, afin de mener des actions plus vastes.

Nous avons pris le parti, pour cette présentation, de segmenter nos interventions sur le territoire en trois axes principaux. En réalité, ils s'imbriquent les uns aux autres et la complémentarité, évoquée en introduction, s'en ressent d'autant plus.

C'est parce que les jeunes nous croisent dans leurs établissements scolaires, dans leurs services jeunesse et dans la rue, qu'ils nous connaissent, qu'ils viennent nous voir, nous questionnent sur nos actions et, parfois, acceptent le travail en individuel.

C'est parce que nous parlons et travaillons avec les plus jeunes que les jeunes majeurs deviennent accessibles et viennent discuter avec nous. Cela ouvre alors la porte, dans certains cas, à la possibilité de chantiers éducatifs avec les plus grands.

Hugo Frion, Laetitia Briclot

Pour l'équipe éducative

DOC 5 - ACTION Co PROX AVENTURE

Le PROX AVENTURE s'est déroulé le mardi 15 juin 2021 sur le stade de rugby près du Collège CHOPIN à Melun.

Nous avons été sollicités par l'établissement scolaire afin de participer à cette journée sportive et animer un stand.



Nous avons proposé :

- Une présentation des missions de l'APAM,
- Une initiation au Double Dutch avec 2 éducateurs,
- Une initiation au Tir à l'Arc avec 1 éducateur,
- Un espace d'échange.

Lors de cette journée, plusieurs partenaires avec qui nous avons pu échanger étaient présents (Service jeunesse SCHUMAN, La police nationale, la police municipale, Le SDIS, Fidamuris, la sécurité routière, des associations d'habitants.....).

Les jeunes ont beaucoup apprécié les activités que nous avons mises en place.

Toutes les classes de la 6^e à la 4^e ont participé au « PROX AVENTURE », les collégiens étaient accompagnés par leurs professeurs et nous avons pu échanger avec eux. Certains enseignants nous ont fait part d'idées de projet et souhaitent nous y associer.

Tiphany CHOUQUET

Pour l'équipe éducative

Ce projet se déroule sur trois années scolaires (2020-2023). Il consiste en la réalisation d'une fresque de trois panneaux réalisés par trois groupes d'élèves (1 par an) repérés et suivis dans le cadre du GPDS. Avant chaque réalisation, le thème est choisi à partir d'un sondage à destination des élèves et du personnel du collège.

Les objectifs généraux sont les suivants :

- Remédier au processus de décrochage déjà repéré chez certains élèves,
- Participer à l'amélioration du climat scolaire de l'établissement,
- Travailler sur l'estime de soi avec les élèves,
- Développer le sentiment d'appartenance à l'établissement afin qu'ils puissent s'y investir pleinement.

Il s'agit de redonner envie aux élèves d'être présents dans l'établissement, de les remobiliser autour d'un projet artistique et culturel, de leur montrer que leurs connaissances scolaires sont transposables « hors les murs ». Il y a différentes temporalités (choix du thème, composition du groupe, sorties éducatives, séjours, réalisation d'un reportage vidéo, inauguration) qui nous permettent de travailler les objectifs. La finalité étant de permettre aux élèves de se sentir bien dans un espace, le collège, qui est le leur.

Le bilan de cette action s'effectue sur 3 critères d'évaluation (la diminution de l'absentéisme, la remobilisation scolaire, le (re)gain de confiance en soi de ces élèves). Pour le groupe constitué pour la période scolaire 2020-2021, le thème choisi a été les relations garçons/filles en rapport avec les réseaux sociaux (60 % de participation au sondage).

Le projet a concerné 8 élèves en situation de décrochage scolaire (4 élèves de 5e, 3 de 4e et 1 de 3e.). La crise sanitaire a fortement impacté les différentes étapes du projet.

Le reportage vidéo prévu avec le professeur documentaliste n'a pu être mis en place et nous n'avons pu organiser qu'une seule sortie à Paris en février 2021.

Cette journée fut consacrée à la découverte des œuvres de Streets art du 13e arrondissement parisien. Les jeunes ont su apprécier cette sortie qui pour certains était leur première sur Paris. Cela a permis également de créer du lien entre les jeunes, mais aussi avec les adultes. Les CPE présentes sur leurs vacances scolaires nous ont accompagnés.

Le séjour autour du Streets-art a également dû être revu. Nous avons organisé à la place une journée découverte de 12 œuvres de Streets art à Trouville-sur-Mer en juin 2021.

La fresque a quant à elle été réalisée sur 4 mercredis après-midi entre mai et juin 2021. Son inauguration a eu lieu en décembre 2021, en présence des élèves, d'un parent, de la direction du collège, du maire de Dammarie-les-Lys M. BATTAIL et du président de l'APAM M. RORIGUEZ.

Cette action aura permis de remobiliser et de raccrocher une partie du groupe constitué. En effet, nous avons constaté l'épanouissement de ces derniers tout au long du projet. Certains se sont ouverts (aux autres élèves et aux adultes durant les activités), d'autres ont créé de véritables relations amicales.

Nous avons pu constater que les 5^e ont été les plus impliqués, même si deux adolescents ont dû arrêter le projet en cours par décision des familles. Les objectifs ont été atteints pour cette classe d'âge : raccrochage, absence de violence tout au long de l'année, sociabilisation, implication et prises d'initiative dans un groupe.

Le projet a également été bénéfique à l'unique élève de 3^e qui y a participé. Cet élève a su s'investir, s'épanouir par le biais du côté artistique du graff, et prendre une place de tuteur auprès de ses camarades plus jeunes. Il a réussi à trouver sa place au sein du groupe malgré la différence d'âge.

Nous avons eu plus de difficultés avec les élèves de 4^e. L'un d'eux a quitté le projet en cours sur décision de sa famille. Les deux autres sont de « grands absentéistes ». Il a été très difficile de les faire venir au collège hors temps scolaire. Malgré cela, lorsqu'ils étaient présents, ils étaient impliqués et ont su apporter leur contribution au projet.

Nous espérons créer encore plus de lien entre les élèves, mais les différentes annulations dues aux restrictions gouvernementales (confinements, couvre-feux) ne nous l'ont pas permis. Cet objectif sera de nouveau poursuivi avec le prochain groupe.

Pour la période scolaire 2021/2022, 10 élèves participeront au projet. Nous avons décidé d'axer notre travail sur les élèves de 5^e. En effet, nous avons constaté avec le groupe constitué en 2020/2021 que ce type de projet les a réellement motivés et qu'ils étaient très sensibles à la démarche artistique du projet. De plus, ces élèves pourront voir la fresque qu'ils auront réalisée durant encore deux années scolaires (4^e et 3^e), ce qui, nous l'espérons, sera source de motivation pour qu'ils investissent leur scolarité jusqu'à la fin des années collège.

Nous souhaitons associer les élèves qui ont participé au projet en 2020/2021. Ils pourront ainsi le présenter à leurs successeurs. Nous souhaiterons également les mobiliser sur certaines séances afin de créer du lien entre les différents groupes constitués pour ce projet collectif.

Olivier roux, Charlotte Baro

Pour l'équipe éducative

Le Mée plage, devenu Anim Mée depuis les ajustements dus à la crise sanitaire, est organisé tous les ans par la ville du Mée-sur-Seine au début de l'été. À cette occasion, l'APAM y propose un chantier éducatif. Les chantiers que nous organisons visent à permettre aux jeunes méens d'intégrer et expérimenter les codes de « bonne conduite du monde du travail ».

Pour moi, encore nouvelle sur le territoire, j'avais dans l'idée avec ces chantiers éducatifs de renforcer le lien que je nouais avec mes premiers accompagnements. En effet, j'ai pris mes fonctions en janvier 2021, mon but était de m'implanter. Pour cela, il fallait que l'on me repère.

Afin de partager du temps avec un maximum des jeunes que je commençais à connaître, j'ai choisi de mettre en place deux groupes de 2 jeunes qui, sur une semaine, ont animés sur un stand et vendus des boissons.

Mes deux équipes étaient composées d'adolescents que j'avais rencontrés dans le cadre de mon travail de rue ou de mes collaborations avec l'Éducation Nationale.

Semaine du 12 juillet au 16 juillet 2021

Pour cette 1^{re} semaine de chantier, j'avais les garçons (I. 15 ans et M. 12 ans), elle a été marquée par un temps très mitigé et parfois pluvieux, ce qui a notamment amené à une journée de fermeture des structures gonflables.

Mais malgré cela, les garçons ont réussi à atteindre le « chiffre d'affaires » hebdomadaire que nous avions, avec eux, fixé. Malgré le temps, les jeunes étaient très motivés. Prenant à cœur leur rôle de vendeur, ils étaient toujours serviables, à l'écoute, voire à l'affût des clients potentiels. Même si à certains moments, j'ai pu ressentir un certain relâchement de leur part, ils ont toujours su prendre du recul. C'est-à-dire demander... d'aller en pause.

Travailler et collaborer avec ces deux jeunes m'aura permis de connaître et d'être identifié par d'autres. Ainsi, pendant qu'I. et M. s'affairaient, nous étions souvent très entourés par d'autres adolescents avenants et volontaires (Vous êtes qui ?..... Mais je vous ai déjà vu ?..... Moi aussi je veux « travailler » !.....)

M. : 12 ans

Du fait de ses comportements au collège, M. m'a été orienté par le GPDS de Jean de la Fontaine. J'ai souhaité qu'il participe au chantier éducatif pour plusieurs raisons. Tout d'abord pour créer du lien, mais aussi pour qu'il participe financièrement à sa rentrée scolaire.

Pendant cette semaine, il s'est montré très motivé, assidu et très attentif aux consignes données. Investi dans son chantier, il prenait même des initiatives (en allant chercher les canettes pour réapprovisionner le frigo, en les remettant au public avant que son collègue qui tenait la caisse ne lui demande...). Son comportement a été adapté aux différentes situations.

J'ai découvert un jeune très sensible, parfois même un peu trop. Quand nous étions que tous les deux, M. me disait qu'il était très content que je l'ai « choisi », qu'il espérait refaire des chantiers et que le fait qu'il soit avec nous « à la maison, maman est plus détendue et c'est plus calme.

I. : 15 ans

I. m'a également été orienté par le GPDS du collège Jean de la Fontaine.

Au vu de son profil et de sa problématique (décrochage massif, place sur le quartier), c'est un jeune que j'aime avoir près de moi. Pourquoi ? me renvoient l'équipe éducative et ma cheffe de service ? Surement pour le sortir un peu de ses « magouilles », pour qu'il occupe son temps intelligemment et qu'il utilise sa science à bon escient. I. est un adolescent qui se cherche, ses connaissances sont plus âgées, et j'ai parfois l'impression qu'il n'a pas « froid aux yeux ». Je pense qu'il est, contrairement à ce qu'il donne à voir, fragile, qu'il a besoin d'un cadre et il est plein de compétences. D'ailleurs, je le lui dis souvent cela.

Sur cette semaine de chantier, même s'il n'a pas beaucoup pris d'initiatives, il a su être assidu et persévérant. Sa semaine de travail a parfois été « perturbée » par la présence de plusieurs jeunes de son environnement, mais il a su faire abstraction de leur présence dès lors que l'adulte lui faisait la remarque et le replaçait dans un contexte de travail.

À noter que c'est lui qui dans le cadre de nos démarches individuelles avait manifesté la volonté de participer au chantier éducatif.

Semaine du 19 juillet 2021 au 23 juillet 2021

Si la première semaine fut celle des garçons, celle-ci fut celle des filles. Le groupe « d'apprenti commerçant » était composé d'H. et Y... Cette semaine, nous avons eu beaucoup de chance, car le soleil était au rendez-vous. Malgré notre nouvel emplacement, moins visible, les filles ont su faire preuve d'ingéniosité pour se faire voir et « vendre » au maximum. Elles étaient fières d'elles, car deux jours de suite nous avons réussi à dépasser les « objectifs de ventes ».

H. 12 ans :

H. a 12 ans et un peu comme I., c'est une jeune que je « préfère avoir avec moi ». Pourquoi me direz-vous ? Parce que H. est une jeune fille très vivante, toujours en réaction et bien souvent dans la provocation. Il ne se passe pas une heure sans qu'elle gesticule, la concentration pour elle est difficile. Le chantier lui demandera beaucoup d'effort.

Elle m'a été orientée par le GPDS du collège Jean de la Fontaine, pour des problèmes de comportements et de relation intrafamiliale. Il lui arrive de se battre avec les garçons, de rester (très) tard dehors le soir, et sur le quartier elle connaît tout le monde et tout le monde la connaît. H. n'est pas forcément consciente des risques et cela nécessite de la part des adultes, et de la famille, une attention particulière.

Sur cette semaine de travail, j'ai pu observer que la maman de H. venait tous les jours acheter une canette à sa fille. Elles semblaient toutes les deux très fières. Mme était contente que sa fille « travaille », qu'elle soit occupée. H., quant à elle, se sentait valorisée.

À travers Anim Mée, j'ai pu constater qu'H. est une « petite star » du Mée. Beaucoup la connaissent et j'ai bien compris que certains adolescents venaient uniquement pour qu'elle leur serve une canette. Bien que « bénéfique » pour notre chantier, cela m'interroge.

Y. (14 ans)

Si 3 des jeunes de ce chantier éducatif m'ont été orientés par le GPDS, Y. est une jeune que j'ai rencontrée dans le cadre de mon travail de rue (bien qu'elle soit scolarisée à Elsa triolet). Ayant repéré mes allées et venues sur son quartier, un jour, elle est venue vers moi me parler de ses soucis personnels et de son projet de rescolarisation (elle a décroché depuis quelque temps).

Si elle semble très discrète et peu bavarde, je pense avoir compris que sous ces airs, se cache une jeune fille dotée d'une grande intelligence. Sous son calme apparent, elle observe vos attitudes et en un temps record s'adapte à la situation (par exemple, dans une discussion ; elle vous sert un discours ... celui que vous attendez.)

J'ai découvert une jeune fille très travailleuse, mais aussi très inquiète pour la rentrée à venir. Toujours sans lycée, au moment du chantier, je lui ai dit que nous gardions le contact et elle n'avait pas d'inquiétude à avoir, je continuerai à l'accompagner.

BILAN GLOBAL :

Arrivée depuis quelques mois sur le territoire, ce chantier éducatif m'a permis de renforcer le lien que je nouais avec mes premiers accompagnements, de rencontrer leurs familles et de diversifier les modalités d'actions qui participent à mon travail d'implantation/immersion.

Les jeunes qui ont participé à ce chantier avaient besoin de se sentir valorisés et d'être mobilisés autrement.

Et malgré certains aléas (le temps, l'emplacement, le matériel...), les jeunes ont redoublé d'efforts et ont su se montrer motivés chaque jour. Pris au jeu du « business », ils ont su faire preuve d'ingéniosité pour essayer de vendre au maximum leurs canettes. Je pense que cette expérience a pu mettre en valeur leurs capacités d'adaptation.

Effet, ils ne se sont jamais découragés, ont été ponctuels (dans l'ensemble), ont effectué les différentes tâches prévues sur ce chantier. C'est un des points forts du chantier éducatif, cela nous permet de leur octroyer une contrepartie (ou pécule).

Ainsi est venu le 2 août 2021, le jour du shopping, le jour de la récompense ultime qui pour eux se résumait à « dépenser l'argent qu'ils avaient si durement gagné ». Nous sommes allés en groupe, écumer les centres commerciaux. Ils étaient tous très contents et très pressés et ... à l'heure.

Les filles m'ont semblé plus autonomes et organisées. Elles ont vite su ce qu'elles allaient acheter. Les garçons, quant à eux, avaient plus besoin de mon aide. J'ai eu le sentiment qu'ils voulaient savoir si j'aimais ou pas leurs choix. D'une certaine façon, ils recherchaient mon approbation.

Cette longue matinée de shopping, c'est terminé autour d'un repas. Ce moment convivial où les jeunes m'ont pas mal taquiné clôturait notre chantier éducatif, et donnait une nouvelle dynamique aux accompagnements plus individuels.

Du fait des moments privilégiés que j'ai partagés avec chacun d'entre eux, je pense que la relation éducative que j'ai établie puis renforcée avec ces jeunes me permettra d'être plus efficace dans leurs accompagnements individuels.

Laetitia OUMALO

Pour l'équipe éducative

L'APAM intervient au collège CHOPIN à Melun qui est rattaché au quartier « SCHUMAN ». En ce qui me concerne, je suis arrivée dans l'équipe éducative en janvier 2021, et j'ai été affectée sur ce territoire.

Nos ritualisations ont lieu une fois par semaine. Nous intervenons sur les temps de récréation où les jeunes nous questionnent (Qui sommes-nous ? Dans quel cadre intervenons-nous ... ?), et aux abords du collège à la fin des cours. Elles nous permettent de rencontrer l'équipe pédagogique et d'être repérés par les élèves.

Le lien entre « le dehors et le dedans » a été établi assez rapidement par les jeunes du fait de nos passages fréquents au service jeunesse « SCHUMAN ».

Ce fonctionnement nous a permis d'être identifiés et repérés. Une relation de confiance a pu alors s'établir avec certains jeunes et leurs familles.

Nous avons participé au Groupe de Décrochage Scolaire avec l'équipe pédagogique. Je représente le service une fois par mois. Cela nous permet d'échanger avec différents partenaires sur des situations individuelles et d'évaluer au mieux les problématiques des élèves. Nous y faisons des retours réguliers sur nos accompagnements. Nous apportons à l'équipe pédagogique du collège un autre regard, car nous rencontrons les élèves et les parents hors de l'établissement. Nous sommes souvent sollicités par l'équipe de direction sur différentes problématiques qu'elles soient individuelles et collectives.

Nous avons participé au « PROX AVENTURE ». Cet événement nous a permis d'animer des activités sportives telles que le DUBBLE DEATCH et le Tir à l'arc. Les jeunes ont participé avec plaisir avec ces activités sportives.

Fin juin, nous avons rencontré l'équipe de direction afin de faire le bilan de notre collaboration, nous avons évoqué les perspectives pour la prochaine année scolaire 2021/2022.

Nous prévoyons une « pause écoute » pour recevoir les jeunes dans l'enceinte du collège. Nous travaillerons auprès des 6e sur des thématiques précises (« HARCELEMENT », « PROSTITUTION DES MINEURS » et « PRÉVENTION CHICHA »). Et pourquoi ne pas étendre ces interventions sur l'ensemble de l'établissement, quelle que soit la classe d'âge ?

Ainsi, notre présence aux abords et dans l'établissement nous aura permis d'identifier et d'être identifiés par les jeunes, tout en commençant à travailler avec ceux orientés par le GPDS. Le fait de rencontrer les jeunes dans l'enceinte de l'établissement, puis en dehors, nous permet d'avoir une confiance assez rapide du jeune et de sa famille.

À ce jour, nous accompagnons plus d'une dizaine de collégiens que nous avons mobilisé sur des sorties collectives. Ces sorties nous permettent de passer du temps avec eux, de créer du lien autrement.

Mme CHOUQUET Tiphany

Pour l'équipe éducative

DOC 9 - L'INTERVENTION EDUCATIVE DE L'APAM AU LYCEE SIMONE SIGNORET
(ANNEE SCOLAIRE 2020-2021)

Les présentations dans les classes ont pour objectifs d'expliquer nos missions aux élèves ainsi qu'aux professeurs, d'évoquer des thèmes qui les préoccupent (les réseaux sociaux, le harcèlement.....), mais surtout d'être repéré et identifié. Nous sommes toujours agréablement surpris par l'accueil du corps enseignant. Certains d'entre eux prennent la parole et n'hésitent pas à poser des questions sans pour autant se substituer aux élèves.

Dans l'ensemble, nous avons rencontré des classes à l'écoute et respectueuses. Ce qui a favorisé les interactions.

À l'issue des présentations, les enseignants nous sollicitent souvent pour intervenir sur différentes thématiques (cohésion de classes, relations entre pairs...).

Ainsi, cette année, à la suite d'une présentation auprès d'une classe de seconde et à la demande du CVL (Conseil de Vie Lycéen), nous avons mis en place avec la CPE un débat autour du harcèlement au sein de deux classes où des problèmes liés à cette problématique sont récurrents.

Nous avons commencé notre intervention par une sensibilisation auprès de tous les délégués de classes de l'établissement. Par ce biais, nous souhaitons susciter la réflexion et les rendre acteurs dans le repérage et l'alerte (aux adultes) de ces situations.

Nous avons défini avec eux un calendrier de préparation (afin de temporaliser les différentes sessions, de mettre en commun les supports vidéo, d'adapter notre contenu en fonction du public « ciblés » et de rencontrer le personnel de l'établissement souhaitant être associé à cette action collective).

Nous avons sensibilisé les délégués sur « les responsabilités dues à leur fonction ». Concernant les « classes ciblées », nous avons apporté des éléments de réflexions aux harceleurs, aux harcelés et aux témoins passifs. Nous avons favorisé les interactions au sein du groupe classe en faisant des arrêts sur image sur des temps forts. Nous avons fait en sorte que les jeunes puissent s'exprimer librement et surtout sans jugement.

À la fin de chaque intervention, nous faisons un feedback et notons leurs propositions.

Nous avons laissé nos coordonnées et nous nous rendons disponibles dès qu'ils nous contactent.

Sophie Moitié, Frédéric Harmenil,
Tiphany Chouquet

Pour l'équipe éducative

DOC 10 - PRESENTATION DE L'APAM AUX COLLEGIENS (PIERRE BROSSOLETTE,
JEAN DE LA FONTAINE, ELSA TRIOLET)

Collège Pierres BROSSOLETTE :

Les premières présentations ont été faites en binôme entre septembre et octobre 2021, dans les classes de 6e et celles de la filière SEGPA (6eme, 5eme). Toute l'équipe Nord y a participé.

L'organisation avec le collège a été facile à mettre en place et à tenir. L'accueil a été très positif dans toutes les classes. Beaucoup de questions ont émergé et des échanges sont facilement nés. Nous avons souvent manqué de temps, car nous n'avons que 20 à 30 minutes maximum pour chacune d'elles.

Le plus souvent, les questions venaient quand nous abordions les chantiers éducatifs ou les animations de groupe. Mais certains questionnements étaient parfois plus « sérieux » (des élèves de 6e ont commencé à parler du vaccin, et des conséquences de l'obligation vaccinale et du pass,...)

Suite à ces présentations, certains jeunes et/ou leur famille ont rapidement pris contact avec nous pour une première rencontre.

Nous sommes identifiés par beaucoup de 6e et une grande partie du personnel de l'établissement. Certains nous ont sollicités pour des situations individuelles.

Collèges du Mée-sur-Seine :

Collège Jean de la Fontaine : Présentation dans les classes de 6^e : 87 élèves rencontrés et en capacité de nous identifier

Collège Elsa Triolet : Présentation dans les classes de 6^e : 90 élèves rencontrés et en capacité de nous identifier

Sur les deux collèges, nous avons diffusé le PowerPoint que nous avons créé et dont nous nous servions pour la 1^{re} fois. Il a facilité nos présentations ainsi que les interactions avec les élèves. Et de nombreuses questions sont venues alimenter les échanges.

Les sixièmes nécessitent une adaptation de notre vocabulaire. Ils sont très jeunes, certains n'ont pas 11 ans, et ont du mal à comprendre en quoi consiste notre travail. Mais après des exemples concrets, ils ont un peu mieux compris nos missions. À la question « comment pouvons-nous travailler avec vous ? », nous avons évoqué les chantiers éducatifs, les sorties culturelles durant les vacances scolaires, les aides à la recherche d'un stage...

Globalement toutes les classes, elles ont manifesté de l'intérêt, mais une du collège Elsa Triolet s'est démarquée, car certains élèves ont suscité notre curiosité. Nous étions intrigués à l'écoute de ce qu'ils nous livraient lorsque nous avons abordé le thème du harcèlement scolaire. Un jeune a révélé avoir été harcelé au sein de l'établissement par des 5^e, nous en avons informé la CPE.

Malgré quelques couacs dans l'organisation (pas de calendrier de présentation dans un des deux établissements, aucun des professeurs n'était prévenu de nos interventions...), les présentations se sont dans l'ensemble bien déroulées. Elles ont permis aux jeunes de nous repérer, de nous identifier en tant qu'éducatrices de l'APAM. En abordant différentes thématiques (le harcèlement scolaire, des sujets d'actualité...), nous avons ainsi suscité l'intérêt pour eux de venir nous rencontrer pour échanger.

À l'issue de chaque présentation, nous leur avons laissé nos numéros de téléphone en leur précisant les horaires et les jours de nos présences dans leurs établissements.

Laetitia Briclot, Tiphany Chouquet, Hugo Frion et Sophie Moitié

Laetitia Oumalo et Viviane Larbey

Pour l'équipe éducative

En collaboration avec Julie du BIJ, nous avons travaillé ce projet avec la principale adjointe, les deux CPE ainsi que les professeurs principaux des classes concernées.

Ces derniers proposaient que l'on sépare les classes en deux groupes (harceleur et harcelés) pour parler des conséquences du harcèlement sur les réseaux. Nous avons convenu du jour, de la durée, du déroulement et du contenu de l'intervention. Les CPE devaient prendre une partie de la classe et les sensibiliser à travers le dessin. Pour l'autre groupe, nous avons choisi d'utiliser des supports vidéos. Suite à des recherches, nous en avons sélectionné plusieurs, nous permettant ainsi d'aborder le harcèlement sous différentes formes (la différence, les réseaux sociaux, la rumeur, etc.).

Mercredi 2 juin 2021, nous avons animé le premier débat. Composé essentiellement de garçons, nous avons rappelé le cadre de nos échanges, à savoir : s'écouter, ne pas se couper la parole, parler de soi... De plus, les professeurs s'étant retirés, il était important de faire respecter les règles relatives à une salle de classe. Dans l'ensemble, nos demandes ont été respectées. Après le visionnage de chaque vidéo, nous avons recueilli les ressentis de chacun, échangé, comparé et débattu. La parole semblait libre !

Ensuite nous sommes intervenus dans l'autre classe, également composée majoritairement de garçons. Sur le même modèle, nous leur avons demandé de respecter le cadre des échanges. Après visionnage des vidéos, la parole fut plus compliquée à se libérer. Au départ seules deux jeunes filles se sont exprimées et ont « osées » donner leurs avis. Ce qui a permis aux autres de se livrer, de partager leurs ressentis et/ou leurs interrogations...

Cette intervention auprès de ces deux classes de 6^e a été fructueuse. Certains élèves ont reconnu ne pas avoir un comportement adapté envers leurs camarades et « ont promis » de ne pas recommencer.

Par ailleurs, quand j'ai revu certains élèves dans la rue ou au service jeunesse, ils sont venus vers moi me parler de l'intervention. Ils ont admis avoir pris conscience des sanctions qu'ils risquaient.

Les professeurs ainsi que Julie souhaitent reconduire cette action l'année prochaine.

Laetitia Oumalo

Pour l'équipe éducative

DOC 12 - L'ACTION EDUCATIVE DE L'APAM AU MEE-SUR-SEINE

Hors les murs 2021	
Sorties collectives	Barbecue avec le service jeunesse du Mée Sortie Quai Branly Sortie Deauville
Actions thématiques	COP Bus itinérant le Mée
Chantiers éducatifs	Vente de boisson fraîche « Ani'mée l'été » Chantier éconettoyage de véhicule :
Éducation Nationale 2020-2021	
Collège Jean de la FONTAINE	<p>1 - Volet Accompagnements individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation au GPDS - Rencontre hebdomadaire avec les CPE et/ou SSFE. - Accompagnements individuels d'élèves - Participation au conseil de discipline en fonction des situations (jeune connu, demande de l'établissement ou de la famille) <p>2 - Volet Accompagnements collectifs (Actions de Prévention, culture...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentations auprès des classes de 6^e - Intervention auprès des 4^e sur les rivalités interquartier <p>3 - Volet Présence sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ritualisation (1x/sem.) : jeudi à la sortie de 15 h - Permanence : pause méridienne et récréation le lundi midi.
Collège Elsa Triolet	<p>1 - Volet Accompagnements individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation au GPDS - Rencontre hebdomadaire avec les CPE et/ou SSFE. - Accompagnements individuels d'élèves - Participation au conseil de discipline en fonction des situations (jeune connu, demande de l'établissement ou de la famille) <p>2 - Volet Accompagnements collectifs (Actions de Prévention, culture...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentations dans les classes de 6^e - Participation à la semaine de l'orientation - Intervention sur les stéréotypes (relation fille/garçon) - Intervention sur la prévention du harcèlement <p>3 - Volet Présence sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ritualisation Jeudi à sortie de 17 h 10 - Permanence : pause méridienne et récréation le jeudi midi
Lycée George Sand	<p>Nous ne sommes pas intervenues dans cet établissement sur l'année scolaire 2020-2021, en effet le personnel de direction a préféré restreindre l'entrée due à la crise sanitaire.</p> <p>Le changement de direction en septembre 2021 laisse entrevoir un réinvestissement sur cet établissement, la nouvelle proviseure souhaite remailler le partenariat, une rencontre a permis de renouveler la convention de partenariat.</p>

DOC 13 - L'ACTION EDUCATIVE DE L'APAM A DAMMARIE-LES-LYS

Hors les murs 2021	
Sorties collectives	Barbecue avec le service jeunesse du Mée Sortie Paris Street-Art (COP Fresque) Sortie Base de Loisirs (COP Arrête Harceleur !)
Actions thématiques	COP Bus itinérant Dammarie
Chantiers éducatifs	Chantier Mille et une Vie Habitat Chantier éconettoyage de véhicule
Éducation Nationale 2020-2021	
Collège Robert DOISNEAU	<p>1 - Volet Accompagnements individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre hebdomadaire avec les CPE et/ou SSFE. - Accompagnements individuels d'élèves - Conseil de discipline : invitation en fonction des situations <p>2 - Volet Accompagnements collectifs (Actions de Prévention, culture...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentations classes de 6^e et de 6^e SEGPA - Intervention conjointe avec l'infirmière sur le « michetonnage ». auprès des classes de 4^e - Participation au CESC <p>3 - Volet Présence sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ritualisation (1x/sem) : Mercredi la sortie de 12 h
Collège Politzer	<p>1 - Volet Accompagnements individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre hebdomadaire avec les CPE et/ou SSFE. - Accompagnements individuels d'élèves - Conseil de discipline : invitation en fonction des situations <p>2 - Volet Accompagnements collectifs (Actions de Prévention, culture...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation au CESC - Présentations classes de 6^e - Projet COP : La fresque Politzer <p>3 - Volet Présence sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ritualisation (1x/sem.). Jeudi à la sortie de 15 h
Lycée Joliot Curie	<p>1 - Volet Accompagnements individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation au GPDS - Rencontre hebdomadaire avec les CPE (général et professionnel), l'APS et les infirmières - Accompagnements individuels d'élèves - Conseil de discipline <p>2 - Volet Accompagnements collectifs (Actions de Prévention, culture...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - CESC - Présentations aux classes de 2^{de} générale et professionnelle - Animation « Fait ta prèv ! » <p>3 - Volet Présence sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ritualisation le jeudi à la sortie de 15 h

DOC 14 - L'ACTION EDUCATIVE DE L'APAM A MELUN

Hors les murs 2021	
Sorties collectives	Barbecue parc Meckenheim Sortie Karting Sortie Archery Battle Sortie Laser Game Sortie équitation Sortie Deauville Sortie Musée du Quai Branly
Actions thématiques	COP Bus itinérant Schuman COP Bus itinérant Montaigu COP Bus itinérant Almont/Mézereaux
Chantiers éducatifs	Chantier éco nettoyage Schuman Chantier rangement de la réserve Chantier éco nettoyage des véhicules
Éducation Nationale 2020-2021	
Collège F. CHOPIN	<p>1 - Volet Accompagnements individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation au GPDS - Rencontre hebdomadaire avec les CPE et/ou SSFE. - Accompagnements individuels d'élèves - Participation au conseil de discipline en fonction des situations (jeune connu, demande de l'établissement ou de la famille) <p>2 - Volet Accompagnements collectifs (Actions de Prévention, culture...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - CESC - Présentations auprès des classes de 6e - Participation au Raid aventure <p>3 - Volet Présence sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ritualisation (1x/sem.) : Lundi à la sortie de 15 h
Collège Les CAPUCINS	<p>1 - Volet Accompagnements individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre ponctuelle avec les CPE et/ou SSFE. - Accompagnements individuels d'élèves <p>2 - Volet Accompagnements collectifs (Actions de Prévention, culture...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentations dans les classes de 6^e <p>3 - Volet Présence sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ritualisation le mardi à la sortie de 16 h
Collège PIERRE BROSOLETTTE	<p>1 - Volet Accompagnements individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre ponctuelle avec les CPE et/ou SSFE. - Accompagnements individuels d'élèves - Participation à la cellule de veille - Participation au conseil de discipline en fonction des situations (jeune connu, demande de l'établissement ou de la famille) <p>2 - Volet Accompagnements collectifs (Actions de Prévention, culture...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation auprès des classes de 6^e générale <p>3 - Volet Présence sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ritualisation (1x/sem.) : jeudi après-midi à la sortie de 16 h 30

<p>Lycée Léonard de VINCI</p>	<p>1 - Volet Accompagnements individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre ponctuelle avec les CPE et/ou SSFE. - Accompagnements individuels d'élèves - Conseil de discipline <p>2 - Volet Accompagnements collectifs (Actions de Prévention, culture...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation auprès des classes de 2^{de} - Intervention sur la posture d'élèves dans une classe de 2^{de}
<p>Collège et Lycée Jacque Amyot</p>	<p>L'un des objectifs 2022 de l'équipe Nord compléter par les 2 nouveaux éducateurs sera de redévelopper l'action de Prévention Spécialisée au sein de ces 2 établissements du centre-ville.</p>

DOC 15 - L'ACTION EDUCATIVE DE L'APAM A VAUX-LE-PENIL

Hors les murs 2021	
Sorties collectives	Barbecue parc Meckenheim Sortie base de loisirs (COP Arrête Harceleur !) Sortie Musée du Quai Branly
Actions thématiques	COP Arrête Harceleur ! (tournage des scènes dans le dépôt Transdev de Vaux-le-Pénil)
Chantiers éducatifs	Chantier éco nettoyage des véhicules
Éducation Nationale 2020-2021	
Collège La Mare aux champs	<p>1 - Volet Accompagnements individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation au GPDS à partir de mai 2021 - Rencontre hebdomadaire avec les CPE et/ou SSFE. - Accompagnements individuels d'élèves - Participation au conseil de discipline ou à la commission éducative en fonction des situations (jeune connu, demande de l'établissement ou de la famille) <p>2 - Volet Accompagnements collectifs (Actions de Prévention, culture...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation au CESC - Présentations auprès des classes de 6e <p>3 - Volet Présence sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ritualisation (1x/sem.) : Mercredi à la sortie de 1^{er}h
Lycée Simone Signoret	<p>1 - Volet Accompagnements individuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontre ponctuelle avec les CPE et/ou SSFE. - Accompagnements individuels d'élèves <p>2 - Volet Accompagnements collectifs (Actions de Prévention, culture...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation au CESC - Présentation aux classes de 2^{des} - Débat harcèlement auprès des 2^{des} TU - Membre du Jury pour le Grand Oral

J'ai pris mes fonctions à l'APAM le 2.08.2021. Mon territoire d'intervention est MELUN NORD et plus précisément les quartiers de l'ALMONT et des MEZEREAX.

J'ai choisi d'évoquer cette situation afin de montrer comment l'accompagnement s'est mis en place avec une adolescente puis sa famille. Comment la relation de confiance s'est installée, une relation éducative assez timide dans un 1^{er} temps, mais qui très vite s'est renforcée, tant la spirale d'intervention socio-éducative est venue bousculer l'environnement familial.

1- l'Accompagnement social et éducatif nécessite du temps et du partenariat

J'ai réalisé mon intégration sur le territoire en binôme avec un éducateur qui exerce à l'APAM depuis presque 20 ans. J'ai pu bénéficier de sa connaissance très fine des différents territoires et des partenaires implantés. Durant plusieurs jours, il me présente les quartiers de l'ALMONT et des MEZEREAX. Il me fait également découvrir les QPV (Quartiers Prioritaires Ville) de MONTAIGU et SCHUMAN.

Nous sommes en période estivale, le rythme de vie au sein des quartiers semble « au ralenti ». Pour autant, les Services Jeunesse et Centres Sociaux accueillent et proposent diverses actions et activités collectives aux jeunes et à leurs familles.

Dans le cadre d'une présence sociale sur le quartier des Mezereaux, nous sommes interpellés par la Directrice du Centre Social. Elle évoque la situation d'une jeune fille, B., âgée de 12 ans. C'est l'Aînée d'une fratrie de 4 enfants, F. 10 ans, Z. 8 ans et A. 7 ans, elle réside sur le quartier et sa maman semble en grande difficulté.

La Directrice du Centre Social nous expose la situation :

Nous apprenons que les parents, d'origine syrienne, sont séparés et en instance de divorce.

Le père est hébergé dans un hôtel par le 115, pas très loin du lieu de résidence de la mère et il souffre de séquelles assez lourdes suite à un AVC. La maman, âgée de 30 ans, à la garde des enfants. Elle dit avoir subi des violences conjugales.

La maman et ses enfants résident dans un appartement situé dans l'une des 2 tours, vouées à être détruites, du quartier des Mézereaux. Le logement est insalubre, infecté de cafards et de punaises de lit.

La famille est dans l'attente d'une mesure d'aide éducative judiciaire (AEMO R), suite à une MJIE effectuée quelques mois auparavant. Pour des raisons de délais d'attente dans la mise en œuvre de cette mesure d'aide éducative, l'AEMO R est transformée en AEMO. Néanmoins, cette dernière peine à se mettre en place. À noter qu'un placement provisoire a déjà été proposé à la famille dans le cadre d'une mesure AEDR (AED renforcée). Cette proposition n'a pas été pas reconduite faute d'adhésion.

La Directrice du centre social est très inquiète. D'après elle, la famille est en « détresse », les enfants sont livrés à eux-mêmes et se mettent en danger régulièrement. Elle parle de négligences et de carences éducatives (en termes de rythme de vie, sur le plan alimentaire, sans oublier un absentéisme scolaire important...).

Elle évoque que B., en grande souffrance, est en demande d'éloignement familial. Cette souffrance est liée aux relations qu'elle entretient avec ses parents, mais aussi avec sa fratrie, en effet, il semblerait que B. gère le quotidien de sa fratrie, quand sa mère s'absente pour aller travailler (sur Paris pour des missions d'intérim en restauration). Les enfants expriment effectivement que leur maman peut s'absenter plusieurs jours et qu'ils sont confiés à une voisine. Madame laisserait de l'argent à B. pour qu'elle fasse les courses alimentaires. Il arriverait fréquemment que les enfants errent dans le quartier à des heures tardives, en proie aux dangers de la rue et aux fréquentations du quartier.

Les professionnels du Centre social connaissent bien la famille, ils ont déjà accompagné Madame dans ses démarches et ont proposé diverses activités aux enfants (cours de chant, soutien scolaire dans le cadre du CLAS, en lien avec l'école primaire.....). Ils pointent cependant une trop grande irrégularité de Madame pour mener à bien l'accompagnement social.

Par ailleurs, le Service Jeunesse des Mézereaux, que B. fréquente régulièrement, nous sensibilise aux problématiques de la famille. Madame les sollicite pour des factures impayées (électricité, cantine scolaire. CMU, CAF, etc.). B. est très souvent en conflit avec ses pairs, et ce depuis le collège (où les problématiques d'absentéisme et de harcèlement sont majeures).

La Directrice du Centre social, consciente des dangers et de la détresse de Madame, nous informe qu'elle transmet de nouveau une note (complément d'IP) à la MDS.

2- Accompagner une adolescente.....

Au fil du mois, je croise B. régulièrement lors de mes présences sociales sur le territoire. Je me présente, afin qu'elle m'identifie, dans un 1^{er} temps, elle reste timide et craintive. Les partenaires font le lien avec la maman, qui me contacte par téléphone pour une première rencontre. À deux reprises, elle annule notre rendez-vous fixé, justifiant des rdvs médicaux.

Pendant ce temps, la Directrice du Centre Social me fait un retour de sa note transmise à la CRIP : le Département missionne le SAE pour intervenir en urgence auprès de la famille.

Un gros travail partenarial se met en place, avec des rencontres et des échanges réguliers afin d'assurer une cohérence dans le suivi de la famille. Ce qui s'est avéré ne pas être simple, car très rapidement une certaine méfiance s'est installée chez Madame qui se sentait acculée par les différents intervenants. Le SAE missionné a pointé des négligences et des dysfonctionnements majeurs dans l'éducation des enfants. Des propositions de placement ont très vite été évoquées.

Parallèlement, les 1^{res} accroches avec B. aboutissent, nous nous rencontrons de manière informelle sur le territoire, nous commençons progressivement à échanger sur sa situation, les difficultés qu'elle rencontre (intra et extrafamiliales). Je propose à B. de l'accompagner pour la rentrée scolaire qui approche. Je rencontre aussi Madame, qui m'expose également sa situation. J'ai le sentiment qu'elle est dans une incompréhension totale de sa situation et sans réelle maîtrise des dangers auxquels ses enfants sont exposés.

B. m'évoque très rapidement son refus de rencontrer et de collaborer avec le SAE. Elle clame haut et fort que « je » suis son éducatrice, et que cela suffit. Je lui explique que OUI je peux être un soutien digne de confiance, que je peux consacrer du temps à sa parole, que je peux lui proposer des actions collectives, mais que dans son contexte de vie, il est nécessaire d'engager d'autres acteurs.

Petit à petit, j'apprends à connaître B., à identifier sa problématique. Elle m'explique être régulièrement en conflit avec sa maman, qui lui délègue beaucoup de responsabilités qu'elle ne se sent pas capable d'assumer. B. a besoin de beaucoup d'attention, elle recherche l'exclusivité. Elle est également en conflit avec ses pairs : elle doit normalement changer de collègue, suite à du harcèlement scolaire qu'elle aurait subi l'année dernière. Elle me dit que sa mère a transmis le dossier de demande de dérogation, accompagnée dans cette démarche par une référente famille du Centre social, mais qu'à ce jour (août 2021), elle ne sait toujours pas si elle intègre un nouveau collègue.

En ce qui concerne son papa, B. me dit « je n'ai plus de père » ; lorsque je lui demande pourquoi, elle me dit qu'un jour il a dit qu'elle n'était pas sa fille. Depuis, elle ne le considère plus comme son père.

B. et F. semblent toujours très perturbées par le climat de violence et de guerre vécu dans leur petite enfance en Syrie. Elles ont été également témoins des violences conjugales de leurs parents. Lorsque j'évoque à B. la possibilité de bénéficier d'un soutien psychologique, elle me répond qu'elle a déjà vu un psychologue « homme », mais que cela ne lui a rien apporté. Je lui parle de l'existence d'associations sur le territoire, telle que COQUELICOT, qui proposent des espaces de parole individuels, collectifs ou familiaux en fonction des besoins. Elle me répond : « OK, si tu m'accompagnes, et si c'est une femme ».

Après 3 semaines d'observation et d'évaluation du SAE, le JE est saisi dans le cadre d'une demande de placement pour toute la fratrie. Madame me demande de l'accompagner à cette audience. Le SAE m'indique que les enfants doivent aussi être présents même si c'est le jour de la rentrée scolaire. Le papa sera également présent, ainsi qu'un interprète.

À cette audience, malgré les observations et les inquiétudes avérées du SAE, le juge n'ordonne pas le placement, s'en remettant aux préconisations initiales, à savoir la mise en place d'une AEMO R. Cette dernière ayant pour but d'évaluer les fonctions parentales de Madame. Le juge précise qu'au terme des 6 mois de mesure, la situation sera de nouveau évaluée. Cette décision est un grand soulagement pour Madame et la fratrie. Pour autant, B. semblait vraiment en attente d'un éloignement familial, mais elle n'a pas été auditionnée par le JE.

En quittant le tribunal, B. me confie qu'elle appréhende la rentrée scolaire. Elle s'inquiète de ne pas savoir quelle est sa classe ni à quelle heure elle commence.

Nous allons directement au collège, nous sommes accueillies par le proviseur qui rassure B et lui donne les horaires de rentrée. Malheureusement, le lendemain, B. apprend qu'elle n'est pas inscrite dans ce collège. Je me mets en lien avec l'AS du collège de secteur, qui me confirme que B. est toujours inscrite dans son ancien établissement. Et s'il avait été effectivement question d'une demande de dérogation, suite à du harcèlement et de nombreux conflits avec ces pairs, le dossier n'a jamais été transmis, ou bien a été égaré.

B. est déstabilisée. Pour la rassurer et l'accompagner dans cette « nouvelle épreuve », nous convenons avec l'AS d'un rendez-vous en présence de sa mère. L'AS me propose d'y associer la psychologue qui a fait passer des tests à B. l'année précédente. Lors de cet entretien, je m'aperçois que madame qui maîtrise difficilement le français, peine à comprendre la restitution du bilan psychologique. Elle n'arrive pas à faire le lien entre les difficultés rencontrées par sa fille et les répercussions sur ses apprentissages et ses relations sociales. Nous revenons sur des éléments plus concrets (demande de bourse, inscription à la cantine). Une demande de fonds social est sollicitée pour contribuer aux frais de cantine. B. refuse de manger à la cantine.

Pourtant, n'ayant pas la clé de l'appartement, elle s'est déjà retrouvée à la porte. Dans cette situation, elle trouve refuge au service jeunesse.

Finalement B. effectue sa rentrée scolaire et en ce début d'année, elle semble plus assidue. Elle dit être dans une bonne classe avec de bons professeurs. Elle semble aimer l'école, mais l'environnement social et familial n'est pas propice à un investissement total et de qualité.

Elle y met pourtant du cœur, fière de nous montrer ses bonnes notes et les devoirs qu'elle a à faire. Le collègue lui a proposé de s'inscrire aux « Devoirs faits », ce qu'elle refuse, préférant bénéficier du soutien scolaire proposé par le Service Jeunesse (tous les soirs de 18 h à 20 h).

Malheureusement, très vite, B. (re) commence à s'absenter. Des conflits émergent avec ses pairs, par le biais des réseaux sociaux notamment, ce qui la parasite.

Je connais B. depuis presque 3 mois. C'est une adolescente qui se cherche, qui à la fois dans le doute et l'affirmation de soi. J'observe qu'elle est très sensible au regard de l'autre, à l'attention qui va lui être portée. Elle a le sentiment que souvent les autres se moquent et la jugent. Elle est très souvent en mode défensif. Néanmoins, elle partage des liens assez proches avec une jeune fille du quartier, J., également en 5^e. Avec qui, elle entretient une relation exclusive. Très souvent, toutes deux se provoquent et se cherchent.

Avec l'adulte, B. est également en recherche d'une relation exclusive.

Curieusement, lors d'une sortie culturelle que nous avons organisée, B. est restée assez en retrait. Timide, voire discrète, elle répondait aux sollicitations, mais n'était pas à l'initiative des échanges. Elle me confiera plus tard avoir apprécié la sortie, mais avoir eu l'impression que les jeunes filles critiquaient sa façon de s'habiller ce qui l'a blessé.

3- Accompagner une adolescente nécessite d'accompagner..... la famille

Madame me sollicite pour des factures impayées (cantine, EDF). Elle est toujours en attente de relogement. La situation de précarité s'amplifie.

Je fais le point sur la situation avec le Centre social. Ils m'expliquent que depuis l'audience, Madame ne vient plus. Ils leur semblent que désormais Madame est méfiante à leur égard, certainement suite à la note transmise par la Directrice.

Je sollicite la mairie pour les factures impayées de cantine scolaire, qui m'oriente soit sur la permanence du Centre social, soit directement à la MDS. Madame ne veut pas rencontrer l'AS de la permanence, qu'elle a déjà rencontré auparavant. J'arrive à la convaincre et un rdv est fixé 10 à 15 jours après.

Trois semaines après l'audience, le service AEMO R prend contact avec Madame et les différents partenaires. Ce service prend le relais sur les démarches sociales et administratives. Deux éducatrices référentes interviennent ainsi qu'une TISF qui parle arabe, ce qui facilite les échanges avec Madame.

Un mois après le début de mesure, je suis conviée à une réunion de synthèse avec tous les partenaires « gravitant » autour de la situation (la Directrice de l'école primaire de la fratrie de B, l'AS du collège, les professionnels du centre social...). La réunion traite des difficultés que rencontre Mme au domicile et dans la prise en charge de ses enfants. En effet, Z. et A. la mettent à rude épreuve, remettant régulièrement en cause le cadre et l'autorité.

De son côté, B. est continuellement dans l'opposition, en conflit avec sa mère, mais également avec ses frères et sœurs. Des bagarres éclatent fréquemment. À noter qu'au domicile, les enfants n'ont pas d'espace pour évoluer et s'épanouir. Ils ne possèdent pas de jeux ou de jouets leur permettant de s'évader, d'imaginer. Ils passent beaucoup de temps à solliciter leur maman ou bien ils sont sur le téléphone portable à regarder des vidéos.

Le service AEMO R déploie beaucoup de moyens et de temps pour la famille, mais craint que la mesure ne tienne pas dans le temps ni ne suffise à apaiser la situation. Les inquiétudes sont grandissantes.

Quelques semaines plus tard, un incident vient bousculer la prise en charge du service mandaté. En effet, lors d'un repas partagé entre l'ES référente et B., cette dernière l'informe que la veille il y a eu une intervention policière assez musclée au domicile. Un brigadier aurait trouvé une « clé » de l'appartement de Madame dans la poche d'un « dealleur » et la police perquisitionne le logement.

B. qui était au soutien scolaire du SJ au moment des faits est alertée par une copine du quartier. Elle se précipite chez elle. La police n'aurait trouvé aucun produit stupéfiant au domicile de Madame et cette dernière ne sait pas comment le jeune homme interpellé a pu être en possession d'une clé de son appartement.

Dès le lendemain, le JE est saisi. Un placement est ordonné. F., Z. et A. Intègrent le même foyer d'accueil d'urgence aux alentours de Melun, B. est confiée à un autre foyer.

Les partenaires du SJ m'appellent pour m'informer de la situation. Je me rends au domicile de Madame, que je retrouve prostrée, anéantie. Elle répète « Pourquoi ? Pourquoi ? » Au même moment, le service AEMO R la contacte pour prévenir qu'il vient chercher des vêtements pour les enfants. J'aide et soutiens Madame dans les préparations. L'éducatrice tente de la rassurer le plus possible (sur la nécessité du placement, sur le climat et l'environnement devenant trop insécure). Elle lui dit également qu'elle doit désormais s'occuper des démarches pour le relogement, et qu'elle doit aussi « s'occuper d'elle ».

Madame écoute, réponds souvent par l'affirmative, mais c'est une déchirure. Ses réponses, ses faits et gestes sont machinaux. Elle subit clairement l'éloignement de ses enfants.

Par la suite, le service AEMO R que je contacte régulièrement m'informe partiellement des démarches en cours. Je sais néanmoins que le bailleur immobilier 3F a proposé à Madame un appartement F4 sur la commune de Moissy-Cramayel (disponible fin décembre 2021).

Elle a d'abord refusé ce logement, prétextant un éloignement trop important pour les enfants, l'absence de commerce, de commodités à proximité et un voisinage peu accueillant. Devant l'insistance des travailleurs sociaux, Madame est revenue sur sa décision et accepte finalement la proposition.

Néanmoins, il manque des documents importants pour finaliser la démarche (l'avis d'imposition est erroné, il y a aussi un souci concernant la CMU...). Madame me sollicite pour être accompagnée dans ces démarches.

Pour ce faire nous nous rendons à deux reprises à l'hôtel des impôts pour faire modifier les déclarations de l'année précédente et de l'année en cours. Les démarches prennent du temps et le contexte de crise sanitaire ne les facilite pas. Beaucoup de dispositifs et d'institutions sont impactés (ce qui engendre des files d'attente conséquentes, des délais de traitement retardés, des accueils téléphoniques saturés...).

Nous nous rendons au 1^{er} rendez-vous que nous avons pris la MDS pour exposer plus précisément la situation. Ma présence rassure Madame et me permet de l'aider à comprendre les démarches à effectuer.

Un éducateur référent de la MDS prend le dossier, nous collaborons étroitement. Je fais le lien entre les demandes de la MDS et Madame (Aide financière pour contribuer à solder des dettes, dossier CMU, solidarités transport, changement de situation CAF, demande de prêt CAF dans le cadre de l'emménagement dans le nouveau logement.....).

Je la soutiens concrètement dans son déménagement (Aide pour trier les objets et vêtements, prêt d'outils, cartons, transport). Madame réussit à se faire aider de ses voisins pour démonter et jeter les derniers meubles.

Les enfants sont placés depuis 10 jours et madame m'indique qu'elle n'a pas de nouvelles d'eux (aucune visite n'a été proposée, ni même un rendez-vous avec les référents ASE). Une fois de plus, je me rapproche des services concernés. J'apprends que des visites médiatisées étaient normalement programmées, mais elles ont été annulées suite à des cas contact au sein des foyers. Néanmoins des échanges téléphoniques sont possibles.

Il semble que « les enfants "ça va" », mais Madame explique que pour Z. et A. la séparation est difficile. Elle me dit qu'elle ne comprend pas pourquoi il lui est interdit d'échanger en arabe avec eux.

Je continue à prendre des nouvelles de B. lors de nos ritualisations le jeudi au sein de son collège. Elle m'informe de sa vie au foyer et des relations avec les pairs (toujours compliquées). Le collectif n'est pas facile à gérer pour elle.

Près d'1 mois après le placement des enfants, à l'occasion de l'anniversaire d'un des garçons, Madame m'informe qu'elle est autorisée à accueillir ses enfants le temps de week-end. Une bouffée d'oxygène pour elle. Elle a le sentiment de revivre et de se réapproprier son rôle (et sa place) de mère.

Lors de ma présence sociale au collège, je demande à B. comment s'est passé le week-end avec maman, elle me répond « difficile, je ne me suis pas sentie à l'aise ». J'ai le sentiment que les relations entre B. et sa mère se distendent. Se pose selon moi la question du lien mère-fille à travailler par le foyer d'accueil, les réf ASE...

Je sollicite régulièrement les partenaires mandatés, je n'obtiens pas de retour si je n'insiste pas. Je comprends que la complexité et la multiplicité des prises en charge dans ce contexte sanitaire contraignant modifient et désorganisent les services, mais je m'interroge sur les conséquences auprès des familles.

Il est des jours où Madame se sent plus affaiblie, plus démunie, acculée par toutes les démarches et les difficultés. Parfois elle utilise google traduction pour me dire : « je veux retourner dans mon pays ; je suis fatiguée et triste ». J'observe que Madame est en grande souffrance, la séparation et le manque de contacts avec ses enfants sont difficiles, pesants, ce qui semble jouer sur son équilibre psychologique.

Je sensibilise Madame sur la possibilité de rencontrer un psychologue, pour qu'elle puisse extérioriser sa peine, sa souffrance, ses attentes, ses besoins... Elle me répond souvent « Oui Laetitia. Après... »

Madame ayant déménagé sur un autre secteur géographique, il est important de préparer la passation à la MDS de Sénart. Le référent social se charge de transmettre le suivi ainsi que mes coordonnées pour que je puisse accompagner Madame à ce 1^{er} rendez-vous.

Madame demande s'il existe une AS qui parle arabe là-bas. Le référent social la rassure sur ce point. Nous mesurons ici combien c'est important pour Madame de comprendre ce qui lui est demandé ou communiqué, de se sentir comprise.

Madame oscille toujours entre une vulnérabilité et une grande force qui lui permet de tenir. Elle a des ressources, des capacités à rebondir, dès lors qu'elle se sent en confiance. Cet enjeu de confiance ne parasite pas la relation instaurée entre Madame et moi. Tout d'abord l'APAM n'est pas intervenue dans le cadre du placement des enfants, si ce n'est en termes de présence et de soutien. En effet, je suis restée présente, à l'écoute, disponible, tout en sensibilisant Madame sur les inquiétudes et les incidents qui ont amené la juge pour enfants à ordonner le placement, mais aussi sur la nécessité de collaborer et d'adhérer aux propositions d'accompagnement. Il lui a été difficile de comprendre pourquoi les partenaires avaient des inquiétudes concernant les enfants, engendrant des mesures éducatives, puis leur placement. Je pense que Madame garde encore de la rancœur et de la méfiance envers certains travailleurs sociaux. Elle s'est sentie jugée, acculée.

Néanmoins, il est important, voire primordial, que Madame saisisse ce que « l'on attend d'elle ». Et si sa posture parentale est parfois « limite », il n'est pas évident pour elle de comprendre pourquoi. Est-ce du fait de sa culture, de son parcours migratoire, de son parcours « administratifs » (bien compliqué), depuis son arrivée ?

Je pense qu'il est nécessaire que Madame se saisisse de l'accompagnement socio-éducatif afin de travailler le retour des enfants au domicile. Je pense également que « Nous » (les travailleurs sociaux) devons revoir nos pratiques, nos réflexions, afin d'adapter l'accompagnement au plus près des familles, en fonction de ce qu'elles sont, d'où elles viennent, de leurs capacités, et en s'interrogeant sur le vers « quoi elles se projettent ».

Dans ce cas précis, s'il était inévitable d'ordonner le placement des enfants, je m'interroge malgré tout sur les modalités mises en œuvre pour accompagner au mieux la famille dans cette épreuve. Certains dysfonctionnements dans l'application des procédures me semblent parfois violents, voire intrusifs, si ce n'est destructeur. Ces « dysfonctionnements » ne permettant pas, me semble-t-il, d'engager et de pérenniser un climat de confiance et de coopération efficient auprès des familles.

La complexité des problématiques familiales est une difficulté supplémentaire qui nécessite de solliciter des partenaires spécifiques en fonction de chaque domaine d'intervention.

La spécificité de la Prév. permet une prise en charge globale de la famille, tant par l'accompagnement du jeune, que sur le versant de soutien à la parentalité. Le cadre d'intervention permet une plus grande liberté d'action. Cette liberté d'action est nécessaire à la création du lien, à son maintien, avant d'envisager le passage de relais.

Dans cet accompagnement, j'ai cherché à mettre en pratique les différents actes éducatifs nécessaires à l'accompagnement du jeune et de sa famille, par une éducatrice en Prévention Spécialisée. C'est à dire avec bienveillance et en toute transparence, dans l'échange et le partage d'informations, en prenant une place et en faisant les liens (entre les différents partenaires, le jeune et sa famille).

L'aboutissement étant de permettre aux jeunes et aux familles d'être autonomes, de prendre conscience et confiance. Ainsi « L'obligation de moyens » est souvent la clé d'un accompagnement réussi et abouti.

Cette obligation n'est rien comparée l'aventure humaine partagée, l'enrichissement réciproque qu'induit la relation éducative engagée. C'est à mon sens la plus belle concrétisation de nos missions d'interventions socio-éducatives en Prévention Spécialisée. Je dirais même, quel que soit le champ d'intervention.

En conclusion

Cet accompagnement éducatif a permis à B. de se confier et de rencontrer une adulte de plus, attentive à son devenir. Il aura également permis à Mme de ne pas affronter seule la multitude de démarches. Ces dernières pouvant être lourdes, surtout lorsqu'elles sont associées à d'autres difficultés (la barrière de la langue, une grande précarité, les traumatismes liés à l'histoire familiale (exil, guerre, violences conjugales) le divorce en cours, l'éloignement des enfants, l'environnement insécure, la multiplication des intervenants, les situations d'urgence, anxiogènes, un système administratif contraignant...)

Le travail auprès de cette famille m'a demandé beaucoup d'énergie. Je suis resté authentique, même lorsqu'il m'a parfois fallu « bousculer » (Mme, certains partenaires... et parfois B.). L'équipe a été d'un grand soutien, que ce soit par le biais du CODEV, les échanges informels avec mes collègues de terrain, les réunions d'équipe (points jeunes et familles, Point territoire) ou les autorisations de ma Direction dans les prises d'initiatives. La relation de confiance réciproque m'aura permis de mener à bien cet accompagnement.

Vous l'aurez compris, j'aime par-dessus tout ce métier où la « confiance » que l'on crée « avec les gens et entre gens » m'apporte énormément dans ma vie tant professionnelle et personnelle !!

Je suis fière d'être éduc en Prév, je dirai même fière d'être « éduc tout court ».

Laetitia Briclot

Pour l'équipe éducative

B. est une jeune fille de 12 ans qui habite au Circé dans la ville du Mée-sur-Seine. Elle m'a été orientée par le Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire de son collège de secteur au premier trimestre 2021. Elle était décrite comme étant une jeune fille « très dissipée, qui se bat souvent (au collège, mais aussi dans les parcs de la ville), et qui se met en danger ».

J'ai choisi d'analyser la situation de B. notamment parce que lors du premier entretien, j'ai été très surprise lorsqu'elle m'a dit son âge.... 12 ans (alors qu'au vu des habits et de son maquillage, j'avais l'impression d'avoir face à moi une adolescente de 16 ans minimum).

Au cours de cet accompagnement d'environ 6 mois, j'ai multiplié les temps partagés (collectifs ou individuels) ce qui m'a permis d'identifier d'autres problématiques que celles recensées par l'établissement scolaire. Par exemple, celle en lien à des relations intrafamiliales complexes (dispute incessante avec sa mère et refus de communiquer avec ses frères et sœurs), mais aussi à une précarité financière.

Un de mes axes de travail avec cette jeune fille concerne le relationnel garçon/fille. Je sais qu'elle se bat très souvent (avec des garçons), qu'elle est d'un tempérament agressif (envers les autres et sa famille), mais aussi envers elle-même. Pour créer/renforcer notre lien, je l'ai fait participer à des sorties collectives et à des barbecues, en partenariat avec le service jeunesse de la ville. Je l'observais dans ses interactions sociales avec ses pairs. Force est de constater qu'elle s'est toujours très bien adaptée.

Au fur et à mesure de notre connaissance mutuelle, je comprends que B. a besoin d'un adulte auquel se référer. En effet, elle m'explique que depuis l'arrivée de son petit frère et de sa petite sœur elle se sent très délaissée par sa maman. Du coup, elle provoque des disputes et des bagarres avec son petit frère notamment.

Par ailleurs, j'ai rapidement identifié dans la relation éducative avec cette adolescente qu'elle mettait systématiquement en échec la relation dès que cela n'allait plus dans son sens ou qu'elle était frustrée. Par exemple, lorsque nous avons un rendez-vous au collège et qu'elle ne veut pas « que je le lui prenne la tête », elle va vite sortir de l'établissement en « catimini » pour m'éviter.

Néanmoins, je discute beaucoup avec B. Je la croise dans la rue, au Service Jeunesse et je vais de plus en plus souvent au domicile. Pour renforcer notre lien de confiance, je lui ai proposé d'intégrer le groupe que je composais pour le chantier éducatif du Mée.

Lors du chantier éducatif Ani Mée, elle est devenue, selon moi, actrice de son accompagnement. Elle a travaillé pendant une semaine pour pouvoir acheter sa vêtue de la rentrée scolaire. Nous sommes allés ensemble faire ses emplettes et lors de « cette journée shopping », j'ai été agréablement surprise de sa capacité, malgré son jeune âge, à gérer son argent.

Cette adolescente de 12 ans a des centres d'intérêt comme la danse et les sports de combat. Elle est très mature pour son âge, sait très ce qu'elle veut, ce qui amène des demandes très explicites.

Par exemple, elle revendique de pouvoir faire « des sorties avec ses amis », ce qui engendre des conflits avec sa mère.

La confiance s'installant, elle a pu me verbaliser dans nos différents espaces de rencontres qu'elle préférerait vivre chez son père avec sa belle-mère.

En effet, B. vit dans une famille recomposée. Sa maman et son papa sont séparés lorsqu'elle était bébé. Ils ont tous les deux refait leur vie. Du côté de sa maman, B. a un petit demi-frère et une petite demi-sœur. Du côté de son papa, sa belle-mère est actuellement enceinte.

J'ai rencontré la maman de B. à de nombreuses reprises à leur domicile, mais aussi lors du chantier éducatif Ani Mée, où elle passait quotidiennement. Elle était très fière de voir sa fille active.

La maman de B. demande de l'aide. Elle dit avoir peur pour sa fille, même si elle « essaie d'être au maximum derrière elle ». Elle dit être de plus en plus démunie face à son tempérament et « qu'elle est de plus en plus difficile à gérer ». Elle m'apprend qu'elle réfléchit à une garde partagée avec le papa, mais qu'elle n'ose pas franchir le pas ». À sa demande, je l'accompagne dans cette démarche (contact avec le père, le JAF...)

À ce jour, B. vit chez son papa et est scolarisée en Essonne. Elle ne revient au Mée que le Week-end et les vacances scolaires. Je suis en contact avec elle dès qu'elle revient sur le territoire. Elle a même participé à une sortie éducative, en décembre 2021, organisée par l'APAM. À cette occasion, nous avons échangé sur « sa nouvelle vie », qu'elle semble beaucoup mieux apprécier. Elle dit notamment : « Le fait de ne pas voir Maman tous les jours crée le manque et donc ça me fait d'autant plus plaisir de revenir la voir le Week-end. ».

En conclusion, depuis que je connais B. cela fait tout juste 1 an, je pense que « sa nouvelle vie » va lui permettre de poursuivre correctement sa scolarité. Reste la question de la maîtrise de soi (à travers un sport notamment) et du développement d'un lien avec son frère et sa sœur.

LAETITIA OUMALO

Pour l'équipe éducative

Discrète et sociable, **Y.** est une jeune fille de 12 ans, issue d'une famille recomposée, elle vit avec sa maman et son beau-père. Elle est la seule enfant de la première union tout en étant l'aînée d'une fratrie de 4 enfants. Elle a donc une petite sœur et deux petits frères.

Elle n'a plus de contact avec son père depuis un an. Elle s'entend bien avec son beau-père, mais ce dernier « ne s'implique pas dans son éducation ».

Cette adolescente de 12 ans, mais qui physiquement en paraît au moins 16, est renfermée avec les adultes alors qu'avec ses pairs, elle est plutôt meneuse. Elle est notamment très active sur les réseaux sociaux Snap et Instagram.

Je suis contactée par téléphone par sa maman en avril 2021. Lors de notre premier échange, elle m'explique qu'elle est inquiète pour sa fille, car elle utilise les réseaux sociaux « n'importe comment et qu'elle parle avec beaucoup de garçons ». Elle m'explique aussi que lorsqu'elle lui dit « non », sa fille « rentre en crise ».

À l'époque **Y.** est scolarisée en 6^e au Collège de Champagne sur Seine en internat. Mme m'informe que pour l'année prochaine elle souhaite que **Y.** soit rescolarisée dans un collège à Dammarie-Les-Lys et me demande conseil sur le choix du collège. Je ne me prononce pas dans ce choix de collège, mais je lui précise que nous travaillons avec ces deux établissements scolaires. De ce fait, nous pourrions rester en contact avec sa fille, ses professeurs ou la direction de l'établissement.

Visiblement rassurée, nous convenons que je rencontre sa fille seule dans un premier pour lui présenter nos missions, nos locaux, mes collègues, puis que nous nous retrouvions à son domicile.

Le lendemain en binôme avec une collègue, je récupère **Y.** en bas de chez elle et nous allons déjeuner toutes les trois.

Dès lors s'ensuit une période de rendez-vous avec **Y.** et de points téléphoniques réguliers avec sa maman. J'axe l'accompagnement sur son rapport avec les garçons et les dangers de certains comportements sur les réseaux sociaux.

Quand nous évoquons sa relation avec son père, elle se referme aussitôt. Elle me dit néanmoins « qu'il lui manque », mais comme celui a refait sa vie, elle sent qu'elle n'y a pas sa place. Elle me dit se sentir bien chez sa mère et, à l'époque en internat, elle a hâte de revenir à la maison. La fin de l'année scolaire est presque finie.

Afin de renforcer le lien et de poursuivre ma découverte de cette adolescente, je lui propose d'intégrer à notre projet « Vidéo harcèlement » qui se déroule sur la période de juillet. Elle travaille avec le groupe que nous avons constitué à l'écriture du scénario, aux répétitions, aux choix artistiques. Elle prend plaisir à participer à l'action vidéo et à se faire filmer. Dans ce groupe, elle est accompagnée d'un adolescent de sa commune qu'elle connaît déjà, ce qui la met encore plus en confiance.

En parallèle j'accompagne la maman dans ses démarches de réinscription de sa fille. Elle intègre donc un collège à Dammarie-Les-Lys pour son année de 5^e. Dans un premier temps, le comportement de **Y.** s'améliore.

Je suis de nouveau contactée par sa maman qui souhaite me voir et me parler d'un sujet grave. Je la vois en fin de journée, après son travail. Elle m'informe que **Y.** lui a avoué avoir eu un rapport sexuel consenti, mais qu'elle ne sait pas si elle s'est bien protégée. Sa maman me demande conseil. Je lui propose dans un premier temps de prendre rendez-vous avec le planning familial, ce qu'elle accepte.

Ayant évoqué cette situation en équipe, je lui fais également d'autres propositions :

- Je lui propose d'accompagner sa fille à la permanence PSY du BIJ (afin qu'elle puisse parler et se confier plus librement sur ce qu'elle ressent par rapport à son papa),

- Je propose à Mme de l'accompagner à la MDS afin d'étudier l'opportunité d'une AED (Aide Éducative à Domicile) pour faciliter ses rapports avec **Y.** et l'aider dans sa parentalité. Madame refuse dans un premier temps, mais me demande quand même en quoi cela consiste l'AED.

Y. souhaite que je l'accompagne à certains rendez-vous chez la Psy. Le premier se passe bien, même si la jeune en ressort un peu bouleversée (elle m'avoue même avoir pleuré). Sur le chemin du retour, elle me dit : « qu'ils ont parlé de son papa, que ça lui a fait du bien » et qu'elle va lui envoyer un SMS. Néanmoins, après 4 rendez-vous, **Y.** ne veut plus y aller.

Je l'accompagne également au planning familial où une gynécologue la renseigne, lui prescrit un moyen de contraception adapté ainsi qu'un suivi gynécologique tous les 6 mois.

Courant novembre, Mme m'informe qu'elle a « bien réfléchi » et qu'elle veut bien prendre rendez-vous avec la MDS pour une mesure d'AED. J'organise cette rencontre, mais elle ne se rendra pas à ce premier rendez-vous.

Je rencontre régulièrement **Y.**, dans et aux abords de son établissement. Je suis souvent en lien avec sa CPE du collège avec qui nous convenons de lui proposer de participer au projet Graff de son établissement.

Ce projet est porté par l'APAM et cible les décrocheurs scolaires ou ceux en difficultés dans leurs métiers d'élèves. La jeune accepte dans un premier temps, mais elle ne viendra pas aux deux réunions de travail organisées.

Son comportement est en « dent de scie » aussi bien au collège qu'à la maison. Elle alterne « périodes tranquilles et périodes agitées ». Le comportement de cette adolescente est de plus en plus inquiétant, ne faisant pas son âge, elle est « draguée » par des jeunes beaucoup plus âgés qu'elle. Elle est faite preuve d'immatunité voire d'irresponsabilité dans l'utilisation des réseaux sociaux. Par exemple, elle va retirer tous les garçons de ces contacts, pour en rajouter plein d'autres qu'elle ne connaît pas.

À ce jour, je garde le contact avec Mme avec qui je fais le point régulièrement. Je lui parle souvent de l'AED. Je pense effectivement qu'au vu de certains comportements de sa fille, malgré sa volonté d'être une « bonne maman », Mme a besoin d'aide. Une aide qu'elle va pouvoir coconstruire avant qu'une mesure ne s'impose à elle (à la suite d'une Information Préoccupante par exemple).

Dernièrement, Mme me dit qu'elle accepte de (re) -prendre rendez-vous à la MDS pour travailler cette possibilité d'AED. Elle demande expressément que nous l'accompagnions au premier rendez-vous.

À suivre.....

Charlotte BARO

Pour l'équipe éducative

J'ai décidé d'écrire sur cette situation, car d'un « travail simple » sur un curriculum vitae et une lettre de motivation, s'en est découlé un accompagnement de plus de 2 ans, où l'APAM a su être à l'écoute et se rendre disponible pour cette jeune.

Cet accompagnement met également en exergue le travail partenarial que peut avoir (et que doit avoir) notre association sur le territoire. Cet écrit tend à montrer comment nous avons été des personnes-ressources pour cette jeune fille isolée, et comment le lien éducatif favorise le travail sur la confiance (en soi, aux autres)...

I. est née en 2002 au Sénégal. Elle n'a pas de frère ni de sœur connu sur le territoire français et a quelques temps vécus en Italie avec son père, qui est de nationalité italienne. C'est ainsi qu'elle-même est nationalité italienne. En conflit avec son père, elle ne veut avoir aucun contact avec ce dernier.

I. est scolarisée au lycée Joliot-Curie de Dammarie-les-Lys, je l'accompagne depuis janvier 2020. À l'époque, cette jeune fille nous a été orientée par l'assistante sociale du lycée. I. l'avait contactée pour qu'elle l'aide à trouver un logement rapidement, mais aussi un travail. En effet, elle vivait chez son oncle avec sa mère, dans un immeuble de Dammarie-les-Lys, et ce depuis son arrivée en France en 2017. Avant, elle était scolarisée dans un lycée français au Sénégal.

À notre 1^{re} rencontre, elle est en 1^{re} Bac Pro Gestion Administration et est première de sa classe. Malheureusement, sa mère doit repartir au Sénégal s'occuper de sa grand-mère malade et son oncle qui l'héberge jusque-là dit vouloir « se marier avec une femme polonaise avec qui il doit partir vivre en Pologne courant avril 2020 ». De ce fait, I., encore mineure pour quelques mois, doit rapidement trouver un hébergement, mais aussi un travail afin de subvenir à ses besoins quotidiens.

Déroulement de l'accompagnement social et éducatif :

En mars 2020, nous lui proposons de participer à un chantier éducatif en partenariat avec l'association Ida y Vuelta. Il s'agit de rénover et de végétaliser un piano.

Après le départ de sa mère en avril 2020 pour le Sénégal, nous n'avons jamais réussi à avoir de contact avec son oncle. I. elle-même ne le voyait que rarement. Ils n'avaient pas de bonnes relations, ce qui n'a pas facilité l'accompagnement.

Le travail avec les partenaires du territoire a permis de faire avancer cette situation de manière positive. En effet, durant l'accompagnement nous avons travaillé avec l'assistante sociale du lycée et le CPE du lycée, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), le PIJ (Point Information Jeunesse), le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation), la mission locale et l'association Les Copains de l'Almont.

Le travail avec l'assistante sociale et le CPE du lycée lui a permis de manger à la cantine du lycée gratuitement, nous avons conjointement monté un dossier SIAO afin que la jeune puisse trouver un hébergement avant le départ de son oncle.

La crise sanitaire à retarder le départ de ce dernier et nous a permis de chercher d'autres solutions (l'internat du lycée voisin a même été évoqué, mais quid de l'hébergement les week-ends et vacances scolaires). L'oncle partit et devenue majeur, elle fait des allers retours Dammarie et Poissy où vit une « tante » dont elle gardait les enfants.

Courant septembre 2020 nous relançons le SIAO afin (re) -préciser le caractère urgent de la situation. En décembre 2020, le SIAO nous informe qu'I. a refusé un logement aux Copains de l'Almont. J'ai immédiatement repris contact avec la jeune pour comprendre les raisons de ce refus et lui conseiller de prendre le temps de réfléchir à cette proposition. Elle finit par accepter l'hébergement proposé. Deux jours avant Noël, je l'accompagne rencontrer la cheffe de ce service. À ce jour, elle est toujours là-bas.

En parallèle, avec I., nous avons sollicité le PIJ de Dammarie-les-Lys pour qu'elle intègre la formation BAFA (financée par la ville de Dammarie et le CCAS). Néanmoins, son manque de mobilité (éloignement géographique de son lieu d'hébergement et dépendance des transports en commun) et la crise sanitaire l'ont mise en difficulté notamment pour trouver un stage pratique. À ce jour, elle ne l'a toujours pas, mais elle n'abandonne pas ce projet.

La collaboration avec le PIJ lui a permis de travailler en juillet 2021 au sein de l'Estival du lys dans l'encadrement des différents stands mis en place par la mairie dans le parc de l'abbaye. Elle y a travaillé durant 3 semaines. À noter qu'elle nous avait questionnés sur un autre travail qu'on lui proposait et qui était mieux rémunéré, mais non déclaré. Il consistait à garder des enfants pendant tout le mois d'août. Après quelques échanges sur les points positifs et négatifs de ces deux propositions de travail, elle a su entendre nos conseils et nos points de vue. Choissant finalement de travailler à l'Estival du Lys.

I. a continué à nous solliciter, pour l'aider à trouver des stages en gestion administration, l'accompagner dans le choix de son orientation post-bac, mais aussi pour l'aider à régulariser sa situation administrative (passer de sa carte AME à une carte vitale standard) et fiscale (première déclaration pour demande de bourse sociale). Nous l'avons orientée vers la Mission locale afin qu'elle puisse bénéficier d'aides financières pour payer ses frais de scolarité.

Désormais I. est bachelière, inscrite en école d'infirmière et boursière.

Fin septembre 2021, elle me contacte en panique. Elle m'apprend que l'école d'infirmière lui demande un titre de séjour pour pouvoir continuer sa scolarité. Or I. avec une carte d'identité italienne n'a pas besoin de titre de séjour. La directrice de l'établissement « n'en démord pas » et refuse de discuter avec nous. Nous contactons malgré tout le secrétariat à qui nous expliquons la situation. Elle réintègre la formation... Mais après quelques jours, un nouveau rebondissement survient. La directrice l'a de nouveau suspendu et lui demande de fournir avant la fin de semaine une autorisation de formation. Mais sans lui dire quel type d'autorisation ni auprès de quel service se la procurer. Cette directrice, « seul maître à bord », n'a jamais voulu nous rencontrer.

Suite à son expulsion de l'école d'infirmière, I. a su rapidement rebondir. Elle a réussi à trouver un emploi partiel comme hôtesse d'accueil dans un hôtel du parc Disneyland Paris. Mais pour s'y rendre et en revenir, elle fait 5 heures de transport par jour.

Depuis fin novembre 2021, elle y travaille à temps plein (afin de pouvoir économiser pour passer son permis de conduire et dans l'attente de la rentrée de septembre 2022 pour reprendre ses études d'infirmière). Actuellement, elle cherche à se reloger et à se rapprocher de Disneyland (nous étudions avec elle la question d'un FJT).

La relation éducative établie :

Sociable et de nature curieuse, I. est travailleuse, pugnace, sait ce qu'elle veut et met tout en œuvre pour y arriver. Cette jeune fille est très mature et débrouillarde pour son âge, cela étant certainement dû à son vécu et à cette obligation de se débrouiller seule afin d'assurer ses besoins quotidiens.

Dans la relation éducative établie avec I., il y a toujours eu une part de mystère sur son vécu et sur certains éléments qui même aujourd'hui restent inconnus. Par exemple, au début de l'accompagnement, l'équipe s'était questionnée sur la provenance des moyens financiers qui lui permettaient d'avoir toujours des habits à la mode et de faire des aller-retour réguliers sur Paris.

Avec le temps, je comprends qu'elle rencontre des difficultés à exprimer ses ressentis, à se confier. Il y a chez elle une certaine pudeur malgré certains moments d'excentricités (avec ses pairs ou les adultes). Par exemple, j'ai su tardivement qu'elle était de confession musulmane, je ne sais pas vraiment pourquoi elle s'en cachait. Mais elle a su me dire « que cela ne regardait qu'elle ». C'est cette pudeur et ce mystère que j'ai par moment ressenti comme des freins dans la relation éducative.

Sa volonté et son envie de s'en sortir sont les atouts majeurs de cet accompagnement social et éducatif. Toutes les demandes ou les conseils qu'elle a pu formuler étaient explicites. Elle a fait preuve d'abnégation dans toutes les démarches qu'elle a pu entreprendre seule ou avec nous.

Pour conclure, je dirais qu'I. avait besoin d'un soutien et de conseil dans ses démarches administratives, d'orientations et professionnelles. C'est une jeune qui a su nous solliciter au bon moment, qui était à l'écoute de nos conseils, qui a su à être autonome. Même si par moment nous avons eu le sentiment de servir de « transporteur » ou « d'imprimeur » I. nous a donné sa confiance et a fait preuve de motivation pour arriver à ses fins.

À ce jour, nous restons disponibles pour elle dès qu'elle est sur l'agglomération melunaise. Il est prévu que nous contactions l'association de Prévention Spécialisée du secteur, la Brèche, afin qu'elle prenne le relais (à intégrer un FJT près de Disneyland Paris).

Olivier ROUX

Pour l'équipe éducative

J'ai rencontré **M.** lors d'un échange avec un groupe de jeunes devant les locaux de l'APAM. Ce jour-là je leur ai présenté les différentes missions de l'équipe de Prévention Spécialisée. Tout de suite **M.** a été très intéressé par mon discours.

Je leur ai donc laissé mes coordonnées et **M.** m'a recontactée assez rapidement afin d'obtenir un rendez-vous et faire le point sur sa situation.

Nous nous sommes rencontrés le 01 avril 2021, il m'a fait part de ses différents soucis (emploi, permis de conduire, logement et justice). Il m'explique avoir eu un très long parcours PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) et sort d'un placement qui selon lui l'a conduit à avoir des conflits avec ses parents chez qui il vit actuellement.

M. a interrompu ses études en secondes, et n'a aucun diplôme, cependant il semble motivé à l'idée de pouvoir travailler afin de subvenir à ses besoins. En attendant **M.** me confit être dans le trafic de drogue, il occupe des postes tel que guetteur ou vendeur. Il m'indique vouloir arrêter. Il se projette dans un avenir paisible avec sa copine et un petit boulot. Cependant il ne sait pas dans quel domaine s'orienter même s'il a pu bénéficier à l'âge de 16 ans de la garantie jeune proposée par la mission locale.

M. m'autorise à prendre contact avec son ancienne éducatrice PJJ, afin de faire le point sur sa situation judiciaire. En parallèle, je l'accompagne à la mission locale où nous faisons une demande de dossier SIAO avec sa conseillère. Nous l'orientons ensuite vers une formation qualifiante. **M.** aurait souhaité intégrer une deuxième fois le dispositif de la garantie jeune, mais cela n'est pas possible.

Nous nous sommes rendus à une réunion d'information du PEE (Parcours d'entrée dans l'emploi), cela n'a pas semblé l'intéresser. Au vu du public accueilli sur le site, j'ai pu constater que **M.** était très impacté par l'image qu'il renvoyait aux autres. **M.** habitant Melun, plus précisément de l'Almont, il semblait très inquiet tout au long de la réunion. Elle se déroulait au Mée sur seine et il ne se sentait pas en sécurité. Il m'a demandé de quitter la réunion avant la fin. En effet, **M.** est un jeune impliqué dans les rixes interquartiers, même si lors de nos échanges, je comprends qu'il n'est pas en capacité d'expliquer les raisons de ces conflits. Il dit ne pas être en sécurité dans la ville du Mée sur seine, et ne souhaite donc pas y aller pour intégrer un projet professionnel.

Par la suite, **M.** m'a sollicitée afin d'être un soutien dans nombre de ses démarches (emplois...). Nous avons pris le temps de créer son curriculum vitae ainsi que sa lettre de motivation. Toujours en lien avec sa conseillère MEI-MVS, avec qui nous faisons des points réguliers, j'ai pu accompagner **M.** lors de ses recherches d'emplois afin de travailler sur sa posture professionnelle, sa présentation, son savoir être...

Lors d'échanges avec des employeurs potentiels, je découvre un jeune homme qui semble manquer de confiance en lui, perturbé et timide. J'ai donc souhaité l'orienter vers le Bureau d'information jeunesse afin qu'il rencontre la psychologue du service pour travailler certains de ses freins à l'emploi. **M.** n'a pas adhéré à cette proposition.

Malgré ce refus **M.** continue de s'investir dans la relation éducative. Par exemple, étant majeur, il n'était donc pas dans l'obligation d'associer ses parents. Pourtant il a souhaité me présenter sa mère.

J'ai été reçu plusieurs fois au domicile familial, afin de pouvoir échanger avec ses parents. J'ai également rencontré sa fratrie, qui est composée d'un frère de 16 ans et d'une sœur de 13 ans. Comme évoqué précédemment **M.** semble être en conflit avec ses parents. Sa maman l'aurait déjà mis plusieurs fois à la porte du domicile à cause de violente dispute avec son petit frère. **M.** m'indique que sa mère préférerait qu'il parte. Il trouve cela injuste et a l'impression de ne plus avoir sa place.

Ces entretiens m'ont permis de comprendre le schéma et l'histoire familial. Mme est arrivée d'Algérie suite à son mariage avec Mr. Elle a donc dû quitter famille et amis très jeune.

Elle s'est beaucoup investie dans l'éducation de ses enfants, le papa mécanicien travaille beaucoup. Mme m'indique qu'elle a énormément « couvert » ses enfants par peur qu'ils s'éloignent du cocon familial.

Cependant, elle me fait part de ses inquiétudes concernant l'avenir de **M.** (il enchaine les gardes à vue, les conflits avec son frère, les violences conjugales sur sa petite amie...). Mme est dépassée par le comportement de son fils et débordée par les difficultés, elle le met régulièrement à la porte.

Nous avons beaucoup échangé à ce sujet et j'ai proposé à Mme une thérapie familiale avec l'association les Coquelicots, mais elle n'a pas souhaité y adhérer, cependant elle souhaite continuer à me voir pour parler.

J'ai donc plusieurs fois rencontré madame sans ses enfants. Elle a pu verbaliser qu'elle était très fière de son fils cadet, et reconnaît qu'à plusieurs reprises elle a pris des décisions « injustes » envers son fils aîné. Ce qui a sans aucun doute créé des conflits entre les deux frères. Elle souhaiterait que son mari la soutienne davantage dans l'éducation de ses enfants. Elle se dit « seule et dépassée dans le quotidien ». Madame est très émotive lors de nos échanges et un lien de confiance se crée.

Dès lors, elle me sollicite souvent pour d'autres difficultés (démarches administratives, scolarité des plus jeunes...).

Le petit frère de **M.** a également eu des problèmes judiciaires (tentative de vol avec armes). **M.** et sa mère m'ont contactée afin de les accompagner au tribunal. Suite à son jugement, le cadet a été pris en charge par la PJJ, Service avec qui nous sommes de nouveau entrés en contact. À la suite de ces démarches, Mme me dit être « satisfaite et rassuré que sa famille soit accompagnée dans cette nouvelle mesure judiciaire ».

En octobre 2021, j'ai proposé à **M.** d'intégrer un des groupes de travail consacré à l'Évaluation Interne de l'APAM. Il a accepté d'y participer, car cela lui permet de passer du temps hors de son quartier, d'être entendu et valorisé.

Je peux donc travailler avec lui dans un autre contexte. Durant ce temps, nous avons pu échanger sur ses ressentis concernant son accompagnement. J'ai pu me remettre en question, entendre autrement ses demandes et ses attentes.

Depuis le mois de décembre 2021, et face aux freins qu'il rencontre pour accéder à l'emploi, je cherche à ce qu'il adhère à la proposition d'une orientation à l'EDI, afin qu'il puisse bénéficier d'un accompagnement vers la qualification adaptée à ses problématiques.

Par ailleurs, courant 2022, il intégrera un chantier éducatif (projet de rénovation avec la croix rouge) que nous projetons. Je pense que cela participera à ce qu'il reprenne confiance en lui qu'il intègre et expérimente les codes liés au monde du travail (respect, ponctualité...).

Dans un autre registre, j'aimerais mobiliser la maman afin qu'elle participe à notre « café parents ». En cela, je cherche à lui montrer l'intérêt pour elle de rencontrer d'autres parents et d'autres professionnels, pour échanger sur des problématiques qu'elle peut rencontrer avec ses enfants.

La relation éducative avec le jeune et sa famille se construit dans le temps. Cela implique d'être présent pour eux, mais aussi de les associer à des projets qui pourraient leur correspondre.

Mme CHOUQUET Tiphany

Pour l'équipe éducative